

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

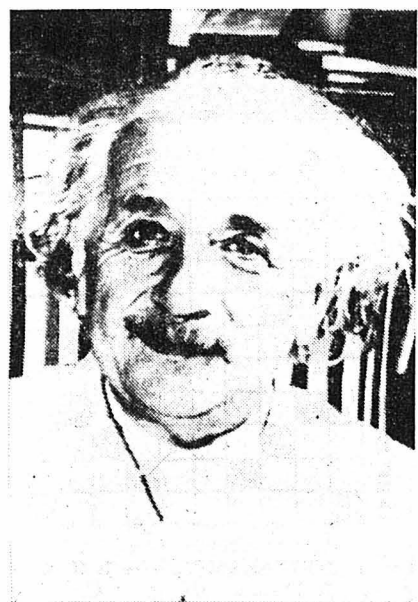
Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Coup de théâtre au Proche-Orient

La conclusion d'un traité de paix israélo-égyptien paraît imminente

Nouveau coup de théâtre au Proche-Orient. La conclusion d'un traité de paix israélo-égyptien paraît soudain non seulement possible mais imminente.

Aujourd'hui
Einstein aurait eu cent ans



► Lire en dernière page

En acceptant hier l'ensemble des dernières propositions américaines visant à surmonter les derniers obstacles, le président Sadate a également sauvé, « in extremis », la mission de paix du président Carter qui obtient ainsi un triomphe personnel.

Le sort du traité de paix entre Le Caire et Jérusalem ne dépend plus que d'une décision du Cabinet israé-

lien qui doit encore avaliser « le plus rapidement possible » les propositions américaines portant sur les trois dossiers sur lesquels subsistaient des dissensions : le mode d'application d'un régime d'autonomie interne dans la bande de Gaza, le pétrole du Sinaï et la date d'échange d'ambassadeurs entre Israël et l'Égypte.

► Suite en dernière page

En Allemagne de l'Ouest

Véritable épidémie !

Une nouvelle secrétaire aurait passé à l'Est

La secrétaire de M. Kurt Biedenkopf, ancien secrétaire exécutif chrétien démocrate, a disparu depuis lundi et les autorités cherchent si elle ne se livrait pas à de l'espionnage pour le compte de l'Allemagne de l'Est, apprenait-on hier de source bien informée.

La secrétaire, Christa Broszev, 32 ans, ne s'est pas rendue à son travail lundi matin, et le procureur fédéral aurait ouvert une enquête.

Lundi, les autorités fédérales avaient annoncé une enquête sur la défection en RDA d'une autre secrétaire de la CDU, Mme Inge Goliath, qui était attachée à M. Werner Marx, expert du parti pour la politique étrangère.

La semaine dernière, les autorités ouest-allemandes avaient déclaré avoir démasqué récemment 22 personnes suspectes d'être des espions communistes, et précisé que des enquêtes se poursuivaient au sujet d'une quinzaine d'autres personnes.

Mme Broszev travaillait pour M. Biedenkopf à la fois dans son poste actuel de vice-président du parti, et lorsqu'il était secrétaire exécutif. Auparavant, elle était secrétaire du prédécesseur de M. Biedenkopf au secrétariat exécutif, M. Konrad Kraske, qui avait quitté ce poste en 1973. Elle avait commencé à travailler pour le parti en 1971.

Une autre secrétaire du siège de la CDU à Bonn avait été arrêtée jeudi dernier: Ursula Hoefs, 34 ans. Deux jours auparavant, la RDA avait annoncé la défection d'une Allemande de 40 ans qui travaillait depuis onze ans au bureau du secrétaire général de l'OTAN à Bruxelles, Ursel Lorenz, qui avait accès aux plans militaires de l'Alliance. (ap)

Hier à l'aube

Douze personnalités exécutées en Iran

Ce sont douze personnalités officielles qui ont été exécutées hier à l'aube, a annoncé le Conseil révolutionnaire islamique. Onze condamnés ont été fusillés à Téhéran, et un dans la ville sainte de Qom.

Deux des personnes exécutées étaient des anciens communistes qui avaient échappé aux pelotons d'exécution du régime impérial, et étaient devenus des partisans du chah. Il s'agit de Mahmood Jaafarian, ancien directeur de l'Agence officielle de presse Pars, et Parviz Nik-Khah, ancien sous-directeur de la radio-télévision.

Parmi les condamnés figurent également un ancien parlementaire, M. Gholan-Husseïn Daneshi, les généraux Nader Jehan Bani, sous-commandant des forces aériennes, et Yali Mohammad Zandarimi, ancien directeur des prisons, cinq membres de la Savak, un caporal de la Garde impériale et un officier de police de Qom.



Les accusés devant le tribunal à Téhéran. (Bélino AP)

Les anciens membres de la Savak ont été accusés d'avoir torturé des prisonniers politiques, de corruption et d'assassinats.

LICENCIEMENTS A LA RADIO-TV

M. Sadegh Ghotbzadeh, le nouvel et énergique directeur de la radio télévision, a annoncé le même jour que 75 employés avaient été encore licenciés, pour avoir été « directement ou indirectement au service du régime Pahlavi satanique... ».

Depuis la chute du chah, un total de 125 employés ont été licenciés de la radio et de la télévision.

Mise au point du gouvernement

Le gouvernement provisoire iranien n'a « aucun » contrôle sur les délibérations et les décisions du tribunal révolutionnaire, a indiqué d'autre part M. Abbas Amir Entezam, porte-parole officiel iranien.

M. Entezam a ajouté que diverses considérations, à son avis, « obli-

geaient » les membres du tribunal à procéder aux jugements rapides et à l'exécution sommaire des « traîtres et des assassins de l'ancien régime ». Il a estimé que c'était en raison du manque de place et des risques de sécurité, que les audiences ne pouvaient se tenir en public.

En réponse à d'autres questions, il a réaffirmé que le prochain référendum, fixé officiellement pour le 30 mars, portait sur l'établissement d'une République islamique. « Si la réponse n'est pas suffisante, on changera la question et l'on procédera à un nouveau référendum », a-t-il ajouté.

Le porte-parole a démenti catégoriquement les allégations d'un expert américain selon lesquelles lui-même, comme M. Ibrahim Yadi, vice-premier ministre pour les affaires de la révolution étaient des personnalités « pro-américaines ».

Les allégations de cet expert, ont été publiées par une revue américaine internationale que M. Amir Entezam a accusé de « comploter » contre la révolution iranienne et d'être sur une liste de publications ayant reçu mensuellement des sommes importantes de la Cour impériale iranienne. (ap, afp)

OPINION

Retour au libéralisme

A l'ordre du jour du Conseil des ministres français de ce matin : trois communications de caractère économique « ayant pour trait commun le financement ou la création d'entreprises ». On y refera beaucoup de démagogie.

L'aide au secteur privé, outre-Jura, a en effet toujours été équivoque. Et fertile en faux espoirs. C'est le dilemme d'une nation partagée entre ses tendances napoléoniennes (dirigisme, efficacité et homogénéité par concentration des pouvoirs) et sa tradition libérale (imagination, initiative jusqu'à la fronde, stimuli par la concurrence, débrouillardise jusqu'à la plus extrême fantaisie).

A l'Élysée, on va retirer des plans sur la comète. Pour rassurer. Tout le monde. Le prolétariat, qui laisse aller sa colère devant l'accroissement catastrophique du chômage, évolution qui laisse pour compte toutes les promesses du grand économiste Raymond Barre, les petites et moyennes entreprises et les professions libérales, harcelées par le fisc qu'elles découvrent enfin animé d'une volonté de rompre la tradition de la fraude « sportive », un corps enseignant bousculé par de puissantes associations de parents d'élèves, des universitaires lancés à la dérive par la réforme Edgar Faure de 1968, une armée sous payée dont bien des cadres ne sont plus à la hauteur de la technologie qu'ils sont chargés de maîtriser, et une police qui n'hésite plus à « descendre dans la rue pour protester contre son indigence, avec, pour couronner le tout, l'inquiétude populaire devant la montée de la violence gratuite déguisée en « contestation », et les effets boomerangs qu'elle engendre, les risques d'autodéfense irréflectifs.

Tout cela, pourtant, ne justifie pas une dramatisation de la situation à terme. La France, berceau des grandes expériences sociales, est capable de bouillonner sans faire sauter les plats. A coup de corrections ponctuelles plus que de grandes remises en question.

L'économie malade est actuellement le moteur de l'instabilité nationale. Mais il ne faut pas braquer le regard sur les plaies les plus apparentes, même si elles sont les plus pénibles, sur les abcès qui vont de-

voir être vidés, engendrés par des ambitions de grandeur dont on se passera dorénavant.

A force d'avoir voulu créer de grands outils, la France s'est créé de grands problèmes. Là où elle aurait dû laisser libre cours à son esprit et son ingéniosité créative, à son individualisme, elle a fabriqué des machines monumentales qui, comme tous les monuments, ne rapportent pas grand chose sinon des frais d'entretien à fonds perdus.

Au budget 1979, Paris a prévu 3,5 milliards de francs pour aider les Charbonnages de France, 3,5 autres milliards pour le développement du Commissariat à l'énergie atomique qui voit les commandes lui glisser entre les doigts ; l'État y va de sa poche secrète pour des centaines de millions pour permettre au défunt groupe Bussac de passer dans les mains d'un quatuor d'affairistes — les seuls néanmoins capables d'en éviter la totale déconfiture — elle en sera de 10 ou 12 milliards encore pour maintenir des emplois qui ne servent à rien dans une industrie lourde et des chantiers navals voués à l'échec dès leur naissance. Pendant ce temps, l'État n'a prévu que 741 millions pour tous les « autres », pour l'ensemble de la politique industrielle et sa promotion (dont 438 millions « captifs » pour l'informatique : il s'agit de sauver CII-Honeywell Bull France).

Pourtant, le gouvernement a compris les leçons du passé. Et du présent. Avec la plupart des grandes maisons qu'il contrôle, Renault, Air France, maintenant la SNCF, il passe des « contrats d'entreprise » qui ne constituent, en fait, qu'un retour à une gestion privée, avec introduction de normes de rentabilité. C'est aussi ce qui fait peur au personnel de ces entreprises et qui engendre des grèves.

L'État social, demain, ne sera plus, ne pourra plus être, l'État providence et le bonheur ne passera plus par la sécurité à vie d'un emploi improductif. Cette prise de conscience que la Grande-Bretagne n'a pas su avoir en temps, la France, à petits pas bien mesurés et souvent trompeurs, est en train de la faire passer dans les actes. Non sans quelques inévitables douleurs.

J.-A. LOMBARD

A LA CHAUX-DE-FONDS
Le directeur du Gymnase cantonal agressé
Lire en page 3

FORTE ODEUR DE GAZ A SAINT-BLAISE
Légère panique
Lire en page 7

A MOUTIER
Vendeur de pain sec acquitté
Lire en page 11

AU CONSEIL NATIONAL
La lente édification de l'assurance-accidents
Lire en page 15

Dans les Antilles Putsch à Grenade ?

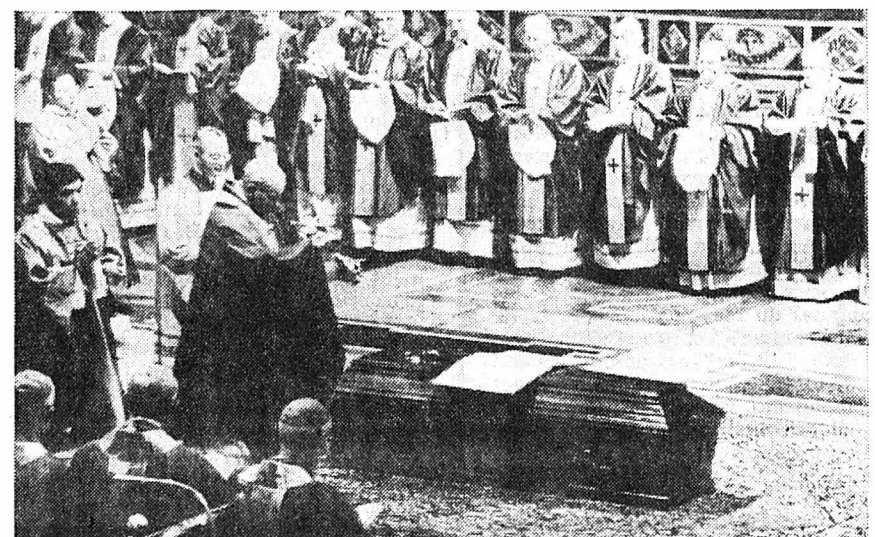
Chef de l'opposition au gouvernement de Sir Eric Gairy, le premier ministre, M. Maurice Bishop a annoncé hier qu'il avait pris le pouvoir à Grenade, une île des Antilles de 344 km. carrés et d'un peu plus de 100.000 habitants située au nord du Venezuela, indépendante de la Grande-Bretagne depuis 1974 et membre du Commonwealth.

M. Bishop, qui dirige le mouvement « New Jewel » (gauche), s'est présenté à la radio, rebaptisée Free Radio Grenada, comme le premier ministre du « nouveau gouvernement révolutionnaire ». Sir Eric, qui dirigeait le pays depuis l'indépendance, s'est enfui à l'étranger et la plupart de ses ministres ont été arrêtés, a-t-il dit.

Cependant le premier ministre de La Grenade, Sir Eric Gairy, a affirmé qu'il n'a pas été renversé et que les rebelles qui prétendent l'avoir chassé du pouvoir « contrôlent seulement la station de radio ».

« Non, je n'ai pas été renversé », a déclaré au cours d'une conversation téléphonique Sir Eric qui se trouve à New York pour des conversations à l'ONU. Il a ajouté que les événements qui se déroulent dans l'île antillaise sont le fait « d'un petit groupe de communistes » et il a demandé l'aide de la Grande-Bretagne et des États-Unis pour les capturer. (ats, reuter, afp)

En la Basilique Saint-Pierre Funérailles du cardinal Jean Villot



Le pape Jean Paul II a officié hier en la Basilique Saint-Pierre lors de la cérémonie des funérailles du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat au Vatican, décédé vendredi à l'âge de 73 ans. Le Saint-Père était assisté de trente-quatre cardinaux. (Bélino AP)



Conférence du mardi:

La littérature au féminin

Libraire de profession, Anne Matter est arrivée à se poser certaines questions sur la littérature en général, et plus particulièrement sur celle qu'on fait et celle qu'on demande; poussant l'analyse du phénomène elle tire quelques déductions qu'elle a eu envie de faire partager. C'est le départ de sa conférence, donnée il y a huit jours à l'aula de la SSEC et basée plus spécifiquement sur la littérature au féminin.

Pour broser le tableau de ce domaine, malgré tout vaste et complexe, la conférencière, bien documentée, a tout d'abord tracé un historique pertinent décrivant les évolutions essentielles et retrouvant traces de femmes écrivains à l'aube même de la littérature.

A TRAVERS LES SIÈCLES

En effet les femmes ont toujours écrit et si la littérature reste un témoignage de son époque, les écrits de femmes demeurent le reflet de la situation féminine de chaque temps. Par là donc, s'opère une symbiose qui voit la littérature féminine prendre le ton ou le contrepoint de la condition humaine des femmes, qu'elles aient des droits et une certaine égalité de production comme au Moyen Age, qu'elles soient mises à l'écart et deviennent garantes alors de la vie familiale comme du 14e au 16e siècle, ou encore qu'elles détiennent plutôt les fondements d'une culture classique comme à la Renaissance.

Les siècles suivants ont accentué les différences entre les classes et il n'y eut expression littéraire qu'en milieu bourgeois et aristocrate. Le statut des femmes laborieuses, écartées des corporations, formant un sous-prolétariat sans protection d'une part, et de plus en plus vouées à une vocation domestique seule, d'autre part, a favorisé les révoltes qui naissent dès le début du 19e siècle; Georges Sand, Louise Michel, par exemple, pour ne citer que des œuvres charnières.

« A ce moment-là, les femmes décident d'être personnes agissantes dans les lettres et la littérature féminine prend son véritable envol », précise l'oratrice.

La libéralisation des mœurs, la libéralisation de la culture deviennent revendications exprimées. Le roman, cependant, reste le cheval de bataille des femmes, forme littéraire qui leur convient particulièrement parce que sans règles précises alors que toute leur existence est limitée par un cadre strict. Et on les retrouve alors autant dans la littérature surréaliste que dans le nouveau roman (Duras), le nouveau théâtre (G. Serreau), les récits historiques (M. Yourcenar) et la philosophie (S. de Beauvoir).

POURQUOI ET COMMENT ? QUE DISENT-ELLES ?

Anne Matter a très bien su définir en quelques traits le caractère mul-

tiplé de la littérature féminine contemporaine dont des constantes peuvent s'imposer.

Il est indéniable qu'une forme d'écriture féminine existe; elle peut se décrire par les thèmes, par la manière d'écrire et de traiter les sujets, par le plaisir évident de la démarche et un humour spécifique.

Les thèmes, souvent peu traités par les hommes, marquent une prédilection pour l'amour, les relations entre les êtres, la vie quotidienne sachant par exemple, comme F. Mallet-Joris, faire œuvre littéraire avec les petits détails de tous les jours.

N'oublions pas aussi les luttes de revendications — dans ce siècle qui restera celui des grandes féministes — où là aussi des femmes comme G. Halimi savent être novatrices et poser les jalons d'une société nouvelle.

Quant à la manière d'écrire, elle tient d'une grande proximité avec les choses décrites, d'une humilité qui tient au mot juste, d'une finesse aux gestes de bijoutière.

Citant Marguerite Duras — « Mes livres se font avec les autres, je suis un peu comme une chambre d'écho », — Anne Matter trouve là l'essence de l'écrit féminin, avec la faculté d'écouter avant d'expliquer, sorte de vocation propre qui aboutit à une innovation dans le témoignage apporté sur notre époque. Si notre société marque un repli vers les valeurs simples, les femmes ont, quant à elles, toujours été sensibles à l'importance et à la défense de ces mêmes valeurs.

Et elles savent s'exprimer pour un lecteur global qui leur ressemble, trouvant dans une introspection personnelle et un repli sur soi, la matière à faire geste d'offrande. « L'une des caractéristiques les moins évidentes, mais enviable par les hommes » conclut la conférencière qui estime que nous trouvons à un moment important dans l'évolution de cette littérature.

Les femmes oseront-elles et seront-elles vigilantes à assumer leur différence; tomberont-elles dans le piège à vouloir contrefaire les hommes? Ce serait fort dommage car elles ont des choses propres à exprimer et elles ont en plus prouvé qu'elles peuvent le faire de façon originale. (ib)

Avant un récital au théâtre

Sous le patronage des Kiwanis, Lion's et Rotary clubs

Georges Palluat, pianiste joue pour la Main tendue



Solitude, drogue, alcoolisme, problèmes conjugaux, conflits de génération. Que de problèmes! Il y a mille manières de venir en aide à quelqu'un aux prises avec eux. L'une d'entre elles, c'est tout simplement de l'écouter au téléphone, avec respect, avec patience.

Sait-on que la Main tendue a été contactée 10.844 fois au cours de l'année 1977? Ce chiffre pour le seul réseau de Bienne auquel est rattachée l'association neuchâteloise pour des raisons économiques. Cela fait 30 appels chaque jour, chaque nuit, davantage pendant le week-end: de quoi inquiéter la bonne conscience du juste!

Les appels proviennent de toutes les classes d'âges, des enfants appellent et pas pour plaisanter. Des vieillards appellent. A qui peut-on parler librement, sans crainte d'être jugé? Qui peut prêter secours jour et nuit?

C'est la tâche de la Main tendue (il suffit de composer le No 143) grâce à une équipe d'hommes et de femmes qui se relaient 24 heures sur 24 pour aider dans l'anonymat, leurs semblables en difficultés.

Les « répondants » sont des gens qui ont été formés pour aider ceux qui traversent une crise, se sentent seuls et démunis. Cette formation est guidée par des médecins, des psychologues, des ecclésiastiques, elle se fait dans des congrès nationaux et internationaux. Des « accompagnants » sont formés pour intervenir en cas d'urgence.

La Main tendue vit de dons, de bienfaisance, de subventions, elle a besoin d'un soutien financier correspondant au nombre d'appels qui proviennent de la région. A son tour elle a fait appel au « service clubs » des Kiwanis, Rotary et Lion's qui spontanément patronnent le récital du pianiste Georges Palluat, dont le produit sera versé à l'association neuchâteloise de la Main tendue.

Une autre façon d'aider c'est celle de Georges Palluat qui met son talent au service de la Main tendue à laquelle il offre ce récital, vendredi soir au Théâtre.

Georges Palluat propose un programme significatif du répertoire pianistique. On admirera le classicisme de cet interprète dans des pages de Bach « Aria » de la sonate en sol mineur que ce pianiste a transcrit pour son instrument, « prélude et fugue » en mi majeur du clavecin bien tempéré, son éloquence dans les « Scènes d'enfants » op. 15 de Schumann, dans la sonate dite « Clair de lune » de Beethoven, ses évocations des rythmes de valse dans l'op. 39 de Brahms. Puis, et c'est l'un des aspects les plus attrayants de ce récital si l'on sait que Georges Palluat a travaillé avec Marie Panthès, il interprétera la « Polonaise » op. 26 No 1, les Nocturnes op. 9 No 2, op. 72 No 1 et op. 15 No 1, ainsi que la troisième ballade en la majeur de Chopin.

Georges Palluat vient de donner ce même récital à Genève où la critique se plut à relever la musicalité et la densité de cet interprète.

D. de C.

La perle

Un confrère pour qui j'ai beaucoup d'estime m'a fait bien de la peine en écrivant l'autre jour, à propos de J. Chirac: « ...une situation qui lui sera propice en 1981, date de la prochaine élection présidentielle où il entend être une alternative à une candidature Giscard. »

Une alternative n'est rien d'autre qu'un choix entre deux possibilités. Utiliser ce terme au sens de « solution de rechange » — on voit cela partout, hélas! — est un anglicisme. Le Plongeur

Annoncé au Théâtre

Clannad, folk irlandais



Le groupe Clannad fut la révélation du Festival de Nyon 78, où il a créé l'événement. Ce groupe a été formé en 1974 et se compose de cinq musiciens aux talents variés: Maire Brennan (harpe celtique, chant), Ciaran Brennan (contrebasse, guitare, mandoline, piano électrique, chant), Pol Brennan (flûte et autres instruments à vent, chant), Padrig Duggan (guitare, chant) et Noël Duggan (guitare, chant). Tous ces musiciens et chanteurs, s'ils habitent aujourd'hui Dublin, sont originaires de la contrée de Gweedore, l'une des rares où l'on parle encore le gaé-

lique dans la vie quotidienne.

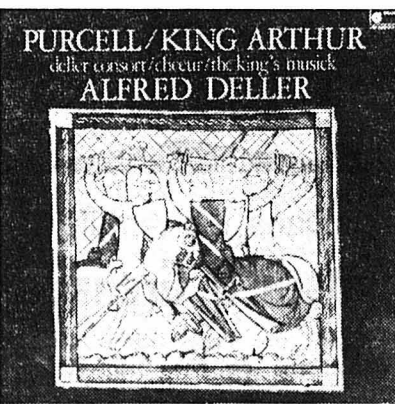
Plusieurs albums de disques ont déjà fait leur renommée en répandant à travers le monde les ballades traditionnelles contant des histoires d'amour, de boissons, de guerres, de séparation. Le choix de leur répertoire a le mérite de sortir des chemins battus et c'est une réelle et agréable découverte que feront tous ceux qui se rendront au concert que ce groupe donnera ce prochain jeudi soir au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, et bien fait pour charmer les amateurs de musique folk de bonne origine. (imp)

ÉCOUTÉ POUR VOUS

Purcell (1659-1695)

LE ROI ARTHUR.

Solistes: H. Sheppard, J. Knibbs et R. Hardy, sopranos; A. et M. Deller, contreténors; P. Elliott et L. Nixon, ténors; M. Bevan, baryton; N. Bevan, basse. The Deller Choir. The King's Musick. Dir. Alfred Deller. Harmonia Mundi HM 252-53. Coffret de deux disques. Livret en anglais seulement. Qualité sonore: assez bonne.



Dans une série d'entretiens sur l'opéra, Roland-Manuel a fait remarquer très justement que « sauf exceptions rarissimes, le théâtre anglais, depuis les dramaturges élisabéthains jusqu'à Benjamin Britten exclu, n'utilise volontiers de la musique que comme d'un ornement propre à rehausser l'intérêt du spectacle ».

Le Roi Arthur ne fait pas exception à la règle. La musique de Purcell y est toutefois suffisamment présente pour former à elle seule une œuvre de plus de quatre-vingt-dix minutes et permettre de suivre sans trop de mal le déroulement de l'action. King Arthur, vu par Dryden (l'auteur du livret), ne ressemble que d'assez loin au personnage du Cycle breton. Le poète oppose ici le souverain à un roi saxon qui, comme lui, ambitionne d'épouser la princesse Emmeline. La musique, soulignant donc un certain nombre de scènes importantes, nous fait tour à tour assister à des préparatifs de bataille, à une fête pastorale, à l'étonnante scène du Froid avec ses très évocateurs trémolos des cordes et des voix, ainsi qu'à d'autres épisodes associant les dieux et les hommes dans un bel élan de patriotisme. La diversité dans l'unité, c'est bien ce que parvient à évoquer magistralement l'inimitable compositeur anglais.

J.-C. B.

Carmina Burana, vol. 5

PLAINTES MARIALES DU JEU DE LA PASSION.

Clemencic Consort, dir. René Clemencic.

Harmonia Mundi HM 339.

Qualité sonore: fort bonne.

Il s'est passablement fait attendre, le cinquième volume de cette merveilleuse collection! Et l'on sera un peu surpris et déçu d'apprendre qu'avec lui la série se trouve désormais achevée; surpris parce qu'il était prévu au départ plus de cinq disques, déçu parce que la découverte de Carmina Burana, dans leur version originale et intégrale, ressemblait à une passionnante histoire dont on attendait impatiemment le prochain épisode. Après les chansons à boire et à manger, et celles de l'amour malheureux (vol. 1), les chansons morales et les chants sacrés (vol. 2), les chansons de printemps et d'amour et la Messe des Joueurs (vol. 3) et un quatrième volume qui reprenait certains thèmes précités, voici donc pour conclure un programme exclusivement religieux comprenant, outre quelques psaumes, antienne et prières, les deux plaintes mariales les plus connues du Moyen Age: « Flete fideles anime » et « Planctus ante nescia ». Chantées admirablement par Pilar Figueras, soprano et accompagnées avec délicatesse par quelques instruments anciens, ces deux œuvres magnifiques constituent l'attrait essentiel du disque. En interludes, Clemencic nous fait entendre des musiques de procession qui assument ainsi d'heureuses transitions. Un enregistrement bien digne des précédents.

éphéméride

Journée de mercredi 14 mars 1979, 73e jour de l'année

FÊTES A SOUHAITER

Mathilde, Maud

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — L'armée israélienne envahit le Sud-Liban.

1974. — Le gouvernement québécois proclame le français langue officielle de la province.

1965. — Le gouvernement israélien accepte d'établir des relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale.

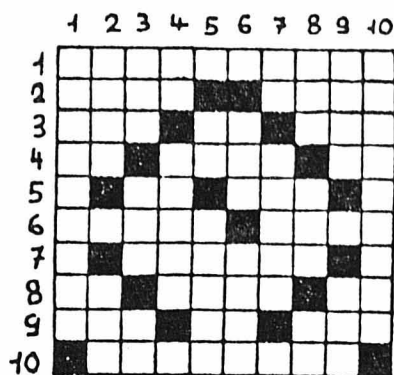
1945. — Le drapeau américain est hissé sur l'île d'Iowa Jima prise aux Japonais.

1800. — Luigi Chiaramonti est élu pape sous le nom de Pie VII.

ILS SONT NÉS UN 14 MARS:

Karl Philipp Emanuel Bach, compositeur allemand (1714-1788); Johann Strauss, musicien autrichien (1825-1899); Maxim Gorki, écrivain russe (1866-1936); Albert Einstein, savant d'origine allemande (1879-1955); Albert Grimaldi, héritier du trône monégasque (1958-).

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — 1. Contestations. 2. Manière de voir; Certaine. 3. Ensemble des ustensiles formant l'outillage d'une cheminée; Note; Oeuvre de Lamartine. 4. Début de fête; Sous-développé; Dans Pantin. 5. A un autre nom tout aussi court; A de nouveau un pouvoir d'achat. 6. Direction suivie pour aller d'un point à un autre; Se lit sur une croix. 7. Bien venu. 8. La moitié d'un banc; Exister; Règle. 9. Amoncellement; Pointe de feu; On la serre par mesure de repréailles. 10. Indispensable aux vendangeurs.

VERTICALEMENT. — 1. C'est quand il reste entier qu'il est le plus divisé. 2. Evite des répétitions; Tête. 3. Défunt; Solide; Dans Marseille. 4. En fête; Remarquée. 5. Note; Possédées. 6. Servent à faire des cloisons; Lu à l'envers: un peu aigres. 7. Dans les; Chicane. 8. Sans valeur; Sans motif; Chiffre romain. 9. Etoffe; D'autant plus dangereux qu'il est bien nourri. 10. Toute religion a les siens.

(Copyright by Cosmopress — 812)

Solution du problème paru samedi 10 mars

HORIZONTALEMENT. — 1. Ergoteuses. 2. Rare; Tara. 3. Usé; Io; Col. 4. De; Elbe; Si. 5. St; Ite. 6. Tiare; Iles. 7. Céleri. 8. Os; Sûre; In. 9. Nul; Di; Ort. 10. Déménage.

VERTICALEMENT. — 1. Erudition. 2. Rase; Sud. 3. Gré; Sac; Le. 4. Oe; Utres. 5. Il; Elude. 6. Obi; Erin. 7. Ut; Etire. 8. Sac; Eli; Og. 9. Eros. 10. Salissant.



A l'échelle de l'homme

Le fédéralisme présente un avantage évident: il permet de régler nombre de problèmes d'une manière conforme aux aspirations diverses des différentes parties du pays.

Mais ce n'est pas le seul avantage du fédéralisme.

Il en est un autre, dont l'importance est au moins aussi grande: le fédéralisme maintient des collectivités publiques où les citoyens connaissent leurs députés et leurs gouvernants.

Le fédéralisme, c'est un cadre politique à l'échelle de l'homme.

PARTI LIBÉRAL, La Chaux-de-Fonds
Président: Roger JOSEPH,
Rue du Locle 1 b P 4829



Finale de la 8e Coupe des jeunes Source Perrier, à La Vue-des-Alpes

De prometteurs champions fêtés dans la joie !

Pour cette dernière rencontre de la saison avec tous ces jeunes inscrits pour cette compétition, plus de 300 avaient envoyé leur inscription, le Centre de ski de La Vue-des-Alpes avait été préparé, comme cela est la coutume, avec un soin jaloux par les frères Besson et toute l'équipe de fidèles dévoués. La météo s'était mise au diapason et la couche de neige fraîche donnait au paysage, enfin, sa parure hivernale. Le froid était vif, mais la chaleur était dans les cœurs et rien ne tempéra l'ardeur de toute cette jeunesse, des entraîneurs et des parents souvent anxieux à l'approche de la descente de leurs enfants.

Pour cette sixième manche, de nombreuses personnalités s'étaient donné rendez-vous près de la ligne d'arrivée et le long de la piste. Si la Fédération suisse de ski, par son président Pierre Hirschy et son directeur Adolf Ogi, s'étaient excusés car le même jour se courait le championnat suisse OJ à Airolo, la FSS montrait néanmoins son intérêt pour cette compétition unique en Suisse. Bien que sa formule soit souvent copiée, elle conserve toute son originalité. On notait la présence de MM. Francis Mathey, président du Giron jurassien des clubs de ski; Ferdinand Berger, chef alpin du Giron; Fritz Roth, président de la commune de Fontaines; Robert Houriet, président de la commune de Fontainemelon; Daniel Piller, délégué aux sports et représentant la commune de La Chaux-de-Fonds; Georges Hertig, initiateur avec Jean-Pierre Besson et « sponsor » de cette Coupe des jeunes Source Perrier, ainsi que Daniel Baumat, représentant la direction de la Manufacture des Montres Longines S.A., qui permet le déroulement à la perfection des courses grâce aux appareils de haute précision mis à disposition. Beaucoup d'invités s'étaient fait excuser, mais les parents et amis des quelque 140 jeunes présents, encouragèrent avec beaucoup d'entrain les concurrents, car la lutte fut particulièrement intéressante et indécise dans plusieurs catégories.

En cat. I (1968-69-70), la Locloise. Sandrine Pittet sans concurrence

Avec sa cinquième victoire, la toute jeune Sandrine Pittet (Le Locle) prouvait qu'elle avait bel et bien dominé cette saison et battait une nouvelle fois sa camarade de club Laurence Charpié qui finit également au deuxième rang du classement final. Au troisième rang, Marie-France Langel obtenait les points suffisants pour terminer au même rang au final. Il reste à souhaiter que ces jeunes skieuses continuent sur leur lancée. Notre région attend avec impatience la relève.

Chez les garçons de la cat. I, lutte serrée entre Jacques Meillard et Roland Gasser

Pour terminer au premier rang final, Jacques Meillard (Colombier) devait gagner et aïni battre Roland Gasser (Dombresson) lors de cette sixième manche. Il en alla ainsi et pour 29 centièmes de secondes son voeu se réalisa; et c'est côté à côté que ces deux jeunes se présentèrent sur le podium pour recevoir la médaille d'or. Avec plus d'une seconde de retard, Nicolas Panchaud (Couvét) passait la ligne d'arrivée, et c'est également au troisième rang qu'il se trouve au classement final. Dans ces deux groupes la logique a été respectée et les valeurs confirmées.

Victoire du jour et au final pour Karine Aeby, de Marin, en cat. II (1965-66-67)

Avec sa quatrième victoire, Karine Aeby obtenait le maximum de points et assurait une victoire méritée qui souligne bien ses excellentes dispositions pour le ski de compétition. Pour Anne Marchand (Villeret) une très belle deuxième place samedi lui laissera peut-être certains regrets, car elle est « seulement » cinquième au final. Pour Anne-Catherine Aebi (Dombresson), son troisième rang samedi lui permet d'accéder à la médaille d'argent qui l'encouragera pour les années à venir.

L'agressif Alexandre Cuche, de Dombresson, voulait la victoire en cat. II

Avec de la volonté on arrive à ses fins, doit se dire Alexandre Cuche, car il est le plus rapide sur cette manche et parvient à distancer son rival le plus dangereux. Souhaitons qu'il se discipline encore, car il peut progresser très rapidement. A la deuxième place de la manche et du final, nous trouvons Laurent Béguelin (Courtélary). Yves von Bergen (La Sagne) est troisième

pour cette sixième manche, mais il ne comptait pas assez de points pour figurer parmi les premiers du final où à ce troisième rang on trouve Pascal Gaschen (Nods-Chasseral), qui figure au septième rang de cette dernière manche.

Victoire sur toute la ligne pour Caroline Kuiper, Nods-Chasseral, en cat. III (1963-64)

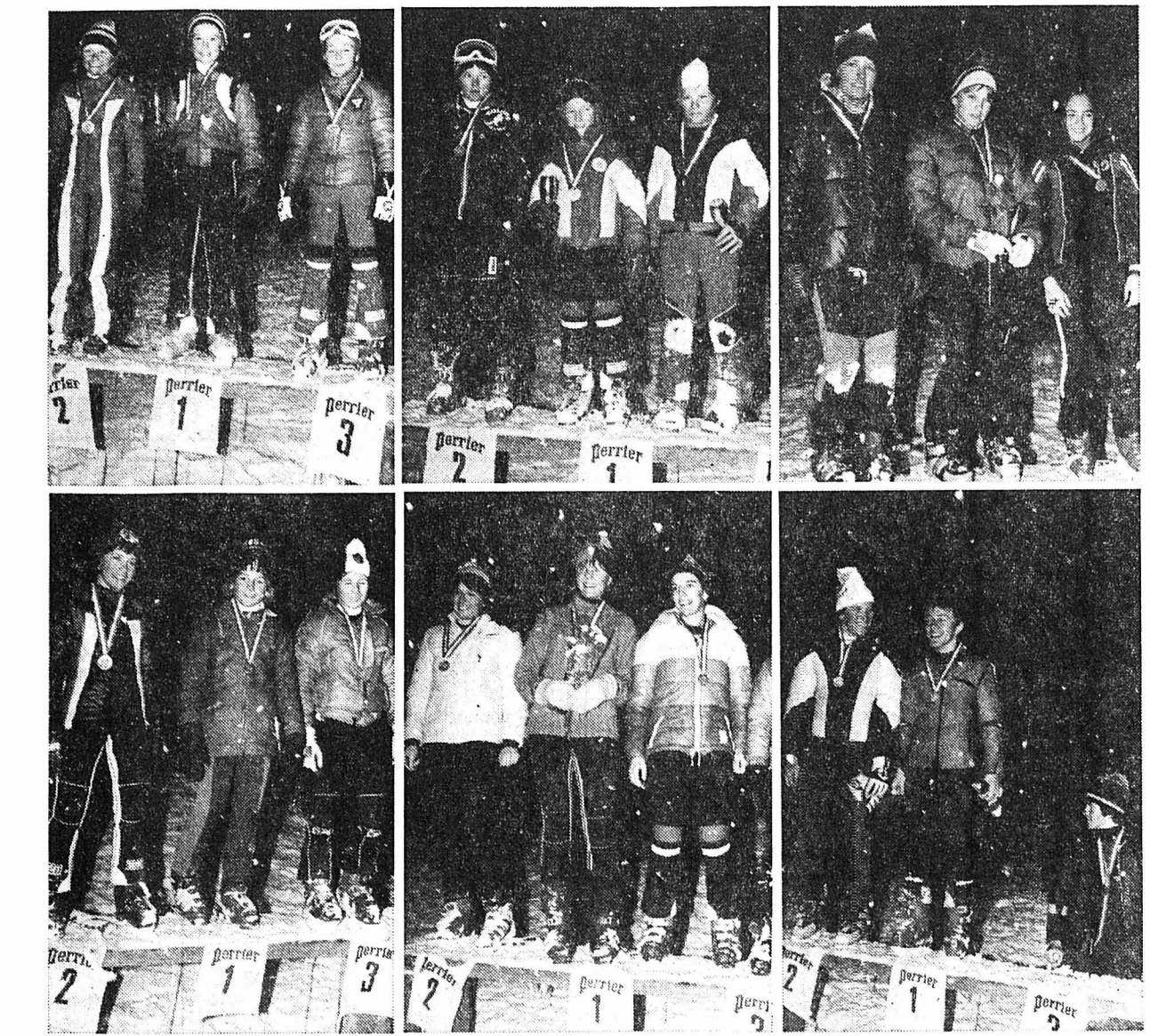
Avec sa seconde victoire cette saison, Caroline Kuiper confirme sa valeur et obtient une encourageante médaille d'or. Elle dut lutter car la concurrence était très forte. Samedi, Carole Boegli (Marin) ne perdait que 6 centièmes, et pour un centième battait la Chaux-de-Fonnière Martine Walzer qui termine cette saison avec une médaille d'argent autour du cou, récompense pour sa belle régularité. Au troisième rang du final, Fabienne von Bergen (La Sagne), sixième samedi, partage les honneurs avec Pamela Marchand (Villeret) qui termina cinquième pour cette ultime confrontation. Espérons que ces jeunes filles n'abandonneront pas la compétition ces prochaines années; elles nous doivent encore de belles espérances.

Lutte au couteau entre Yves Barbezat, Dombresson, et Xavier Favre, La Chaux-de-Fonds, en cat. III

Cette dernière manche était importante pour ces deux skieurs. Finalement, c'est pour deux points de plus que Yves Barbezat reçut la médaille d'or alors que le Chaux-de-Fonnier Xavier Favre « seulement » quatrième samedi obtenait une médaille d'argent au terme d'une très belle saison. Pour Yves Barbezat, cette fin de saison fut excellente. Samedi ce duel fut arbitré par Renaud Moeschler (Nods-Chasseral), actuellement notre meilleur espoir régional, qui, pour sa première apparition à la Coupe Perrier cette saison, établit le meilleur temps de la journée. Au troisième temps, l'excellent Stéphane Charpiloz (Malleray), dont ce fut également l'unique apparition, alors que le bronze du classement final allait à Xavier Niederhauser (Fleurier), très régulier cet hiver. Reste à ces meilleurs, et aux autres également, de prouver que la participation à cette Coupe Perrier leur a apporté quelque chose de plus dans leur envie de progresser.

Comme le veut la coutume, la parade des champions permettait aux quatre premiers de chaque catégorie de se mesurer encore une fois en slalom parallèle. Une nouvelle fois Jean-Pierre Besson traça un parcours qui permit à chacun de s'exprimer au maximum et c'est avec un esprit remarquable que ces jeunes lutèrent pour l'obtention du meilleur résultat.

Pour mettre un terme à cette huitième Coupe des jeunes Source Perrier, tout ce jeune monde, dirigeants de clubs, parents et amis, firent cercle autour de la ligne. Il appartient à Francis Pelletier, dévoué administrateur de la Coupe Perrier, et à Julien Jeanrenaud, de proclamer les résultats et remettre médailles et coupes aux meilleurs.



Les lauréats des six catégories. De gauche à droite, en haut : filles I, garçons I, filles II; en bas : garçons II, filles III, garçons III. (photos Impar-Bernard)

leurs. C'est avec regret que chacun se quitta avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle compétition qui a pour but de permettre aux jeunes de notre région de découvrir la compétition. Le règlement mérite d'être revu et corrigé si l'on tient à conserver cet aspect premier et éviter que certains dirigeants et coureurs fassent de la Coupe Perrier l'unique préoccupation et l'unique but de toute une saison,

Résultats 6e ET DERNIÈRE MANCHE

- Catégorie I Filles, 1968, 1969, 1970 : 1. Sandrine Pittet, Le Locle 31"25; 2. Laurence Charpié, Le Locle 33"76; 3. Marie-France Langel, Courtélary 34"19.
- Catégorie I Garçons, 1968, 1969, 1970 : 1. Jacques Meillard, Colombier 30"76; 2. Roland Gasser, Dombresson 31"05; 3. Nicolas Panchaud, Couvet 32"78.
- Catégorie II Filles, 1965, 1966, 1967 : 1. Karine Aeby, Marin 29"43; 2. Anne Marchand, Villeret 30"00; 3. Anne-Catherine Aebi, Dombresson 30"53.
- Catégorie III Filles, 1963, 1964 : 1. Caroline Kuiper, Nods-Chasseral 29"84; 2. Carole Boegli, Marin 29"90; 3. Martine Walzer, La Chaux-de-Fonds 29"91.
- Catégorie II Garçons II, 1965, 1966, 1967 : 1. Alexandre Cuche, Dombresson 29"22; 2. Laurent Béguelin, Courtélary 29"61; 3. Yves von Bergen, La Sagne 29"94.
- Catégorie III Garçons, 1963, 1964 :

- 1. Renaud Moeschler, Nods-Chasseral 27"59; 2. Yves Barbezat, Dombresson 28"48; 3. Stéphane Charpiloz, Malleray-Bévilard 28"73.

CLASSEMENTS FINALS

- Catégorie I Filles : 1. Sandrine Pittet, Le Locle, 52 points; 2. Laurence Charpié, Le Locle 44; 3. Marie-France Langel, Courtélary 36; 4. Sophie Scimone, La Chaux-de-Fonds 32; 5. Nathalie Langel, Tête-de-Ran 27.
- Catégorie I Garçons : 1. Jacques Meillard, Colombier, et Roland Gasser, Dombresson, 50 points; 3. Nicolas Panchaud, Couvet 35; 4. Martial Gasser, Dombresson 29; 5. Olivier Vuilleumier, Tramelan 22.
- Catégorie II Filles : 1. Karine Aeby, Marin 52 points; 2. Anne-Catherine Aebi, Dombresson 46; 3. Anne Voumard, Bienne-Romand 36; 4. Nathalie Haefeli, Reconvieller 31; 5. Anne Marchand, Villeret 29.
- Catégorie II Garçons : 1. Alexandre Cuche, Dombresson, 50 points; 2. Laurent Béguelin, Courtélary 46; 3. Pascal Gaschen, Nods-Chasseral 36; 4. Jean-Pierre Clément, La Chaux-de-Fonds 26; 5. Philippe Schwab, La Chaux-de-Fonds 23.
- Catégorie III Filles : 1. Caroline Kuiper, Nods-Chasseral, 48 points; 2. Martine Walzer, La Chaux-de-Fonds 37; 3. exaequo, Fabienne von Bergen, La Sagne, et Pamela Marchand, Villeret 33; 5. Carole Boegli, Marin 27.
- Catégorie III Garçons : 1. Yves Barbezat, Dombresson, 50 points; 2. Xavier Favre, La Chaux-de-Fonds 48; 3. Xavier Niederhauser, Fleurier 34; 4. Fabien Béguelin, Courtélary 32; 5. Jurg Muhleim, Bienne 28.

PARADE DES CHAMPIONS

- Catégorie I Filles : 1. Sandrine Pittet, Le Locle; 2. Marie-France Langel, Courtélary; 3. Laurence Charpié, Le Locle; 4. Sophie Scimone, La Chaux-de-Fonds.
- Catégorie I Garçons : 1. Roland Gasser, Dombresson; 2. Nicolas Panchaud, Couvet; 3. Jacques Meillard, Colombier; 4. Martial Gasser, Dombresson.
- Catégorie II Filles : 1. Karine Aeby, Marin; 2. Anne Voumard, Bienne-Romand; 3. Anne-Catherine Aebi, Dombresson; 4. Nathalie Haefeli, Reconvieller.
- Catégorie II Garçons : 1. Alexandre Cuche, Dombresson; 2. Jean-Pierre Clément, La Chaux-de-Fonds; 3. Laurent Béguelin, Courtélary; 4. Pascal Gaschen, Nods-Chasseral.
- Catégorie III Filles : 1. Martine Walzer, La Chaux-de-Fonds; 2. Pamela Marchand, Villeret; 3. Caroline Kuiper, Nods-Chasseral; 4. Fabienne von Bergen, La Sagne.

Catégorie III Garçons : 1. Xavier Favre, La Chaux-de-Fonds; 2. Xavier Niederhauser, Fleurier; 3. Yves Barbezat, Dombresson; 4. Jurg Muhleim, Bienne.

Le directeur du Gymnase cantonal agressé

Le directeur du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, M. Edgar Tripet se souviendra certainement encore longtemps du dernier week-end. Samedi soir en effet, il a été agressé par un jeune individu, vraisemblablement pris de boisson, au cours d'un bal qui se déroulait dans les locaux de cette école. Lors de cette soirée, qui a réuni de nombreux élèves, le jeune homme en question, pour une raison inconnue, s'en est pris à un étudiant. Assistant à la scène M. Tripet est venu les séparer et a prié l'individu, qui n'appartenait absolument pas à l'école, de quitter l'établissement au plus vite. Il l'a accompagné jusqu'à la sortie. Arrivé à proximité de la porte, poussé par deux de ses camarades, il a alors agressé M. Tripet lui expédiant un formidable coup de poing au visage. Le directeur du Gymnase cantonal s'est retrouvé à terre. Heureusement, il n'a été que très légèrement blessé. Quant au triste individu et à ses deux acolytes, ils ont ensuite quitté les locaux. La police s'est rendue sur place mais aucune plainte n'a été déposée. La soirée s'est toutefois terminée dans le calme et dans l'ordre. (md)

Fausse alerte aux Eplatures




Fausse alerte. Hier en début de matinée, la Police locale a été avisée qu'un cyclomoteur se trouvait dans une mare qui se forme presque chaque année à proximité de la station CFF des Eplatures. Croyant à un accident, la police s'est immédiatement rendue sur les lieux. Un homme, muni d'une combinaison spéciale que viennent d'acquérir les Premiers Secours et qui est destinée à être utilisée dans de nombreuses circonstances, dans l'eau ou dans des endroits contaminés par de la radio-activité par exemple, a sondé toute la mare sans rien trouver fort heureusement. Une mauvaise plaisanterie sans doute ! (md-photo Impar-Bernard)

avis urgent

CE SOIR à 19 h. 45
Grand loto à l'Ancien Stand
organisé par le Groupement des juniors.
P 5497

Autres informations chaux-de-fonnières en page 5

BIJOUX BONNET
1995.- 925.-
Vente directe aux particuliers
Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 22 25
P 717

Une marque mondiale toujours dans le vent !  Qualité Service Prix nets sensationnels !



MACHINES À LAVER - ASPIRATEURS CIREUSES - FRIGOS - CONGÉLATEURS

En réclame : **Aspirateur «POWER DRIVE»**

avec autotraction, s'adapte automatiquement au tapis : ras - moyen - haute laine !
Triple action : battre - broser - aspirer avec accessoires classiques net **650.-**

Démonstration à notre magasin ! Entrée libre !

Magasin des SERVICES INDUSTRIELS
LE LOCLE - Tél. (039) 31 47 22

GECOGECO

À LOUER AU LOCLE
pour tout de suite ou à convenir à la rue de France

studios
meublés dès Fr. 243.- + charges
non meublés dès Fr. 150.- + charges

appartement de 2 pièces
confort
Loyer: Fr. 252.- + charges
Situation : Cardamines

Pour traiter :
Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 14 - 15

GECOGECO

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont
DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Après notre exposition, après le Salon de l'Auto, nous avons de très belles occasions à vous proposer :

OPEL Kadett 1200 S	1976	27.000 km.
OPEL Ascona 1200 S	1974	65.000 km.
OPEL ASCONA 1600 Luxe	1974	64.000 km.
OPEL Manta Berlina 1900	1973	30.000 km.
OPEL Manta 1900 S	1978	18.000 km.
OPEL Manta 1900 SR	1976	52.000 km.
OPEL REKORD 1900	1972	prix intéressant
OPEL Rekord 1900 Coupé	1973	60.000 km.
OPEL Rekord 2000 S	1977	30.000 km.
OPEL Commodore GS/E aut.	1977	24.000 km.
AUDI 80 L	1974	Fr. 4900.-
CITROËN GS	1975	Fr. 5300.-
FORD Taunus 1600 XL	1974	48.000 km.
RENAULT 17 TL Coupé	1975	46.000 km.
SIMCA 1100 S	1974	Fr. 4800.-
SIMCA 1501	1973	Fr. 4900.-
TOYOTA 1600 Carina	1971	52.000 km.

+ quelques voitures bon marché dans leur état actuel.

DÉMONSTRATION SANS ENGAGEMENT

Service de vente : P. DEMIERRE
Tél. (039) 31 33 33

À LOUER, rue Daniel-JeanRichard 32
LE LOCLE, centre ville

appartement

DE 4 PIÈCES + CUISINE, sans confort
Loyer Fr. 230.- + Fr. 40.- de charges
Libre tout de suite

SSGI J. Ed. KRAMER S. A.
Place de la Gare 8, Fribourg, tél. (037) 22 64 31.

LE LOCLE
Eglise Réformée Evangélique
du canton de Neuchâtel

Assemblée de paroisse

vendredi 16 mars, à 20 h.,
à la Maison de Paroisse

— rapports annuels
— préparation du vote des 24 et 25 mars sur la nouvelle Constitution de l'EREN

(Se munir du texte, paru dans la Vie Protestante).

A louer tout de suite au Locle, quartier de La Jaluse

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, 2 balcons + Coditel.
Tél. (039) 31 46 54.

M. FRITZ BACHMANN
informe la population et le public en général, de la

RÉOUVERTURE DE LA FORGE DU PRÉVOUX

Téléphone (039) 31 80 85

tenue précédemment par M. Charles BOREL

A votre disposition pour la maréchalerie et toutes réparations

Orientation professionnelle scolaire universitaire
SERVICE PRIVÉ

Soutien pédagogique

Leçons privées
Degrés primaires et secondaires
Mathématiques, français, allemand

ANDRÉ CATTIN, psychologue licencié
Monts 71 - LE LOCLE
Sur rendez-vous, tél. (039) 31 17 85

Annonces Suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

NOUS CHERCHONS

apprenti vendeur

QUINCAILLERIE CREMONA
Rue du Temple 5
2400 LE LOCLE

OFFRES D'EMPLOIS

LES FILS DE JOHN PERRET S. A.
2316 LES PONTS-DE-MARTEL

cherchent pour quelques jours par mois ou à la demi-journée dès début avril

employée de bureau

pour l'établissement des salaires, factures, paiements, etc.

Ecrire ou se présenter.

OFFRES D'EMPLOIS

MEM - Microélectronique - Marin

Afin de compléter notre nouvelle division de circuits intégrés, nous cherchons un

ingénieur ETS en électrotechnique

ayant si possible de bonnes connaissances d'anglais.

Ce poste comprend différents travaux dans le cadre du contrôle de la qualité (analyses, tests de fiabilités, etc.).

Les intéressés sont invités à faire leurs offres à EBAUCHES ÉLECTRONIQUES S. A., 2074 Marin/NE, tél. (038) 35 21 21 ou à demander une formule de candidature à notre service du personnel.

Eric FAVRE
S. O. S. Transports
Déménagements

Tél. (038) 51 46 06 - Tél. (039) 31 55 17

HOTEL DU SAUT-DU-DOUBS - LES BRENETS
Samedi 17 mars

SOUPER TRIPES

Prière de s'inscrire

On cherche pour la saison d'été 79
SOMMELIERS (ÈRES) - EXTRA garçon de cuisine
Tél. (039) 32 10 70

la mode

printemps - été

pour dames, messieurs et enfants

Défilé de Mode

présenté et animé par Colette Jean de la radio Suisse Romande

mercredi 14 mars à 15 h.
entrée libre



MARCHÉ MIGROS LE LOCLE

LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE •

Assemblée des samaritains des Brenets

Une activité féconde et humanitaire

Une trentaine de membres, sur les 32 que compte la section des Brenets des samaritains, ont participé samedi à l'assemblée générale à la Salle communale. M. Charles Huguenin, président d'honneur, tous les membres d'honneur, ainsi que le Dr Chs Billod assistaient à ces assises présidées par Mme Pierrette Gluck. Cette assemblée sortait de l'ordinaire puisque deux membres, Mme Gluck, présidente et M. Lucien Besnier, moniteur, étaient fêtés en fin de séance pour quinze ans d'activité au comité des « samas », ce qui leur vaudra encore de recevoir en juin prochain la médaille « Henri Dunant ».

Le procès-verbal de l'assemblée précédente, rédigé par Mme A. Jeanneret fut adopté avant que la présidente ne donne lecture de son rapport, rappelant l'activité de l'année qui fut importante : onze exercices dont un, par alarme, de sauvetage sur le Doubs, organisation de la 70e journée de l'Union romande, participation à la Journée cantonale à Serrières, démonstrations, course et 400 interventions diverses lors des permanences assurées pendant les manifestations au village. Mme Gluck rappela quelques principes de l'idéal samaritain et demanda aux membres un peu plus de discipline lors des séances. Si l'effectif est en légère diminution, la société marche bien et le travail de chacun est apprécié à sa juste valeur. « Nous voulons poursuivre la tâche humanitaire à l'œuvre du Bon samaritain » devait conclure la présidente.

Mme S. Simon donnait ensuite l'état de la caisse qui se porte bien malgré un léger déficit d'exercice. C'est Mme J. Bourquin qui donna décharge à la caissière avec remerciements et félicitations.

DU BON TRAVAIL

M. G. Guyot rapportait pour les moniteurs et pouvait relever avec plaisir le respect des horaires et le nombre élevé de participants lors des exercices. Il existe dans la société un très bon noyau sur lequel on peut compter. L'exercice sur le Doubs a vu un record de vitesse d'intervention et de participants. Les membres connaissent bien leur travail et les moniteurs en sont contents et fiers. La société cherchera à organiser des exercices originaux afin de ne pas lasser les participants. « Le secourisme est un travail de longue haleine et, en étant présents et en travaillant bien, vous nous récompensez » devait encore déclarer M. Guyot, qui associait M. Besnier à ses paroles.

Il devait enfin donner quelques précisions sur le travail de la Commission technique qui groupe la présidente, les moniteurs et les médecins.

Le responsable du matériel, M. F. Grezet fournit ensuite un aperçu de l'utilisation du matériel sanitaire par la population. Ce service est très apprécié si l'on en juge à l'important mouvement des locations d'appareils les plus divers. Mlle E. Perrenoud donna ensuite le détail des visites aux malades et familles dans le deuil effectuées par le service dont elle est responsable et qui a été mis quinze fois à contribution.

IMPORTANTES ACHATS

Le budget du prochain exercice est équilibré malgré les importantes dépenses prévues. Les samaritains feront l'achat d'un brancard léger et d'une caisse de secours (pour environ 3000 francs) qui seront placés à l'embarcadere des bateaux au Pré-du-Lac. Les exercices se déroulant maintenant à la Salle communale et des locaux fixes pour le matériel ayant été mis à disposition dans le bâtiment, il s'agira de les aménager, ce qui occasionnera aussi des frais non négligeables.

Le point le plus important des propositions fut celui du changement de jour pour l'exercice mensuel, la salle n'étant pas disponible le vendredi. Les discussions furent ardues et finalement aucune décision ne put être prise définitivement car les deux jours proposés par les autorités, soit lundi ou mercredi, ne conviennent de loin pas à tous les membres. Une demande sera faite pour obtenir la salle un jeudi par mois. Le cours de mars a toutefois été fixé à lundi prochain. L'activité future fut ensuite évoquée puis le comité au complet fut réuni, soit : présidente, Mme P. Gluck ; vice-présidente, Mme G. Huguenin ; secrétaire-correspondance, Mme H. Landry ; secrétaire des verbaux, Mme A. Jeanneret ; caissière, Mme S. Simon ; assesseurs, Mme M. Cochard et M. C. Vieille ; moniteurs, MM. L. Besnier et G. Guyot ; resp. du matériel, M. F. Grezet ; resp. des visites, Mlle E. Perrenoud. Les vérificatrices des comptes seront Mmes M. Nicolet et M. Geiser.

RÉCOMPENSES

La présidente accueille ensuite trois nouveaux membres, soit Mmes Anders, Geiser et Decrauzat et rappelle l'action Don du sang prévue le 28 novembre. Les samaritains sont des sociétaires assidus et quatre sont récompensés pour aucune absence aux exercices : Mmes et M. L. Guilloid, H. Mahieu, C. Vieille et P. Gluck. Sont en outre récompensés pour une absence Mmes et MM. L. Besnier, J. Bourquin, J.-P. Cachin, F. Grezet, G. Guyot, A. Hirtzel, G. Huguenin, A. Jeanneret, H. Landry, M.-M. Nicolet et S. Simon et pour deux absences L. Cachin, M. Cochard, L. Griessen et Robert.

M. Georges Huguenin, président d'honneur, dit sa fierté de constater la valeur des « samas » des Brenets et le Dr Billod félicita la section en soulignant l'amitié qui y règne, propre à l'esprit d'un village où chacun se sent concerné par les épreuves ou joies des autres.

Mme Gisèle Huguenin, vice-présidente, remit ensuite un magnifique cadeau à chacun des deux membres entrés au comité en 1964 : Mme Pierrette Gluck, présidente et M. Lucien Besnier, moniteur. Elle retraça l'activité féconde de ces deux sociétaires particulièrement dévoués à la cause samaritaine. Un hommage leur fut rendu par de chaleureux applaudissements de toute l'assistance.

Et c'est par un petit poème anecdotique sur les faits et membres de la section, dû à la plume alerte de la vice-présidente, que furent clos ces intéressants débats. Les participants se retrouvèrent ensuite avec leurs conjoints au restaurant du Régional pour un repas et une soirée dansante qui se prolongea jusqu'à très tard, dans une ambiance chaleureuse, agrémentée de productions fort amusantes de membres... talentueux ! (dn)

On en parle au Locle

Il pleurait ce dimanche-là, tout comme déjà il avait plu le dimanche précédent. Les ficelles grises qui descendaient du ciel se mélangeaient parfois sous la poussée du vent d'ouest. Contre cette pluie-là, ni les manteaux, ni les parapluies ne sauraient vous protéger tout à fait. On dit que la pluie a son charme, c'est vrai, mais pas n'importe laquelle. Celle-ci n'amuse personne, ni les rares passants, ni les gosses, ni les oiseaux. Même les chiens, qui pourtant en ont vu d'autres, la trouvaient froide, perfide et peu amène. Bref, à part des voitures de toutes les couleurs qui traversaient la ville en s'aspergeant mutuellement, on ne voyait pas grand monde dans nos rues. Ni tôt le matin, ni vers midi, ni plus tard dans la journée.

Il y a des dimanches comme ça qui vous invitent à demeurer le nez collé aux carreaux, à faire la sieste prolongée, à reprendre un bouquin déjà lu, à jouer les cruciverbistes, à regarder la télévision plus qu'il ne convient. Des dimanches qui vous font finalement regretter ces heures perdues et tout ce que vous auriez fait si le temps l'avait permis. Oui bien sûr, on pourrait nous prouver par a + b que ces heures ne sont pas des heures perdues, qu'il est bon parfois de changer de rythme, de faire autre chose, de se reposer, de s'adonner à quelques saines réflexions.

Tout ça, c'est du blabla, histoire de nous faire croire des choses qui n'en sont pas. C'est notre droit, à nous, de trouver tristes les dimanches de pluie. La pluie, on l'aime autant que tout le monde, mais on préfère quand elle vient le lundi. Est-ce vraiment étaler là des exigences impossibles ? Ae.

tribune libre

Ensemble...

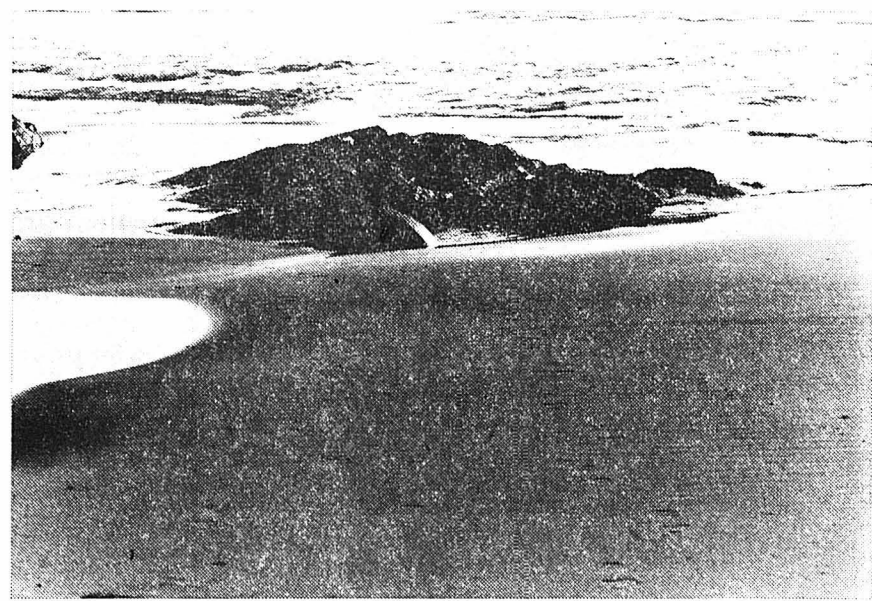
Monsieur le rédacteur, Je vous serais reconnaissant de faire publier le texte ci-après, comme suite à l'article de M. Rémy Cosandey paru dans votre édition du 6 mars sous le titre « Honorer un grand Loclois ».

« Ayant oeuvré durant une douzaine d'années avec feu Henri Jaquet, je suis d'avis avec de nombreux concitoyens, qu'il a bien servi les intérêts de notre bonne ville du Locle. Toutefois, sans toucher à ses mérites, par esprit d'équité et appelé à reprendre une part active à la direction du Club des loisirs, je désire apporter une petite rectification au texte de M. Cosandey.

» Bien avant que fut créé le Club en question, une organisation appelée « Vert Automne » fondée par Fernand-Louis Blanc, à Lausanne, fonctionnait déjà. En tant que conseiller communal, je m'intéressai à ce qui s'y faisait, pour lancer ensuite l'idée de créer une telle activité au Locle. Avec l'appui d'Henri Jaquet et ENSEMBLE, aidés financièrement par feu Marc Inaebnit et le généreux mécène que fut Maurice Sandoz, dont une salle du Château des Monts rappelle la mémoire, nous créâmes le Club des loisirs, dont je fus l'animateur durant les premières années de son existence, organisant les jeux de cartes, les soirées récréatives, la course annuelle, un cours de travaux manuels ».

André Tinguely, Le Locle.

A La Grange: Georges Lièvre, photographe des souvenirs enfouis



D'origine jurassienne — il est né à Courtemaître — Georges Lièvre, jeune artiste installé depuis quelques années à La Chaux-de-Fonds, expose à La Grange une série de fort belles photographies, résultat partiel des recherches qu'il effectue depuis ses premières expositions de Porrentruy et de Moutier en 67-68 où, débutant, il s'essayait à un art qu'il maîtrise maintenant à la perfection.

Autodidacte, Georges Lièvre fut remarqué pour la qualité de ses œuvres, à La Chaux-de-Fonds en 1977. « La revue suisse au service des photographes et cinéastes » publia, il y a peu, un cahier de ses photographies prises lors d'un voyage au Maroc et dont quelques-unes procurent, depuis vendredi, aux nombreux novices et aux habitués de la salle de l'Hôtel-de-Ville 34 la joie paisible qu'aiment à la fois les équilibres nuancés de noirs et blancs et les éclats colorés aux tons rares.

En une trentaine de photographies au format moyen, fondées principalement sur le thème de la nature, Georges Lièvre fait entrer le visiteur dans un univers de finesse, de moments privilégiés, de détails imprévus ou insolites qui obligent l'œil à se familiariser à des souvenirs instantanés ou à faire perdurer des réminiscences. La touffe d'herbes sèches ou le champ de fleurs épanouies, le point lumineux que le soleil imprime sur un espace ras, le « fantastique » d'une toile aperçue au travers d'un grillage, la vague à bout de course s'éclatant en gouttelettes transparentes, la roche épousant une bizarre complexion, autant d'éléments qui renvoient le spectateur à un déjà vu intériorisé que la mémoire, certes, a conservé en ses plis et qui ne (re)devient évident qu'à la confrontation des œuvres de l'artiste.

Et c'est là, la force de Georges Lièvre : de réveiller chez le dormeur, chez le touriste plus ou moins indifférent, chez l'homme miné par le quotidien procaïque, les images qu'emmagasine la mémoire et qui, enfouies profondément, restent trop souvent en latence.

Absente d'agressivité factice, la photographie de Georges Lièvre apparaît comme un jaillissement, une gerbe d'étincelles éphémères qui ravivent la nuit des oublis que chacun porte en

soi pour avoir — une fois ou l'autre — subi ou apprécié les étonnements, les éblouissements auxquels convie la nature.

Il faut féliciter l'artiste de n'avoir pas privilégié certains éléments naturels au détriment d'autres, laissant ainsi à chaque observateur, la possibilité d'opérer ses choix préférés parmi les thèmes les plus éclectiques : ne pas imposer ses obsessions relève ici du légitime désir de communication. (fd)

sociétés locales

SEMAINE DU 14 AU 20 MARS

CSFA : samedi 17, sortie. Rendez-vous des participantes vendredi 16, 17 h. devant l'Hôtel de Ville. Course de Pentecôte, rendez-vous des participantes vendredi 16, 17 h. 15, devant l'Hôtel de Ville.

Club Soroptimist : jeudi 15, assemblée générale.

Contemporaines 1905 : mercredi 14, assemblée au Buffet de la Gare à 14 h. 30.

Contemporaines 1920 : séance mercredi 14, 20 h., Hôtel des Trois-Rois (match au loto).

Contemporaines 1923 : vendredi 16, chez Françoise pour notre loto. Renseignements pour la course du printemps.

Coopératrices locloises : mercredi 14, au Cercle Ouvrier, 19 h. 45 « Une pêche miraculeuse », par Mme Matter et Mlle B.

Echo de l'Union : jeudi 15, match aux cartes. Samedi 17, Concert à La Chaux-du-Milieu. Rendez-vous, à 19 h. à la Maison de Paroisse. Lundi 19, concert à l'Hôpital à 19 h. 30.

La Montagnarde : jeudi 15, réunion hebdomadaire dès 20 h. à la Salle unioniste, maison de paroisse.

memento

Le Locle

Temple : 20 h. 15, Bela Siki, pianiste. La Grange : expos. photos G. Lièvre, 17 h. 30 - 21 h.

Exposition ferroviaire : Gare CFF Le Locle-Ville, ancienne douane suisse : 9-12 h., 14-20 h.

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office : Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : No 117 renseignera.

Planning familial : tél. 23 56 56.

Consult. conjugales : (038) 24 76 80. Service aide-familiale : tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

avis urgent

CET APRÈS-MIDI à 15 heures

Défilé de mode

présenté par COLETTE JEAN

Marché Migros LE LOCLE

LA CHAUX-DE-FONDS

memento - memento - memento

Bois du Petit-Château : Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h. Vivarium : 14 - 17 h. Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h. Musée paysan : 14-17 h. Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h., expos. Konok et Hetey. Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h., Croquis d'animaux. Galerie Manoir : expos. Berthe Coulon, 15-22 h. Centre de Rencontre : photos G. Mussy, 15-18 h. - 20-22 h. Biblioth. de la Ville : 9-12, 13.45-20 h. Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque SF, Recrètes 29, 17-19 h. ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11. Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h. Le Scotch : Bar-dancing. Club 55 : Dancing. Le Domino : Cabaret-Attractions. Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions. La Boule d'Or : Bar-dancing. Dany's bar : Discothèque. Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16. Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89. Ecole Parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48. Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73. Accueil du Soleil : (Soleil 4) 14-18 h. Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, 14 - 17 h. Vestiaire Croix-Rouge : Paix 73, 14-19 h. SOS alcool : tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA : tél. (039) 23 75 25. Armée du Salut : poste de secours, tél. 22 44 37. La Main-Tendue : tél. 143. 20" d'attente. Centre-femmes, Granges 14 : 16-22 h. Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81. Service soins à domicile : tél. 23 41 26. Planning familial : tél. 23 56 56. Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35. Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80. Police secours : tél. No 117. Feu : tél. No 118.

CINEMAS Centre de rencontre : 14 h. 30, Un capitaine de 15 ans (pour enfants). abc : 20 h. 30, Une femme, un homme, une ville (v. o). Corso : 14 h. 45, 20 h. 30, Superman. Eden : 20 h. 30, Une histoire simple ; 18 h. 30, L'île des mille plaisirs. Plaza : 20 h. 30, La belle emmerdeuse. Scala : 20 h. 45, Le ciel peut attendre.

Fleuristes de service cet après-midi Florival, Numa-Droz 189 Guenin, Neuve 3

état civil

8 MARS Promesses de mariage Schär, Philippe Albert et Dubois, Francine Marlène. — Cencioni, Romolo et Spori, Mireille. — Boillat, Pascal Frédéric et Rosselet-Christ, Nicole Jeanne. — Dufaux, François et Nicolet-Félix, Josiane Brigitte. (Ces promesses de mariage ont paru samedi sous mariages par erreur.)

communiqués

Ancien Stand : Aujourd'hui, 19 h. 45, match au loto organisé par le Groupe des juniors. Salle de la FTMH : Mercredi 14, 20 h. 15, Groupe des arts et métiers, assemblée générale.

PUBLIREPORTAGE

Le Cabaret Chaud 7 au Café de la Place



Ils sont deux. Deux virtuoses du style «rive gauche» qui échantent des propos qui forcent le rire sur un train d'enfer. «Retro» dans leur tenue, ils endossent parfois quelques uniformes pour animer certains sketches. Ces deux brillants satiristes qui mettent de la bonne humeur partout où ils passent, s'inspirent pour leur souriant spectacle de l'actualité, qu'ils présentent sans méchanceté mais avec beaucoup de malice. Ils seront dès ce soir, jusqu'à samedi au Café de la Place pour présenter leurs gags, mimes, chansons. Le spectacle débute à 20 h. 15 au premier étage. Une pinte de bon sang ! Chaque soir au menu : spécialités fribourgeoise.

arielle HAUTE CONFECTION
Des marques prestigieuses
dans toutes les gammes de prix

NOUVEAU chez arielle
Les plus beaux modèles de la grande

«griffe» **LAPIOUS** *of Sauter*
des robes, ensembles, blouses, jupes, pantalons blazers, blousons. Tout est coordonné pour faire de vous la plus belle à des prix tout sages
Dans toutes les tailles

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

ATELIER DE POLISSAGE
cherche
POLISSEUR
stable et consciencieux, ou
PERSONNE
ayant bonnes connaissances dans la branche.
Se présenter: Numa-Droz 63, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 56 27.

UNIPHOTO SA
offre une place d'
apprenti-vendeur
Ecrire ou se présenter, avenue Léopold-Robert 59.
Bons résultats scolaires exigés.

BOULANGERIE - PATISSERIE
Marending SA

Nos magasins: Grenier 12 - Tél. 039/23 32 51
Charles-Naine 1 - Tél. 039/26 81 66
Gentianes 40 - Tél. 039/23 45 55
Le Locle: France 19 - Tél. 039/31 11 90

Samedi demandez nos excellents PAINS DE PÂQUES COLOMBES de PÂQUES

Votre partenaire en matière de mode
FEMINA MODES
3. rue des Epancheurs à Neuchâtel

ENTREPRISE DE LA VALLÉE DE TAVANNES
engage, pour date à convenir,
un installateur sanitaire
capable de travailler seul.
Bon salaire, avantages sociaux.
Ecrire sous chiffre 06-175241 à Publicitas, 2740 Moutier.

A VENDRE, QUARTIER DES ARÊTES, dans petit immeuble,
bel appartement
comprenant: hall d'entrée, grand living de 34 m2 avec belle cheminée, 4 chambres, WC-douche, salle de bain avec WC, balcon. Garage.
Ecrire sous chiffre WF 5353 au bureau de L'Impartial.


OFFRES D'EMPLOIS

CISA - Catalyse Industrielle S.A.
La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 120
cherche
collaborateur
consciencieux, pour travail indépendant: fabrication et aide pour construction d'appareils.
Poste avec responsabilité. Avenir assuré. Gain intéressant. Entrée à convenir.
Téléphone (039) 23 07 08.

Notre laboratoire de recherches qui est situé à Neuchâtel, offre à un
laborant ou une laborantine
la possibilité d'exercer une activité variée et indépendante au sein d'un petit groupe.
Des connaissances en technique métallographique seraient appréciées.
Nous offrons: une ambiance de travail agréable, des prestations sociales modernes.
Entrée en fonction: à convenir.
Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser sous chiffre 06-980006 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

LA JURASSIENNE, caisse maladie et accidents, engage pour son administration de Cortébert
EMPLOYÉ (E) S
de bureau qualifié(e)s pour travail indépendant et postes à responsabilités. Horaire souple, conditions de travail modernes.
Offres écrites à l'administrateur de La Jurassienne, 2607 Cortébert.

SAINT-IMIER
Aide en pharmacie
de préférence expérimentée, de caractère agréable, est recherchée pour le 1er mai ou date à convenir.
Ecrire à Pharmacie Liechi, 2610 Saint-Imier.

 **Publicité intensive**
Publicité par annonces.

Vacances balnéaires et de cure sur une île

Jersey
L'île de vacances aux possibilités illimitées. L'endroit idéal pour les amateurs de sports et de vacances actives. L'endroit idéal aussi pour ceux qui recherchent repos et détente. Grâce à l'influence favorable du Gulfstream, Jersey jouit d'un climat extrêmement doux. Une multitude de curiosités et une table soignée contribuent également à la réussite de vos vacances.
Dates de voyage: Envols réguliers à partir du 5 mai 14 jours dès Fr. 920.-

Ischia
La plus grande île dans le golfe de Naples a tout ce qu'il faut pour des vacances réussies. Des beautés naturelles, de très bons hôtels (en partie équipés d'installations de cure), des plages magnifiques et des sources thermales ont fait d'Ischia une destination de vacances très recherchée. Découvrez Ischia personnellement - vous en serez enchantés.
Dates de voyage: Envols réguliers à partir du 7 avril 14 jours dès Fr. 980.-

Marti
Priorité à la qualité!
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. 039 / 23 27 03

Matelas
de santé soit **ROBUSTA** ou **RESSORTA**, sommiers réglables.
Reprise de vos anciens matelas.
H. HOURIET Meubles
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 22 30 89

Garages
en béton armé, toit plat avec étanchéité, porte basculante. Qualité suisse!
Modèle standard seul Fr. 3800.-. Modèle utilitaire seul Fr. 4800.-. Garages enterrés, prix très avantageux pour commandes rapides.
Tél. tout de suite au (021) 37 37 12. Uni-norm.

A LOUER
garage
Paix 2, pour le 1er mai ou date à convenir.
Prix: Fr. 70.-.
Tél. (039) 22 26 57.

A louer
appartement
pour fin avril 1979,
de 4 chambres, cuisine, douche, chauffage mazout par conduite, chambre-haute, bûcher, cave, 1er étage, centre. Prix modéré. S'adresser: Progrès 15, 2e étage. Tél. (039) 23 81 54.

PÉRY
A louer pour le 1er mai 1979
ATTIQUE
de 88 m2, comprenant salon avec cheminée, 2 chambres à coucher, coin à manger, cuisine équipée, grande salle de bain, WC séparés, terrasse, cave et galetas. Tél. (032) 22 86 33 pendant les heures de bureau (ou 032/96 13 74).

CAFÉ DE LA CHARRIÈRE
La Chaux-de-Fonds
demande
bonne sommière
2 jours congés par semaine.
Tél. (039) 23 29 47

CS Prêt personnel
rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8 000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10 000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16 000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de 56 C
Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Les comptes 1978: un résultat inespéré

Le Conseil communal renonce à une augmentation des impôts

Le Conseil communal de Neuchâtel a publié les comptes pour 1978. Le compte d'exploitation présente 147.252.724 fr. 23 aux produits, 148.790.426 fr. 95 aux charges, soit, au compte d'exploitation, un déficit de 1.537.702 fr. 72, alors que le budget prévoyait un déficit de... 5.377.918 francs. Quant au bouclage final, il dénote un déficit net pour bouclage de 107.408 fr. 39, au lieu des 4.377.918 fr. budgétés.

Indépendamment des améliorations enregistrées, ce léger déficit se traduirait par un découvert de plus de trois millions si les amortissements avaient été effectués selon les bases légales.

Automobiliste blessé

Hier à 1 h. 40, un automobiliste de Neuchâtel, M. Daniel Messeri, 21 ans, montait l'avenue Jean-Jacques Rousseau. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 7, au début d'un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine et il s'est jeté de plein fouet contre le montant est de l'escalier conduisant à la rue de la Serre. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. Il souffre d'une plaie à la tête et d'un enfoncement de la cage thoracique.

Un cycliste se jette contre une voiture

Hier à 12 h., un cycliste de Hauterive, le jeune Michel Nicoli, 14 ans, circulait rue de la Dime en direction est. A la hauteur du Restaurant de la Grappe, il n'a pas été en mesure d'immobiliser à temps son vélo derrière la voiture conduite par M. J. M. B., de Nods, qui était à l'arrêt en dernière position dans une file de véhicules. Sous l'effet du choc, le jeune Nicoli a été déséquilibré et a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit par ambulance à l'Hôpital de la Providence. Il souffre d'une commotion et d'une plaie au menton.

L'exercice 1978 se termine donc avec un déficit de 107.804 fr. 39 alors que l'année précédente, il était de 4.138.000 francs. Par rapport aux prévisions budgétées, les revenus ont été de 3,5 pour cent plus favorables, tandis que les dépenses ont été de 1,25 pour cent inférieures. Le Conseil communal constate:

● Dans toutes les sections de l'administration les charges ont diminué ou les produits se sont accrus.

● Dans le domaine de l'instruction publique, la conjonction favorable de divers éléments accidentels qui pour l'essentiel ne se retrouveront pas, permet d'enregistrer une diminution des charges de 2,5 millions environ.

● L'amélioration du rendement de l'impôt sur les personnes morales apporte une augmentation des recettes de plus d'un million et demi.

● Une importante réduction du déficit hospitalier a été enregistrée grâce en partie au bénéfice de la Fondation de l'Hôpital Pourtales des années 1974 à 1976, pris en considération en 1978 dans les comptes et un accroissement des subventions cantonales.

● Les Services industriels ont bénéficié une fois encore du report de certaines hausses quant au prix d'achat de l'énergie.

● Une compression des charges et une légère amélioration des taxes au niveau du fonctionnement de la police ont conduit à une amélioration de l'ordre de un demi-million de francs.

UNE BONNE FORTUNE PROVISOIRE

Dans l'ensemble, ces facteurs ne se retrouveront pas tous au cours de l'exercice 1979 et ne masquent que momentanément la réalité de la situation financière de la ville. Cependant, ils permettent de ne pas recourir à la totalité des mesures que le Conseil communal avait estimées indispensables de prendre au moment où la majorité des éléments indiqués ci-dessus

étaient inconnus. C'est pourquoi le Conseil général sera saisi d'une demande visant à annuler l'arrêté augmentant de cinq pour cent pour deux ans les bordereaux de l'impôt communal des personnes physiques. Cette disposition a fait l'objet d'un référendum qui a abouti et qui aurait dû être soumis au peuple les 19 et 20 mai prochain.

Les amortissements ont été réduits aussi bien au budget que dans les comptes de 1978 de 3.563.671 francs, grâce à ceux effectués en supplément au cours des années précédentes. Or, dès 1981, les amortissements devront à nouveau être calculés selon les bases légales.

Il reste donc nécessaire de poursuivre la politique d'économie préconisée. L'exécutif présentera un rapport à ce sujet au législatif avant l'été. L'étude portera sur le caractère occasionnel ou permanent des résultats enregistrés en 1978. (rws)

Forte odeur de gaz à Saint-Blaise

Légère panique

Une très forte odeur de gaz s'est répandue hier dans la matinée à travers certains quartiers du village de Saint-Blaise, provoquant même une légère panique parmi le personnel de la fabrique d'Ebauches électroniques SA, située à environ un kilomètre à l'est de Saint-Blaise, sur territoire communal de Marin. Une personne a reçu des soins à l'Hôpital de Neuchâtel mais elle a pu regagner son domicile avant midi.

La source de cette pollution est le dépôt Shell de Saint-Blaise, qui a donné l'alerte. On y nettoie et remplit les bouteilles de propane et de butane qui sont en circulation sur le marché. Or l'une de ces bouteilles sensées être vides s'est révélée plus lourde qu'une bouteille pleine. L'employé l'a ouverte, et un peu de liquide sentant très fort s'est répandu. La bouteille a immédiatement été refermée, et la

centrale de Zurich avertie. Un spécialiste de cette maison est venu sur place avec un hélicoptère pour prendre le produit et le faire analyser au Centre toxicologique de l'EPF à Zurich. En fin d'après-midi, la centrale zurichoise de Shell a communiqué qu'il s'agissait, selon les analyses, d'éthyl-mercaptop, produit qu'on utilisait il y a plusieurs années pour donner une odeur au gaz. Les personnes qui ont respiré cette odeur ne risquent rien. On ne connaît pas l'origine de la bouteille en cause.

L'odeur, qui n'a pas particulièrement incommodé les employés du dépôt Shell, a en revanche créé une certaine panique dans les ateliers d'Ebauches SA, ayant pénétré dans les locaux par le système de ventilation. Les 600 personnes occupées ont été évacuées, mais au bout d'une heure, elles ont pu regagner leurs ateliers. (ats)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Révision de la Constitution de l'EREN

Sur quoi les protestants se prononceront le 25 mars

Une révision constitutionnelle prend du temps. La révision de la Constitution de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) a nécessité quelque dix ans de réflexions et de travaux. En effet, le 3 décembre 1969, le synode acceptait à l'unanimité le principe de l'étude des organes directeurs de l'EREN sans toucher aux principes fondamentaux qui président aujourd'hui à l'Eglise protestante, réformée, presbytérienne et synodale. Et le 25 mars 1979 — dix ans après — l'assemblée générale de l'Eglise (l'ensemble des protestants neuchâtelais ayant le droit de vote), convoquée par

paroisses devra se prononcer sur la nouvelle Constitution. L'issue de ce scrutin ne fait guère de doute et la participation s'annonce d'ores et déjà relativement faible. C'est en tout cas l'avis du pasteur Michel de Montmolin, qui présidait hier à Neuchâtel, en compagnie de son chancelier, M. Jean-Paul de Montmolin, une conférence de presse, visant à rappeler les contours de la nouvelle charte fondamentale de l'EREN, telle qu'elle a été adoptée par le synode, le 13 décembre 1978, par 132 oui, 2 non et 2 abstentions.

Pourquoi ce pessimisme quant à la participation au scrutin? Il y a, à cela, plusieurs raisons. La principale tient dans le fait que le nouveau texte constitutionnel n'a rien de révolutionnaire et que surtout, le nouvel article 4 — qui définit la qualité de membre de l'Eglise — remporte l'adhésion de presque tout le monde, cela grâce à l'habileté de plusieurs députés qui ont réussi, dans cette disposition, un fameux compromis. L'alinéa-clé du nouvel article 4 devient: «En sont membres tous ceux qui se reconnaissent chrétiens réformés évangéliques. Le baptême atteste leur appartenance à l'Eglise de Jésus-Christ». Cette nouvelle définition a le mérite de l'affirmative et de la clarté. Elle maintiendra une Eglise à la fois ouverte, mais aussi plus exigeante. Le règlement général d'application — dont la révision va se terminer à fin avril — devra préciser les modalités pratiques d'application de l'article 4. Il tentera de maintenir en la matière une certaine souplesse. L'Eglise ne tient pas à se compter, même si elle aspire à pouvoir compter de

manière plus sensible sur l'engagement de ses membres.

UN SYNODE PLUS PETIT

Deuxième temps fort de cette révision, à côté de la nouvelle définition de membre de l'Eglise; l'assouplissement des structures de l'Eglise, notamment du Synode, organe législatif.

Le Synode va passer d'environ 250 députés à une centaine. La réduction est de taille. Feront alors partie du Synode: des députés laïcs (un par paroisse), des pasteurs et des diacres (un pour deux laïcs), de représentants de la Faculté de théologie, de délégués des institutions spécialisées (Rochelle, CSP, Louvain, etc.) de délégués des communautés reconnues. En diminuant ainsi la députation, le Synode a toutes les chances de devenir plus efficace et plus vivant. Pourquoi? Parce que les députés se connaîtront mieux, que les plus timides craindront moins de se lancer à l'eau, que les pasteurs monopoliseront moins la parole, etc. Restera à veiller à ce que la transmission des décisions et discussions synodales dans les paroisses, se fassent utilement et efficacement.

AUTRES NOUVEAUTÉS

Une définition positive du membre, un Synode réduit constituent donc les deux modifications fondamentales. Mais à part cela? Eh bien:

■ Les colloques de district disparaissent. Les sessions synodales seront préparées par des Conseils régionaux, plus larges que les colloques.

■ Les commissions synodales permanentes diminuent.

■ Au niveau de la paroisse, un Conseil paroissial unique remplace les Conseils d'Eglise et les collèges d'Anciens. L'appellation d'Anciens a néanmoins été maintenue contre vents et marées. Le Conseil paroissial pourra cette fois-ci être présidé par un laïc.

■ Le nouveau texte fait plus expressément référence à l'œcuménisme.

Par contre, alors que quelques députés l'auraient souhaité, la composition du Conseil synodal (exécutif) demeure inchangée et sa présidence reste réservée à un pasteur.

Enfin, les articles relatifs aux études théologiques, n'ont pas été modifiés et sont ceux de la Constitution de 1942. Leur révision est à l'étude.

UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE

L'Eglise réformée neuchâtelaise est la seule en Suisse, avec celle de Genève, à être depuis des dizaines d'années, à la fois multitudiniste et séparée de l'Etat. C'était la volonté de la Constituante de 1942, qui consacrait la fusion d'une Eglise nationale et d'une Eglise indépendante. En 1979, cette même volonté est réaffirmée.

La révision de la Constitution de l'EREN, en dehors du souci de mieux structurer les organes de l'Eglise pour la rendre plus efficace ne pouvait échapper à la nécessité de repenser la définition du membre de l'Eglise.

La présence de l'Eglise dans ce canton se manifeste à travers les paroisses et les institutions spécialisées, comme le Centre social protestant par exemple. Une présence que la nouvelle Constitution réaffirme. (pab)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Assemblée aux Geneveys-sur-Coffrane de l'Association neuchâtelaise des patrons boulangers-pâtisseries

Comment promouvoir le pain



Une vue de l'assemblée des patrons boulangers-pâtisseries, ces « artisans du pain ». (photo Impar-Bovet)

L'Association neuchâtelaise des patrons boulangers-pâtisseries s'est réunie hier aux Geneveys-sur-Coffrane. Pour résumer les débats, menés avec aisance par le président, M. Jules Jaquier, du Landeron, disons que les boulangers-pâtisseries ne cessent de s'appliquer à la défense d'une « cause noble », la promotion du pain, sous toutes ses formes. Et il suffit de se balader devant une vitrine de boulangerie-pâtisserie pour se rendre compte de la multiplicité et de la diversité des formes! Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes aux « artisans du pain ». Autre élément important de cette rencontre qui a rassemblé une cinquantaine de boulangers-pâtisseries des quatre coins du canton: la relève ne pose actuellement pas de problème, plusieurs jeunes souhaitent sincèrement entrer dans la branche.

Dans son rapport, le président a brossé un tableau détaillé des activités 1978, en commençant par rendre hommage aux collègues décédés en 1978. Des multiples activités, retenons que le congrès suisse s'est déroulé à Einsiedeln; que le pain a été, de manière très sensible, à l'honneur, lors de la Fête du blé et du pain d'Echallens, cet été, grâce aussi au talent de Charles Apothéloz; que des cours ont été organisés au Centre de Prilly; qu'au

comptoir suisse, plusieurs éléments ont rappelé la valeur du pain. M. Jaquier a donné quelques indications pratiques, suite à la rencontre des présidents de section, à Yverdon. Soit: la nécessité pour les employeurs d'appliquer les dispositions de la Loi sur le travail et de la Convention collective, de rédiger des contrats simples, de prévoir par écrit un salaire de base, de veiller aux questions d'assurance, etc. M. Jaquier a aussi rappelé que par exemple un salaire de 2200 fr., accordé à un employé coûte au patron quelque 25 cts la minute (!), que le boulanger a l'obligation de s'inscrire au Registre du commerce si son chiffre d'affaires dépasse 100.000 frs et que de manière générale l'inventu ne devrait pas excéder 5 pour cent.

Les activités, organisées strictement sur le plan neuchâtelais ont en général bien marché, comme le pique-nique des Golières ou la visite du Centre professionnel de La Maladière.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le recrutement des apprentis semble facile. Cela s'explique pour des raisons conjoncturelles qui favorisent actuellement les professions de l'artisanat.

Lors des derniers examens destinés aux apprentis, sur 17 candidats, il n'y

a eu qu'un seul échec. D'autre part 5 candidats ont dépassé la moyenne de 5 et François Gerber, avec 5,5 de moyenne a pu participer au concours des apprentis de Lucerne.

De manière générale, a relevé M. Claude Krebs, dans son rapport, la formation professionnelle se passe dans de bonnes conditions et le niveau des apprentis se maintient dans une zone tout à fait acceptable. Quant à M. Daniel Mazoni, maître de cours, il a relevé que l'enseignement des jeunes ne se révèle pas tous les jours facile.

Une proposition, visant à modifier les statuts, qui permettrait de nommer également membre d'honneur, un membre du comité cantonal en fonction pendant 12 ans, a été renvoyée à plus tard.

EN BREF

Retenons encore de cette assemblée que:

■ Certains membres se sont déclarés insatisfaits de quelques articles publiés par l'organe de la FRC, « J'achète mieux » et de l'émission TV de Catherine Wahli, consacré au pain. Un échange de correspondance a d'ailleurs eu lieu entre la productrice de « A bon entendeur » et l'association. Un membre alors dira: « La seule manière de se mettre à l'abri des attaques est de se montrer honnête d'une part en respectant la qualité et d'autre part en fixant le juste prix ».

■ Le pain ne sera pas oublié à l'occasion de la semaine du CID (26 avril au 5 mai). A cette occasion, les membres de l'Association fabriqueront un pain neuchâtelais, selon une vieille, mais excellente recette.

■ Dates à retenir: Congrès suisse, à Berne, les 11 et 12 juin, Association romande, le 28 avril à Genève et le pique-nique des Golières, le 17 juin.

■ Deux exposés ont été attentivement écoutés. M. Bouly, secrétaire romand a parlé de la convention romande qui vise à défendre les professions des meuniers et boulangers, tandis que M. Tombet, de la Fiduciaire des boulangers a parlé des conséquences du décès du chef de famille, et de la manière de diminuer leur portée. (pab)

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

12 mars: Soguel, née Veuve, Elisa Marie, née en 1897, épouse d'Edmond, domiciliée à Cernier.

VAL-DE-TRAVERS

Patinoire couverte à Fleurier Qu'est-ce qu'on attend?

Le projet de construction d'une grande halle, recouvrant la patinoire et créant à son extrémité ouest une salle polyvalente, est dans l'air à Fleurier. C'est d'ailleurs un secret de polichinelle puisque les plans sont dessinés depuis un certain temps déjà et qu'une évaluation du coût des travaux a été faite. Le rapport de la LIM parle d'une halle polyvalente devisée à 500.000 francs, montant qui semble peut-être un peu juste mais qui, en tout cas, est dans les possibilités de la commune, laquelle enregistre pour l'exercice 1978 un important bénéfice, comme en 1977 d'ailleurs.

Alors que le CP Fleurier s'est maintenu en ligue B et que des communes de la même importance que Fleurier — Saint-Imier, Tramelan — ont fait le grand saut en acceptant d'améliorer, voire de créer de toutes pièces une infrastructure sportive pour le patinage, il est permis de se demander ce que l'on attend au Vallon. Mais, comme le confirment certaines rumeurs, il semble bien, cette fois-ci, que le projet sortira enfin des tiroirs ces prochaines semaines. Attendons, pour en savoir plus... (jic)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 26

**Ancien Stand
CE SOIR
dès 19 h. 45**

Soutenez les juniors!!!

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le
groupement des Juniors

F.-C. Chaux-de-Fonds
F.-C. Floria - Le Parc
F.-C. Etoile - Hockey
Ski-club - Cadets

Abonnements pour 25 tours Fr. 10.-
2 cartons - Maximum de marchandise

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

DIMANCHE 18 MARS à 20 h. 30
8e spectacle de l'abonnement

LES GALAS KARSENTY-HERBERT
présentent:

SOPHIE DESMARETS

PEAU DE VACHE

Comédie de BARILLET et GRÉDY
avec

Geneviève KERVINE - Jean BRETONNIÈRE

TROIS ANNÉES DE SUCCÈS AU THÉÂTRE
DE LA MADELEINE

LOCATION: TABATIERE DU THÉÂTRE, tél. (039)
22 53 53, dès mardi 13 mars pour les Amis du Théâtre
et dès mercredi 14 mars pour le public.

MACHINES À LAYER

marques suisses,
d'exposition, neuves
avec garanties

Gros rabais

Facilités
de paiement

Fr. 30.-

par mois
12 mois minimum

Nos occasions dès

Fr. 390.-

Réparations
toutes marques
sans frais
de déplacement

SAM

appareils ménagers
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 45 75

Je cherche à
La Chaux-de-Fonds
appartement

4 pièces, confort,
pour le 31 octobre
1979.

Ecrire sous chiffre
RM 4653 au bureau
de L'Impartial.



Printemps

Formidable!!!

Tous les livres de

TINTIN

au prix choc de

6.50

à notre rayon de librairie

où vous trouverez également, à prix avantageux
ASTÉRIX CHEZ LES BELGES

AVIVO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

Judi 15 mars, 14 h. 30
Maison du Peuple, (2e étage)

Ordre du jour statutaire

Présence indispensable

Votre comité

A LOUER garage

à l'année. Libre 1er avril. Rue du Marais
46. Tél. (038) 25 23 73.

A VENDRE, éventuellement à louer,
petit

bar à café

bien situé à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre WH 5309 au bureau
de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, tout confort. Libre
tout de suite. Tél. (039) 22 43 82.

A vendre

1 PNEU-D'ÉTÉ Firestone Cavalino, 165 X
14, peu roulé, Fr. 30.-; 1 pneu d'été
Good Year G 800, 165 X 13, peu roulé,
Fr. 30.-; 1 pneu d'été sur jante VW
Firestone, 560 X 15, Fr. 30.-; 3 pneus
Michelin ZX 175/70 X 14, Fr. 40.- pièce.
Tél. (039) 26 01 71.

PIANO Sabel, en très bon état. Tél.
(039) 22 65 15.

BON PIANO Burger & Jacoby. Cause
décès. Tél. (039) 22 69 14, le matin.

DEMANDES D'EMPLOIS

Aide-médecine dentaire

cherche emploi chez dentiste ou médecin.
Ecrire sous chiffre RD 5318 au bureau
de L'Impartial.

Gratteur

CHERCHE PLACE

Ecrire sous chiffre BL 5398 au bureau
de L'Impartial.

Lada n'a plus rien à prouver...



Nouveaux prix

LADA 1300 **8950.-**

LADA 1500 Combi **9950.-**
LADA 1600 Limousine

... car depuis 10 ans, la preuve est faite
quotidiennement. LADA, une voiture
faite pour durer... et qui dure! Une voiture
très robuste, économique et sûre.

Au delà des modes, LADA reste une voiture
concrète, adaptée aux réalités d'aujourd'hui
et de demain. Car le temps n'a pas de prise
sur les valeurs sûres.

...mais tout pour étonner!



ACCESSOIRES:

Sur demande, équipement
selon désir du client:
plus de 60 possibilités de
personnaliser votre véhicule.

SUSPENSION:

A ressorts hélicoïdaux, roues
indépendantes, amortisseurs
hydrauliques télescopiques,
barre stabilisatrice transversale.

EQUIPEMENT DE CONFORT:

5 places, chauffage-dégivrage,
compte-tours, confort d'une
limousine.

PERFORMANCES:

78 CV/DIN, 1568 cm³,
130 km/h.

TRANSMISSION:

Traction constante sur
les 4 roues, différentiel
central avec blocage,
démultiplication,
au total 10 vitesses.

Version d'origine **13950.-**

NIVA, la nouvelle 1600 4x4 - tout terrain

Fidèle à sa solide réputation, LADA va
encore plus loin. Ayant fait ses preuves sur
le terrain, voilà qu'elle attaque le tout terrain.
Avec sa traction constante sur les 4 roues,
LADA NIVA vous conduira où vous voulez,
quand vous voudrez: au travail, en vacances,

à la ville ou à la montagne, par sentiers
et autoroutes. Bref, une voiture qui a tout pour elle... et
pour les nombreux amateurs d'un véhicule
d'exception, capable de répondre aux
conditions d'utilisation les plus difficiles.

A vous de prouver que vous avez du bon sens: roulez LADA.

Essayez-la, elle vous étonnera!

Lada

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA - 1022 Chavannes/Lausanne -
Tél. 021/24 27 25

La Chaux-de-Fonds: Garage des Stades, Charrière 85, 039/23 68 13 - Garage + Carrosserie du Versoix, Campoli & Cie, Charrière 1 a, 039/22 69 88
Le Locle: Garage du Stand, Girardet 27, 039/31 29 41.

CANTON DU JURA

CANTON DU JURA

CANTON DU JURA

Assemblée des délégués de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin

Un combat engagé pour maintenir les troupes du train

Dernièrement s'est déroulée à Glovelier la première assemblée ordinaire des délégués de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin sous la direction de son président, M. Raymond Baume des Breuleux. 60 délégués et invités portaient présence et on remarquait parmi ces derniers MM. Henri Cuttat, chef du service de l'économie rurale du canton du Jura, Joseph Ananheim, vétérinaire cantonal, les parlementaires Georges Queloz, Martin Oeuvaray et Paul Cerf, Arthur Juillerat, expert chevalin fédéral, Luc Fleury et Blaise Oriet, vice-président respectivement secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura.

La fondation de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin fut, certes, un événement parmi tant d'autres. Elle intervint pourtant en prévision de la création de l'Etat jurassien, non seulement pour contribuer à doter l'Etat cantonal de structures efficaces au profit de l'agriculture mais aussi parce que la défense du cheval se devait de prendre de nouvelles dimensions dans une région considérée à juste titre comme le berceau de l'élevage.

UNE ACTIVITE FECONDE

La fédération fut officiellement fondée le 20 avril 1978 et lecture fut donnée du procès-verbal de constitution. Puis le président et le gérant de la nouvelle organisation se relayèrent pour rappeler les faits marquants d'une activité très féconde en peu de mois. Afin de s'appuyer sur un large soutien populaire, deux assemblées publiques furent organisées: elles mobilisèrent plus de 500 personnes. On y parla de l'intéressant problème zootéchnique des « robes blanches » dans la race des Franches-Montagnes (conférencier M. Joseph Studer), de l'avenir du cheval vu sous l'angle de la Confédération (M. U. Glättli) et de la réduction des troupes du train dans l'armée (M. le brigadier Louis Gisiger).

En prenant en charge ce dernier objet, la nouvelle Fédération jurassienne a d'emblée démontré qu'elle n'entendait pas subir. Absolument pas d'accord avec ceux qui prétendent que le cheval du train hippomobile est désormais condamné comme le fut la cavalerie il y a quelques années, les dirigeants de la fédération ont engagé un rude combat pour contester les arguments des milieux proches du DMF. La presse écrite a largement contribué à diffuser la position des éleveurs de chevaux du Jura et d'autres régions se joignent à présent au mouvement. Au cours de la discussion à l'intérieur de l'assemblée, certains interpellateurs se plaignirent de la passivité des hommes politiques affiliés au Club agricole des Chambres fédérales. La fédération souhaite vivement que nos représentants parlementaires s'engagent à fond pour contester le bien-fondé de la suppression des colonnes de train dans les corps d'armée de campagne.

M. Baume a encore fait état des démarches effectuées au niveau fédéral afin de maintenir à Glovelier le populaire concours central des étalons de trois ans. Cette manifestation, qui s'est substituée dès cette année au concours du canton de Berne pour devenir exclusivement fédérale, a obtenu le 15 février dernier un succès populaire et technique sans précédent.

Le président a enfin rapporté sur

les travaux préparatoires effectués par la fédération afin que le nouveau canton du Jura soit en mesure de prendre sans problème le relais du canton de Berne en ce qui concerne l'organisation des concours cantonaux de chevaux durant le mois de mars. A cette occasion, on a pu faire état de l'excellence des rapports entre les éleveurs de chevaux et le Département jurassien de l'économie. Ce bel esprit de collaboration mérite d'être relevé.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Les comptes ont été présentés par le gérant, M. R. Eschmann. Les ressources de la nouvelle fédération proviennent en majeure partie des cotisations des syndicats chevalins du Jura et de dons volontaires. En dépit de l'intensité des travaux accomplis, grâce bien sûr au dévouement bénévole dont les responsables ont fait preuve, l'exercice 1978 s'est terminé avec un modeste reliquat actif de 450 francs. Mais la fédération dispose cependant d'un fonds spécial de 6000 fr. que lui a versé le comité jurassien pour l'organisation du Salon du cheval à Paris. Ce fonds est exclusivement réservé aux chevaux de race Franches-Montagnes selon la volonté exprimée par les donateurs. Il doit servir à des expositions futures à l'étranger.

Face au programme d'activité très étoffé pour 1979, programme qui a d'ailleurs été développé au cours de l'assemblée, la fédération doit rechercher de nouveaux soutiens financiers volontaires. Elle fera donc appel au public, c'est-à-dire aux éleveurs de chevaux d'abord puis à toute personne qui éprouve de la sympathie envers le cheval. Les cotisations des syndicats chevalins demeurent inchangées.

UNE REQUÊTE AU GOUVERNEMENT JURASSIEN

L'assemblée a ensuite traité et approuvé les termes d'une démarche décidée par la fédération à l'endroit du gouvernement du canton du Jura. La suppression des colonnes du train dans les trois corps d'armée de campagne est une affaire politique. Si elle est acceptée par les Chambres fédérales, elle aura des conséquences sans doute graves pour l'avenir du cheval des Franches-Montagnes déjà malmené très sérieusement par la mécanisation en agriculture. Le Jura est la région de Suisse la plus intéressée au problème et les dirigeants de son élevage chevalin ont, face à une certaine passivité décelée à l'intérieur de cercles pourtant concernés, décidé de requérir les bons offices de notre gouvernement.

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin se dit persuadée que les effectifs de chevaux nécessaires à une mobilisation peuvent être reconstitués dans un laps de temps relativement court si l'Armée fait l'effort de doubler la prime de garde militaire (coût annuel: 5-6 millions de francs supplémentaires, en regard d'un programme d'armement de 1,44 milliard de francs) afin de créer un regain d'intérêt auprès des utilisateurs. L'infrastructure des éleveurs de chevaux de race Franches-Montagnes est demeurée intacte: les éleveurs font encore naître annuellement entre 1800 et 1900 poulains!

Dans la requête adressée au gouvernement jurassien, il est aussi fait état de l'handicap que nous rencontrons

dans notre volonté de créer de nouveaux débouchés en France. Ce pays est intéressé par la dernière race de chevaux de trait léger que constitue le « Franches-Montagnes » en Europe. Mais les droits de douane instaurés par nos voisins sont prohibitifs par rapport à ce que la Suisse demande aux exportateurs français qui nous fournissent des chevaux de selle. Un accord paritaire doit être recherché par notre gouvernement en relation avec les services de la Confédération.

Cette vivante assemblée des délégués des syndicats chevalins du Jura a démontré que les grands problèmes liés au cheval devraient désormais passer par la fédération jurassienne. Cette dernière a d'ailleurs obtenu d'être considérée par la Division fédérale de l'agriculture comme un interlocuteur valable des éleveurs du nouveau canton et de figurer dans la liste des bénéficiaires de la procédure de consultation. (R. Es.)

Parlement jurassien

Première session ordinaire le 22 mars

Après s'être constitué au début du mois de décembre de l'année dernière, le Parlement de la République et canton du Jura tiendra sa première séance ordinaire le 22 mars prochain. Outre l'adoption de son règlement, il examinera plusieurs demandes de crédits du Département de l'éducation et des affaires sociales, il se prononcera sur l'adhésion du canton au concordat intercantonal de la coordination scolaire et révisera le Code de procédure pénale.

Comme il fallait s'y attendre, le travail de l'Assemblée constituante laisse apparaître certaines lacunes. C'est notamment le cas en ce qui concerne le Code de procédure pénale que le Parlement est appelé à compléter par des dispositions réglant les débats devant la Cour criminelle puisque la Cour d'assises a été supprimée.

Le 3 janvier déjà, le gouvernement avait décidé d'adhérer au concordat intercantonal sur la coordination sco-

laire. Cette décision est maintenant soumise à la ratification du Parlement. En pratique, il s'agit d'officialiser un état de fait et de légaliser un droit coutumier inscrit dans les pratiques de l'Ecole jurassienne. Le canton du Jura pourra ainsi participer activement aux organes de la coordination scolaire, y compris dans les instances politiques de décision, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. La participation du Jura coûtera 95.000 francs pour la coordination romande et 22.500 francs pour la coordination suisse.

Enfin, le Parlement jurassien sera appelé à se prononcer sur six crédits concernant la construction ou la transformation de bâtiments scolaires et d'installations sportives pour un montant total de 16,8 millions de francs. Le projet le plus important concerne le Centre sportif de « La Blancherie », à Delémont, comprenant une salle de gymnastique et une piscine couverte, les subventions cantonales étant de l'ordre de 540.000 francs. (ats)

Découverte des valeurs pastorales de la nouvelle Constitution ecclésiastique de l'Eglise catholique romaine

III

Le chapitre IV de la nouvelle Constitution est destinée à l'organisation des paroisses. Sur le plan juridique, les paroisses sont reconnues collectivement de droit public. Ce statut leur donne une certaine autonomie. Sur le plan pastoral, il est prévu deux axes de vie: d'une part, au niveau de la paroisse ou du secteur, et d'autre part, au niveau de l'ensemble du Jura, avec un Centre pastoral et divers services, ce qui implique également une solidarité.

Le chapitre V est consacré aux ministères.

Les orientations prises par les articles 41 et 42 expriment les vues du Concile Vatican II et celles des Synodes 72.

L'Eglise, peuple de Dieu, est animée par l'Esprit-Saint qui donne à chaque baptisé les charismes dont il a besoin pour servir l'ensemble.

« Ces dons qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Eglise. » Vatican II.

« L'appartenance même à l'Eglise comporte en soi la racine d'une disponibilité susceptible de se développer en service dans la communauté. » Synode 72.

Le terme « ministère » exprime la reconnaissance de la diversité des ministères ordonnés, institués et baptismaux, la reconnaissance d'une participation des laïcs au ministère de l'Eglise, dans un esprit de service et de responsabilité.

Au cœur de cette diversité des ministères, le ministère du rassemblement, de la communion au Christ, celui du prêtre.

« Un témoin et un fondateur. Un homme qui, dans l'Eglise, ne monopolise pas les responsabilités, mais qui est responsable de la responsabilité de tous. » Cardinal Marty.

L'article 42 reconnaît le droit à l'évêque, comme pasteur de la portion du peuple de Dieu qui lui est confié, de nommer les responsables et les animateurs de la vie pastorale.

Le dialogue et la connaissance des besoins d'une région, d'une communauté, qui se réalisent en consultant les organes pastoraux, aident l'évêque à prendre une décision.

LES FINANCES

Le chapitre VI traite des finances. Les finances gérées dans un esprit d'économie et de justice, dans l'Eglise qui est au Jura, doivent aboutir à la découverte des valeurs authentiquement évangéliques.

L'Eglise et les paroisses subviennent à leurs besoins financiers par l'impôt ecclésiastique, par le produit de leur fortune et par d'autres recettes. (Art 43.)

L'Eglise prend des mesures pour atténuer les inégalités entre paroisses de capacité financière différente et pour financer des tâches supraparociales. (Art. 46.)

On veillera à gérer les finances de l'Eglise et des paroisses dans un esprit d'économie et de justice. (Art. 47.)

Ces dispositions de la Constitution ecclésiastique catholique dans le Jura qui auront force de loi, laissent transparaître le souci de partage qui doit animer chrétiens et paroisses.

« Contribuer au financement de l'Eglise et de ses services fait partie des devoirs d'un membre d'une confession. La contribution volontaire correspond à la décision également libre d'appartenir à telle confession. L'impôt ecclésiastique concrétise d'une manière aussi valable ce devoir de contribution ecclésiastique. Il peut en particulier répondre aux exigences de la solidarité et d'une équitable répartition des charges dans l'Eglise. » (Synode 72.)

Dans son fascicule: « Où vont les catholiques du Jura », le chanoine F.

Boillat rappelle que: « Celui qui contribue aux finances de l'Eglise entend participer à sa tâche pastorale. Aider financièrement l'Eglise, c'est reconnaître sa mission ».

Par le paiement d'un impôt et leurs dons, les chrétiens donnent et partagent une part du fruit de leur travail au profit de la vie matérielle et spirituelle de l'Eglise. Mais l'Eglise reçoit pour, à son tour, donner et partager.

Soucieuse de sa mission d'évangélisation, l'Eglise qui est au Jura consacre également aux Missions une part de ses revenus. La petite, moyenne ou plus grande part sollicitée sous la forme de l'impôt de paroisse n'atteindra son but que si elle est utilisée en tenant compte qu'il s'agit d'un don de chaque chrétien en faveur de la Communauté locale et de l'Eglise. Celles-ci ont mission, par l'intermédiaire de leurs organismes ecclésiastiques et caritatifs, de

lui donner sa finalité, à savoir la promotion des valeurs évangéliques.

Ces dispositions de la Constitution concernant les finances permettront à l'Eglise qui est au Jura, de développer une animation de la vie pastorale novatrice et active dans la ligne définie par Vatican II.

Dans cette optique, les finances gérées dans un esprit de justice et d'économie, doivent constituer le support efficace, solide et indispensable de toute vie pastorale dans le Jura. Les dispositions de la Constitution doivent aboutir à moyen ou long terme à une solidarité interparoissiale et interdépartementale. Elles doivent être considérées comme étant un moyen particulièrement propice pour revaloriser les sources authentiques du partage. Le Christ s'étant fait pauvre, ceux qui reçoivent, ne doivent-ils pas se faire aussi pauvres que ceux qui partagent.

(Commission 8 « Information »)

FRANCHES-MONTAGNES

SAINNELÉGIER

Affluence record pour la SFG

Une fois n'est pas coutume, la salle de l'Hôtel de Ville était archi-comble samedi soir à l'occasion de la soirée gymnique et théâtrale organisée par la SFG. M. Jean Vallat, président de la société, a salué la nombreuse assistance avant de céder la scène aux diverses sous-sections. Par leurs nombreuses présentations, les gymnastes, des plus jeunes aux vétérans, ont ravi les spectateurs par leur souplesse, leur grâce, leur audace.

Bravo aux monitrices et moniteurs pour la qualité de ces exhibitions et leur dévouement en faveur de la jeunesse du chef-lieu qui profite largement des possibilités que leur offre la grande famille de la SFG.

Enfin, une pièce de G. d'Hervilliez « A louer meublée » a terminé agréablement cette soirée en déridant les plus moroses. Placés sous la direction de Mme Marie-Louise Meier et de M. Jean Ourny, membre d'honneur, cinq jeunes acteurs ont parfaitement rendu le comique de la situation. (y)

Carnet de deuil

LES POMMERATS. — C'est avec émotion que l'on a appris le brusque décès de Mme Christian Siegenthaler, née Martha Meister, arrachée subitement à l'affection des siens, dans sa 78^e année. Née en 1901 à Schangnau, dans l'Emmental, la défunte y passa toute sa jeunesse. C'est en 1923 qu'elle épousa M. Siegenthaler, agriculteur. Elle lui donna une belle famille de sept enfants.

En 1929, le couple était venu s'établir dans le Jura comme fermier à Sur-le-Rang, près de Goumois. En 1946, M. Siegenthaler avait acquis un domaine agricole aux Pommerats. (g)

DELÉMONT

Nouveaux locaux pour le centre culturel

Le Centre culturel régional de Delémont a inauguré ses nouveaux locaux situés dans l'ancien home des vieillards à la rue de l'Hôpital. Au cours de la manifestation qui a ponctué cet événement, les quelque cent invités présents ont entendu des allocutions de MM. Dominique Amgwerd, président du CCRD et Claude Stadelmann, animateur permanent. (rs)

LES POMMERATS

Les 95 ans de la doyenne

Etonnante de vitalité, Mme Albertine Voisard, née Goudron, a fêté son 95^e anniversaire. La doyenne de la paroisse jouit encore de toute sa lucidité et elle s'occupe seule de son ménage. Née aux Pommerats, la vaillante nonagénaire a suivi l'école du village avant de fréquenter le pensionnat de Menzingen. Après un apprentissage de couturière, elle exerça son métier à domicile tout en collaborant au commerce exploité par ses tantes Lina et Aline Mérat. Elle reprit bientôt ce magasin et épousa en 1925, M. Jean Voisard qui exploitait une menuiserie. Le couple n'eut pas le bonheur d'avoir d'enfant. Veuve depuis 1964, Mme Voisard ferma définitivement les portes de son commerce en 1969, alors qu'elle était âgée de 85 ans! C'est cette année-là qu'elle fut victime d'une fracture du col du fémur; l'année suivante, elle eut encore la malchance de se briser un bras. Sa forte constitution lui permit de bien se remettre de ces deux accidents.

Paroissienne fidèle et dévouée, elle a permis, par sa générosité, l'achat des nouvelles orgues de l'église. Elle ne manque également pas une occasion de témoigner sa sympathie et son soutien aux sociétés locales et notamment à la fanfare dont elle est membre d'honneur. (y)

LE BÉMONT

Plusieurs constructions en vue

L'assemblée communale s'est réunie sous la présidence de M. André Boillat, maire, en présence de 17 personnes. A l'unanimité, elle a approuvé tous les points inscrits à l'ordre du jour, après avoir accepté le procès-verbal rédigé par Mme Jacqueline Brunod.

Les ayants droit ont décidé de vendre deux parcelles de terrain, l'une à M. Joseph Cattin, l'autre à Mme Juliette Jeanbourquin, tous deux de Saignelégier, qui envisagent de construire une maison familiale. Le prix de vente du terrain a été fixé à 1 franc le m² et une subvention communale de 6000 fr. a été votée en faveur des deux acquéreurs.

L'assemblée a admis que M. Pierre Beuret avait également droit à cette subvention de 6000 francs pour la rénovation d'une vieille ferme aux Rouges-Terres. Enfin, elle a voté un crédit de 23.700 francs pour la viabilisation de trois nouvelles parcelles au lotissement communal. (y)

Nouveau président à la Fédération jurassienne des maîtres mécaniciens

La Fédération jurassienne des maîtres mécaniciens diplômés, qui a vu le jour en 1971, s'est réunie samedi à Glovelier sous la présidence de M. Georges Guenot.

Selon ses statuts, la section jurassienne se préoccupe de tous les problèmes techniques, économiques et sociaux inhérents à la profession des maîtres mécaniciens diplômés. Elle tient de surcroît ses membres au courant de l'évolution des techniques modernes et elle favorise la formation professionnelle tout en se battant pour la reconnaissance et le respect de la maîtrise fédérale de mécanicien.

Tous ces problèmes furent abordés par le président Georges Guenot dans son rapport. Il évoqua en effet la nécessité d'une formation professionnelle approfondie dans cette période de récession et de revirement, la participation de la fédération aux examens de fin d'apprentissage, la préparation des nouveaux candidats aux examens de maîtrise.

M. Georges Guenot ayant émis le désir de se voir remplacé à la présidence, l'assemblée désigna M. Jean-Pierre Schaffter. A la suite de cette élection, le comité est composé de la manière suivante: Jean-Pierre Schaffter, président; Armand Chetelat, vice-président; Jean-Pierre Borer, caissier; Jean-Pierre Rieben, secrétaire; Georges Dobler, secrétaire des verbaux; membres, Georges Guenot et René Broglie. Quant à MM. A. Maire et W.

Habegger, ils sont membres de la Commission technique.

Enfin, au terme de la partie administrative, les participants purent entendre un exposé de M. Roger Schindelholz sur le système monétaire international et les conséquences des problèmes monétaires sur une économie régionale. (rs)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAINNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura Renseignements tél. 51 21 51.

...avec du goût. Muratti 2000

NOUVEAU: Extra Longs

MURATTI 2000 Aroma Plus
7mg 0,6mg
Condensat Nicotine

MURATTI 2000 Extra Longs Aroma Plus
9mg 0,8mg
Condensat Nicotine

Aroma Plus

5793

A VENDRE dans quartier nord-ouest,

PETIT IMMEUBLE

de 3 appartements de 3 pièces, tout confort, et combles aménagés.

Petit jardin.

Ecrire sous chiffre RJ 5354 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

engage

un mécanicien-outilleur

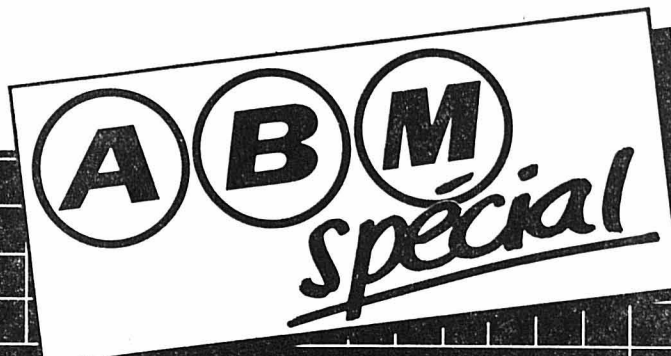
ou

un mécanicien de précision

pour la fabrication de moules d'injection

Place stable et rémunération selon capacités pour personne ayant de l'expérience.

Faire offre détaillée sous chiffre P 28-950030 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.



Articles de marque à prix ABM!

Gloria

Shampoo/shampooing, 150 g



2.20

Gloria

Hair-Spray, 350 g



3.90

Gloria

Pflegespülung/revitalisant/ravitalizzante, 200 g



2.90

Pacific

Seifen/savons/saponette 2 à 150 g



1.90

Binaca 2 BINACA FLUOR PLUS



3.50

La Chaux-de-Fonds POD 2000 Av. Léopold Robert

La Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux Centre «Les Perce-Neige»,

cherche pour son centre des Hauts-Geneveys:

un (e) éducateur (trice) spécialisé (e)

au bénéfice d'une expérience auprès de handicapés mentaux profonds, ou

un (e) infirmier (ière) en psychiatrie

pour le poste de

RESPONSABLE

de son pavillon de handicapés mentaux profonds (internat et externat).

Nous demandons:

- une expérience en éducation et en soins psychiatriques
- une personnalité apte à animer une équipe d'une dizaine d'éducateurs et éducatrices.

Travail dans un cadre moderne.

Conditions selon convention collective de travail.

Faire offre à la Direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys, ou prendre rendez-vous par téléphone au (038) 53 41 41.

Nous cherchons pour date à convenir,

sommelière

Tél. (039) 22 48 20

au printemps

cherche

pour son service D'ENTRETIEN

NETTOYEUR

robuste et consciencieux sachant travailler rapidement

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. _____
 Nom Prénom
 Rue No.
 NP Lieu

A vendre à La Chaux-de-Fonds

bar à café

de 60 places environ.

Etablissement bien agencé, situé dans un quartier commerçant.

Ecrire sous chiffre BZ 5016 au bureau de L'Impartial.

ÉTUDE EN VILLE engagerait

dame ou demoiselle

habile dactylographe, connaissance de la comptabilité nécessaire.

La préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience pratique.

Faire offres manuscrites à Case postale 41485, 2301 La Chaux-de-Fonds.

• MOUTIER • MOUTIER • MOUTIER •

Au Tribunal du district de Moutier

Le vendeur de pain sec acquitté

Des petits pains, des tresses, une tarte aux pommes et des sacs de pain sec vendus sans contrôle constituait la toile de fond de l'affaire pénale examinée, hier matin, par le Tribunal du district de Moutier, sous la présidence de M. Ronald Lerch. Une audience peu banale qui s'est terminée par l'acquiescement du prévenu, accusé par son patron de s'enrichir à ses dépens. Les preuves formelles faisant défaut, le Tribunal prévôtois composé des juges Althaus, Brunner, Marti et Mercier — après avoir délibéré et voté à huis clos — a libéré de la prévention d'abus de confiance J. O., ressortissant fran-

çais, toutefois sans lui accorder d'indemnités. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Véritablement le plaignant W.W. de Moutier n'avait pas étudié toutes les conséquences de sa plainte, déposée contre son ancien employé en septembre 1976. Son entreprise qu'il voulait « modèle » connaissant de sérieux ennuis, il avait vu rouge lorsque J. O. demanda à son avocat de défendre ses intérêts pour ses arriérés de salaire.

Furieux, le patron porta plainte pour des ventes sans quittances de sacs de pains secs, de quelques petits pains et tresses ainsi que pour une tarte aux pommes. Toutefois, aucun indice ne permet de mettre en doute la bonne foi du vendeur de pain sec qui remettait — selon ses dires — les sommes des ventes de « mano à mano » à W.W. Idéologue, l'employeur avait, à la sortie de son école sociale, acheté une boulangerie-pâtisserie en gros qu'il voulait voir fructifier grâce à l'autogestion.

sier depuis le début, c'est moi qui aurais porté plainte contre W. W. pour dénonciation calomnieuse.

Le Tribunal de Moutier devait également estimer que J. O. ne pouvait être reconnu coupable. L'instance judiciaire le libéra de la prévention d'abus de confiance, toutefois sans indemnités, les frais étant mis à la charge de l'Etat. Dans ses considérants, M. Lerch déclara que l'abus de confiance était un délit grave. Des preuves irréfutables auraient dû être apportées, ce qui n'a pas été le cas. Justifiant le refus d'indemniser l'accusé, le président du Tribunal souligna que le prévenu portait une part de responsabilité pour avoir accepté de vendre de la marchandise sans contrôle.

Laurent GUYOT

CANTON DE BERNE

Les banques bernoises abaissent les taux hypothécaires

Les banques bernoises emboîtent le pas et abaissent elles aussi les taux hypothécaires. Selon un communiqué de l'Association des banques bernoises, la Banque Cantonale de Berne, la Caisse hypothécaire du canton de Berne ainsi que les banques et caisses d'épargne sises dans le canton, ont décidé de réduire au 1er juillet 1979 les taux hypothécaires de un quart pour cent. Cette mesure entre immédiatement en vigueur pour les nouvelles affaires. Les taux d'intérêt seront dès lors de 4 pour cent pour les hypothèques en premier rang et de 4,5 pour cent pour celles en deuxième rang. (ats)

L'IGNORANCE DU MÉTIER

Ne connaissant pas grand chose au métier de boulanger-pâtissier, W. W. commet quelques erreurs. Les restes de pains ont atteint 10 à 12 sacs par semaine durant près de six mois. De plus il ne tenait aucune comptabilité. Les commandes étaient livrées sans quittances. Autant d'éléments qui permettent à la défense de jouer sur du velours. L'avocat delémontain chargé des intérêts de l'inculpé tenta tout d'abord une conciliation. W. W. s'obstinant, l'homme du barreau ne mâcha pas ses mots. « Il n'y a absolument rien dans le dossier qui prouve que mon client a retenu des sommes. Et je vous assure que si j'avais été en possession du dos-

• DISTRICT DE COURTELARY •

Affaires scolaires et forestières, transports, urbanisme et finances ont été évoqués au Conseil municipal de Corgémont

Le Conseil municipal, présidé par le maire M. Fernand Wirz a traité des affaires suivantes :

Affaires scolaires. — Les autorités ont ratifié la proposition de l'Ecole primaire de charger M. Raoul Ribaud de la tenue du registre du Service dentaire scolaire, suppléante Mme Giglio. Les commissions scolaires seront consultées sur l'opportunité de constituer un service de patrouilleurs scolaires.

Future patinoire couverte

Un toit à un ou deux pans ?

Au terme des quatorzièmes Jeux d'Erguel de hockey sur glace, la patinoire artificielle de Saint-Imier a fermé ses portes dimanche soir. Les responsables n'ont pas perdu leur temps pour ce qui concerne la couverture de la piste. Lundi soir, la commission chargée du projet s'est réunie pour parler des derniers points de détail. Les participants se sont surtout occupés de définir le genre de construction. Le toit de la patinoire couverte aura-t-il un ou deux pans ? Rien n'est décidé et une offre complémentaire a été demandée. Dans un premier temps, il était prévu un pan, la petite façade se trouvant côté Suze permettant ainsi à l'eau de pluie et à la neige de glisser dans la rivière. Mais comme il est prévu de jouer au tennis durant l'en-

tre-saison dans la halle, la hauteur ne serait pas idéale. C'est pourquoi une étude portant sur les deux pans vient d'être demandée. Reste à savoir si le coût (le devis s'élève à 1,25 million) sera le même, car la hauteur des façades et partant la surface changeaient.

D'ici une dizaine de jours, la commission prendra définitivement position avant de publier les plans. Hier, les premières mesures ont été effectuées aux alentours de la patinoire. Pour éviter toutes mauvaises surprises, il sera encore procédé à une expertise géologique. La couverture sera réalisée pour le début de la saison prochaine, mais la fin des travaux n'interviendra fort probablement qu'en 1980. (lg)

Il en est de même pour le cahier des charges du garde-police.

La pose de la nouvelle fenêtre à la façade est de l'ancien collège sera confiée à l'atelier de menuiserie Maurice Droz. Une étude sera effectuée pour la réfection extérieure de ce bâtiment, ainsi que pour une distribution d'eau chaude.

Adoption de règlement. — Après consultation des instances intéressées et quelques modifications, le règlement de la Halle de gymnastique a été adopté.

Gares CFF. — D'une séance à laquelle les municipalités du Vallon ont été invitées par la préfecture à participer, il ressort que ces communes ont été unanimes pour intervenir auprès des organes de décision des CFF pour éviter la suppression de postes de travail dans la région par l'automatisation du service dans les stations de la ligne Bienne - La Chaux-de-Fonds.

L'effet d'une telle démarche paraît toutefois bien aléatoire, le trafic des personnes et des marchandises ayant fortement régressé au cours des dernières années. Seul une utilisation plus intense des chemins de fer permettrait d'éviter les mesures de restriction envisagées par les CFF. Or pour essayer de combler les déficits, les chemins de fer ont procédé à des augmentations graduelles des tarifs telles que même le service des colis des PTT s'effectue maintenant en grande partie par la route.

Affaires forestières. — Lors d'une séance avec l'ingénieur forestier M. F. Gauchat, les membres de la Commission forestière ont pris connaissance de l'attribution des coupes de bois pour l'année 1979.

La municipalité pourra procéder à l'abatage de 1500 m3, dont 1030 m3 de résineux et 470 m3 de feuillus. Trois acheteurs sont intéressés par ces bois. Une partie des lots a déjà été attribuée à une scierie de la région.

Les comptes du triage forestier démontrent que sur une activité du garde-forestier M. Werner Marti de 3131 h. pour l'ensemble du triage forestier formé de bourgeoisies de Cortébert et de Corgémont, ainsi que de la Municipalité de Corgémont, la part effectuée pour la municipalité est de 918 h. Les frais pour l'exercice écoulé sont de 13.815 francs.

L'activité du garde-forestier a été partagée encore entre la Bourgeoisie de Corgémont et celle de Cortébert à raison de 500 heures pour la première et 702 h. pour la seconde.

Le budget pour 1979 prévoit une augmentation des charges salariales qui se traduit pour la municipalité à une

participation financière de 13.224 fr. ou 35 pour cent de l'activité totale. La Commission forestière se rendra sur le pâturage du Droit pour fixer le tracé de la barrière destinée à séparer les pâturages de la forêt. Cette barrière est exigée par les services forestiers afin d'éviter que le bétail pénètre dans les sous-bois et y cause des dégâts à la forêt en croissance.

Cimetière. — Les autorités ont consenti à une augmentation du prix de 50 fr. pour la préparation des tombes. Les frais qui incombent aux familles seront à l'avenir de 250 fr. pour une tombe et de 50 fr. pour un emplacement de l'urne d'incinération. L'endroit réservé pour les incinérations sera prochainement totalement occupé. Une extension est envisagée.

La possibilité d'améliorer l'aspect général du cimetière est également prévue.

Télévision par câble. — Dans sa réponse à une lettre de la municipalité, la société Téléson qui a son siège à Sonceboz fournit d'intéressantes données sur le coût de distribution des programmes TV par câble, au moyen de l'antenne collective installée au Schilt, sur la Montagne de l'Envers.

Lorsque ces données auront été complétées par le coût de l'établissement d'un réseau local de distribution, les autorités pourront procéder à une enquête, afin de déterminer dans quelle mesure les citoyens sont intéressés par ce genre de diffusion.

Numérotation des maisons. — Le travail d'établissement d'un plan de répartition des numéros d'immeubles par rues a été confié à un jeune universitaire M. Michel Liechti, qui procédera aux relevés en mars durant sa période de vacances.

Petit permis. — Un permis a été octroyé au Dr Ennio Salomoni pour la réfection de la façade de son immeuble dans lequel sera installé son cabinet de consultations.

Comptes 1978. — Après l'attribution de 37.126 fr. pour le paiement du solde du compte des Chemins de la Tanne et de 20.000 fr. de participation de la municipalité au déplacement de la porcherie, il reste à disposition pour l'exercice 1978 un excédent de produits de 961 fr. que le Conseil municipal propose d'attribuer à une réserve libre. (gl)

CORMORET

Assises de la Concorde

C'est au début du mois que la société de prévoyance « La Concorde », de Cormoret, a tenu son assemblée générale. La séance, présidée par M. André Rollier, comprenait à l'ordre du jour les comptes 1978, les nominations statutaires et le budget 1979-1980.

Présentés par le caissier M. Frank Vaucher, les comptes ont bouclé avec une diminution de fortune de 510 fr. Depuis 1972, la société n'avait plus enregistré de situation déficitaire.

Afin d'éviter le renouvellement d'un bilan négatif, le comité a jugé opportun de proposer à l'assemblée deux solutions ; réduire les prestations de la caisse ou augmenter les cotisations. Au vote, les membres présents se sont prononcés pour la deuxième solution. La composition du comité pour l'année en cours est la suivante : président André Rollier, vice-président Pierre-André Blaser, secrétaire-caissier Frank Vaucher, membres adjoints : Robert Bachmann et Jean-Jacques Ganguillet. Les vérificateurs des comptes sont André Dell'Acqua et Delio Valsangiacomo.

Au cours de l'année 1978, deux membres sont décédés ; l'assistance a été invitée à se lever pour honorer la mémoire des disparus.

Une campagne de recrutement sera entreprise afin de maintenir l'effectif de la mutuelle aux environs de 120 membres. (mv)

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Des nouvelles du camp de ski



Déjà la pluie au départ, ce qui pourtant n'empêcha pas une excellente ambiance de régner.

Comme nous l'avions annoncé il y a quelque temps déjà, les élèves des 8e et 9e années primaires sont actuellement en camp de ski à Montana. Partie dimanche peu après 13 heures, cette cohorte de jeunes gens et de jeunes filles, plus de 80 au total, est bien arrivée sur place. Lundi soir déjà, on avait de leurs nouvelles. Ces dernières se résumaient ainsi : « Pluie et neige nous accompagnent mais nous pouvons tout de même skier. Pas de problème, pas d'accident, et bonne ambiance ».

C'est à la maison général Guisan que sont hébergés les skieurs de ce 5e camp de ski. Ils disposent de chambres à deux et trois lits avec eau chaude

dans toutes les chambres, tapis tendus, réfectoire avec TV couleur, etc. etc.

Signalons que ce camp est placé sous la responsabilité de M. Raoul Voirol qui pourra compter sur l'aide de ses collègues suivants : Georges Marti (responsable de l'intendance), Gérard Paratte (chef technique), Alexandre Vuilleumier (responsable des finances). Quant aux moniteurs, ils ont noms Mlle Maria Pedrosa, MM. André Tellenbach, Marc-Olivier Rufli, Claude Gindrat, Jean-Paul Droz, Yves Leuzinger, André Habegger et Raymond Geiser. L'équipe de cuisine est formée de Mlle Renée-Claire Voirol (maîtresse des cours ménagers), secondée par Mme Simone Feuz et M. Gaston Bi-

frare. Comme on peut s'en rendre compte, tout a été mis en œuvre afin de faire de ce 5e camp une réussite complète. Seuls cinq élèves ne pouvant pratiquer le ski devront se rendre en classe et ne pourront participer à la joie de leurs camarades.

(Texte et photo vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. — C'est avec consternation que l'on apprenait hier matin le décès de M. Marc-André Rossel-Linder. On savait M. Rossel malade, mais l'annonce du décès de ce jeune époux a été très durement ressentie parmi son entourage. Né en 1935, domicilié à la rue de la Place 9, M. Rossel s'en est allé après une longue maladie. Le défunt avait eu une grande activité au sein de l'entreprise qu'il dirigeait avec ses deux cousins et s'était beaucoup dévoué pour la bonne marche de Sabina S.A. (vu)

Villeret: bonne surprise pour les contribuables

Les comptes communaux pour l'exercice 1978 sont sur le point d'être bouclés. Ils réservent aux contribuables une heureuse surprise : un excédent de recettes de plus de 84.000 francs.

Tenant compte du vœu exprimé lors de l'assemblée de décembre, le Conseil communal a décidé d'utiliser cet excédent pour alimenter la réserve pour la construction d'une halle de gymnastique en y versant une somme de 60.000 francs. Il a également versé une somme de 22.000 francs au Fonds de construction de la protection civile.

Il faut encore relever que, dans le cadre du budget, des réserves ont été constituées, soit : 10.000 francs pour la STEP ; 10.000 francs pour la construction du passage sous-voie des Planches, et 4000 francs pour le remplacement de l'Unimog. En ce qui con-

cerne le passage sous-voie, la somme prévue pour ces travaux, soit 60.000 francs pour la commune est entièrement épargnée et ne demande qu'à être employée.

Il faut signaler également que, durant le dernier exercice, deux dépenses avaient fait l'objet de demandes de crédits supplémentaires : la construction d'une annexe au hangar des pompes pour 22.000 francs, et l'achat d'une fraiseuse à neige pour 17.000 francs.

Le caissier communal, M. Walther, attribue ce beau résultat aux raisons suivantes : d'abord à un budget strictement respecté par le Conseil communal ; ensuite à une rentrée d'impôts versés par les personnes physiques supérieure aux prévisions ; enfin à une économie appréciable au chapitre de la répartition des charges des oeuvres sociales. (mb)

mémento

La Main-Tendue: téléphone 143.
SAINT-IMIER
 CCL : 20 h. 15, Conférence « Ecole romande ».
 Service du feu : tél. 118.
 Service technique : tél. 41 43 45 ; électricité, eau et gaz : 41 43 46.
 Police cantonale : tél. 41 25 66.
 Police municipale : tél. 41 20 46.
 Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.
 Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.
Hôpital : tél. 42 11 22.
 Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
 Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Ambulance : tél. 42 11 22.
 Aide familiale : tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
 A. A. (alcool. anon.) : 41 12 18.

COURTELARY
 Service du feu : No 118.
 Police cantonale : tél. 44 14 27.
 Préfecture : tél. 41 11 04.
 Sœur visitante : tél. 44 11 68.
 Médecins : Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
TRAMELAN
 L'Impartial : Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
 Services techniques et permanence eau-électricité : tél. 97 41 30.
 Police municipale : tél. 97 51 41 ; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Feu et police cantonale : tél. 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
 Médecins : Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Nottter (032) 97 65 65.
 Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Centre de puériculture : tél. 97 62 45.
 Aide familiale : tél. 97 42 50.
 Inf. visitante : tél. 97 68 78.

Voir autres informations jurassiennes en page 27

L'IMPARTIAL
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
 Direction: Roger Vuilleumier
 Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
 Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251
 Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

LE DERNIER... grand loto 5 CARTONS

FONDATION SUISSE POUR LA RECHERCHE EN MICROTECHNIQUE, NEUCHÂTEL

Mise en soumission de travaux:


La Fondation met en soumission les travaux:
— de terrassement, maçonnerie et béton armé,
— de charpente métallique, relatifs à l'agrandissement, la surélévation et la transformation du bâtiment rue Jaquet-Droz 7, à Neuchâtel (ancienne Ecole technique).

Les entrepreneurs qui désirent participer à cette soumission peuvent s'inscrire rapidement au Bureau d'architecture d'Ebauches S. A., 1, Faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, tél. (038) 21 21 25.

Les soumissions seront distribuées les 16 et 19 mars 1979, à la rue Jaquet-Droz 7, à Neuchâtel, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. Elles devront être rentrées jusqu'au 10 avril 1979 (date du timbre postal).

DIMANCHE 18 MARS à 16 heures

FIAT X 1/9
1977 - 11 000 km.
FIAT 131 1300 Spéciale
1978 - 21 000 km.
EXPERTISÉES
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
Echange - Crédit immédiat
Garage et Carrosserie de La Ronde
Rue Fritz-Courvoisier 55
Téléphone (039) 23 54 04

A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL
Rue Pury 3
appartement confortable
Fr. 278.—, charges comprises.
Libre tout de suite.
Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
 Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

ATTENTION! Salle communale Maison du Peuple

A LOUER
pour le 31 mai 1979 ou date à convenir
DANS IMMEUBLE NEUF TRÈS BIEN INSONORISÉ
SPLENDIDE APPARTEMENT DE 4 CHAMBRES
tout confort. GRAND SALON
Cuisine agencée. Ascenseur.
Balcon. Coditel.
Loyer Fr. 550.— + charges
Tél. (039) 26 75 65
pendant les heures de bureau.

A LOUER pour le 1er avril 1979 ou date à convenir, rue Jardinière 131:
grand 2 pièces
Tout confort, cuisine, WC, salle de bain, cave, chambre-haute et bucher.
Loyer mensuel Fr. 331.— toutes charges comprises.
S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

MAXIMUM DE MARCHANDISE AUTORISÉ
Boxing-Club + La Théâtrale

Multipack 14.3.-20.3.
Pâtes aux œufs frais Tipo M***
Nouilles en spirales
Paquet de 500 g 1.20
2 paquets **1.90** au lieu de 2.40



Avec mode de cuisson détaillé sur l'emballage.

Multipack jusqu'au 20.3.
Aproz Citron
1 litre -.70 2 litres **1.-** (+ dépôt) au lieu de 1.40
Aproz minical citron pauvre en calories, édulcoré artificiellement.
1 litre -.80 2 litres **1.20** (+ dépôt) au lieu de 1.60



Offre spéciale jusqu'au 20.3.
Coupe «Choco-Split»
MIGROS data Crème glacée à la noisette, truffée de fragments de chocolat. Emballage familial de 400 g
2.30 au lieu de 2.80 (100 g = -.57,5)



Offre spéciale jusqu'au 21.3.
Beurre à la crème fraîche «Valflora»
en exclusivité dans votre Migros.
100 g **1.10** 200 g **2.10** au lieu de 1.35 au lieu de 2.60
Beurre M-Floralp
100 g **1.15** 200 g **2.20** au lieu de 1.40 au lieu de 2.70
Beurre de crème douce Rosalp
100 g **1.15** 200 g **2.20** au lieu de 1.40 au lieu de 2.70




Poulets suisses
de qualité élevés au sol
Optigal
Offre spéciale 14.3.-20.3. **4.80** au lieu de 5.60
surgelés 1 kg
Offre spéciale 14.3.-17.3. **5.-** au lieu de 5.90
frais 1 kg



ainsi que tous les autres beurres de choix.

NOUVEAU A MIGROS
Pour rester en forme
Dispensateur d'énergie vitaminé pour toute la famille
sans alcool
Flacon de 250 ml **4.70**
Dispensateur d'énergie à base de levure et de malt
Flacon de 250 ml **5.-**
Dispensateur d'énergie à base de pollen
Flacon de 250 ml **5.30**
En vente dans les principaux Marchés Migros.



Café «Exquisito»
Offre spéciale 14.-20.3. Un mélange aromatique composé des meilleures sortes de cafés.
Paquet de 250 g **2.50** au lieu de 3.-
Paquet de 500 g **5.-** au lieu de 5.80



M-fix
Feuilles autocollantes
en matière plastique souple. 13 motifs.
Rouleaux de 2,20 m, largeur 45 cm **3.30**
M Multipack **5.80** au lieu de 6.60
2 rouleaux au choix



Prix. Qualité. Choix. MIGROS

A VENDRE
salle à manger chambre à coucher meubles de salon
ainsi que différents
Tél. (039) 22 42 10.

Kapitalkräftiger Privatsammler **KAUFT** grosse, gepflegte
Briefmarkensammlung
auch alte Briefe aus Erbschaft oder grossem Nachlass, mind. Fr. 50.- 100 000.-
Offerten erbeten an:
R. BAUMANN
Morystrasse 90, 4125 Riehen.

A louer dans ancienne maison, centre ville,
appartement rénové
tout confort, cuisine habitable, 3 pièces spacieuses, chauffage général, eau chaude. Prix raisonnable.
Libre tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre AD 5238 au bureau de L'Impartial.

Rabais exceptionnel 15-20% sur les **orgues électroniques**
Demandez notre documentation vente démonstration sur rendez-vous. Tél. (038) 53 31 92.
HOHNER Musique
Fontainemelon

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

TOM and JERRY



Le Conseil national s'est interdit tout écart

La lente édification de la nouvelle assurance-accidents

La nouvelle loi sur l'assurance-accidents prend forme. Trente et un articles ont subi avec succès hier l'épreuve du Conseil national. Il en reste quatre-vingt-cinq. Le conseiller fédéral Hans Hurlimann n'est pas au bout de ses peines. Mais la journée d'hier lui a été en tout point favorable. C'est déjà cela d'acquis, a-t-il dû se dire ! Toutes les propositions de minorité incitant à s'écarter du texte gouvernemental ont été repoussées.

La seule proposition de minorité qui, au contraire, souhaitait en rester au projet du Conseil fédéral a été acceptée. Elle avait trait à l'assurance facultative. La commission voulait accorder à toute personne assujettie pendant plus de dix ans à l'assurance obligatoire et qui cesse de l'être parce qu'elle n'exerce plus d'activité lucrative la possibilité de s'assurer à titre facultatif. Par 73 voix contre 63, le Conseil national a biffé cette possibilité, jugée contraire au système de l'assurance.

Au stade où le Conseil national en est arrivé hier, la nouvelle loi se présente ainsi :

■ Sont assurés à titre obligatoire tous les salariés, y compris les travailleurs à domicile, les apprentis, les stagiaires. Le Conseil fédéral pourra exempter notamment les membres de la famille de l'exploitant, les diplomates et fonctionnaires étrangers. Il pourra aussi, à la requête des organisations professionnelles, soumettre à l'assurance obligatoire certaines catégories d'indépendants. Les employeurs et les indépendants pourront s'assurer à titre facultatif. Par 77 voix contre 58, le Conseil national a refusé d'inclure dans l'assurance obligatoire les prisonniers, déjà assurés par les cantons.

ÉTENDRE LA NOTION DE L'ACCIDENT PROFESSIONNEL ?

■ Les prestations d'assurance seront versées en cas d'accident professionnel, d'accident non professionnel et de maladie professionnelle.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

Par 66 voix contre 60, le Conseil national a refusé d'inclure dans les accidents professionnels les accidents qui se produisent sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail. Défaite de justesse pour le démocrate-chrétien zurichois Seiler, appuyé par les socialistes et communistes en coraire.

Si M. Seiler avait gagné, les primes pour ces accidents-là auraient été à la charge de l'employeur, et de plus l'employé (car telle est la plus grande différence pratique entre accidents professionnels et accidents non-professionnels). Le conseiller fédéral Hurlimann a mis en garde contre une telle nouveauté, qui réduirait l'intérêt de l'employeur à la meilleure prévention des accidents possible, puisque le secteur qui serait ajouté à sa responsabilité — les accidents se produisant sur le chemin vers l'entreprise — échapperait à son contrôle. Au surplus, les tribunaux auraient les bras pleins de procès sur la question de savoir s'il s'agit ou non d'un accident s'étant produit sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail. (Rien que pour la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents, ces accidents représentent une dépense de 90 millions de francs par an).

LES LIMITES DE LA SOLIDARITÉ

■ Les travailleurs à temps partiel ne sont pas assurés contre les acci-

Au zoo de Rapperswil Petit dauphin triste

Dans la nuit de dimanche à lundi, le bébé dauphin né jeudi dernier au zoo pour enfants de Rapperswil est décédé de manière inattendue. Les causes du décès ne sont pas encore connues. Le jeune dauphin, de sexe féminin, sera soumis à un examen scientifique. En 1977 déjà, un bébé dauphin était mort dans le zoo du Cirque Knie peu après son premier anniversaire. (ats)

En quelques lignes

GENEVE. — L'Iran n'exclut pas des représailles économiques au cas où la Suisse refuserait de « restituer » les biens du chah, qui « trahi son peuple ». C'est ce qui ressort d'une déclaration faite à la Télévision suisse romande par le vice-premier ministre iranien, M. Amir Entezam.

BERNE. — M. Georges-André Chevallaz, chef du Département fédéral des finances et des douanes, a reçu hier la visite de M. V. S. Alkhimov, président de la Banque d'Etat d'Union soviétique.

ZURICH. — La croissance économique s'accélérera vraisemblablement un peu pendant ces prochains mois, de sorte que la situation sur le marché de l'emploi ne s'aggraverait guère, écrit la Commission de recherches économiques dans son dernier bulletin.

dents non professionnels. Plaidant hier la cause des quelque 300.000 femmes travaillant à temps partiel, la socialiste zurichoise Hedi Lang a été battue par 75 voix contre 52. Le conseiller fédéral Hurlimann, avec le soutien du président de la commission, le Bernois Walter Augsburg (udc), a fait remarquer qu'une telle extension de l'assurance aux travailleurs à temps partiel serait en bonne partie à la charge des autres travailleurs. La solidarité a ses limites !

Le chef du Département de l'intérieur a promis solennellement que la notion de travailleur à temps partiel sera toujours définie restrictivement : est actuellement considéré comme tel celui qui travaille moins de 20 heures par semaine ou moins de 12 jours par mois. Au demeurant, pour ces travailleurs-là, les accidents se produisant sur le trajet menant à l'usine ou au bureau seront inclus dans l'assurance pour accidents professionnels.

LE DANGER DU CENT POUR CENT

■ L'assurance paie les frais de traitement, les moyens auxiliaires, les dommages matériels, les frais de transport, etc. Elle verse une indemnité journalière dès le troisième jour après l'accident, et non immédiatement, comme l'auraient voulu les socialistes, battus par 74 voix contre 47.

Cette indemnité correspond, en cas d'incapacité totale de travail, à 80 pour cent du gain assuré. Les socialistes s'inclinent une nouvelle fois, par 76 voix contre 50 : ils proposaient 100 pour cent. On leur fait gentiment remarquer qu'un tel taux vaudrait à l'accidenté ou au malade un revenu supérieur à celui qu'il touche habituellement après toutes les déductions sociales.

PLUS DE SURASSURANCE

■ Aux victimes d'accidents, l'assurance sert des rentes d'invalidité qui s'élèvent à 80 pour cent du gain assuré en cas d'invalidité totale. A celui qui a droit à une rente de l'Assurance-Invalidité ou à une rente de l'AVS, l'Assurance-accidents ne servira qu'une rente complémentaire calculée de manière à permettre à l'assuré d'obtenir 90 pour cent de son gain antérieur.

Ici de nouveau, les socialistes, par la voix de l'Argovien Herbert Zehnder, réclamaient un taux de 100 pour cent. Pas de danger de surassurance en l'espèce, ont-ils affirmé. Aujourd'hui déjà, le 100 pour cent est reconnu. Les rentes ne suivant pas l'évolution des salaires, ce taux devient d'ailleurs vite illusoire.

Réponse du banc de la commission et du gouvernement : il faut inciter les invalides à reprendre le travail ; il ne faut pas trop creuser la différence entre l'accidenté et le malade qui, lui, ne touche que 60 pour cent. Ces arguments l'emportent par 78 voix contre 54.

■ L'assurance sert des indemnités pour atteinte à l'intégrité, des allocations pour impotent aussi à celui qui a besoin de façon permanente de l'aide d'autrui.

■ L'assurance sert des rentes de survivants, mais seulement au conjoint survivant et aux enfants (plus de rentes aux grands-parents, parents, frères et sœurs !). Les rentes seront plus élevées qu'aujourd'hui (40 pour cent par exemple, au lieu de 30 pour cent, pour le conjoint survivant). En cas de concours avec l'AVS, il n'est versé qu'une rente complémentaire devant permettre d'atteindre 90 pour cent du gain assuré.

LA BATAILLE SUR LE SALAIRE DÉTERMINANT

Par 95 voix contre 53, le Conseil national a tenu en échec le radical bernois Ammann et le libéral genevois Gautier, qui faisaient campagne pour une révolution, ni plus ni moins. Pour définir le gain assuré, disaient ces deux députés, il ne faut plus se fonder sur le salaire brut, mais sur le salaire net. C'est le seul moyen d'éviter que des assurés touchent des indemnités supérieures à leur salaire réel. Avec les déductions sociales, qui augmentent sans cesse, cela arrive en effet de plus en plus fréquemment.

Le conseiller fédéral Hurlimann a supplié le Conseil de ne pas procéder à un tel changement à la légère. Les assurances sociales se sont toujours fondées jusqu'ici sur le salaire brut. Une décision précipitée, pour la seule assurance-accidents, compromettrait les efforts de coordination entre les

assurances sociales et remettrait en cause tout l'édifice des rentes prévu par la loi. Elle confronterait l'administration à des problèmes insolubles. Le chef du Département de l'intérieur soigneusement, et qu'un rapport sera publié d'ici le commencement des débats au Conseil des Etats. C'est juré : le postulat de la commission, qui va dans ce sens, sera pris au sérieux.

LA FACTURE

Déjà dans sa longue intervention clôturant le débat d'entrée en matière, M. Hurlimann avait donné un échantillon de l'énergie qu'il mettrait à s'opposer à un tel passage du salaire brut au salaire net.

Dans cette même intervention, M. Hurlimann souligna d'autre part le fait que toute cette révision ne requiert aucun subside de l'Etat et qu'elle n'entraîne pas de charges supplémentaires pour l'économie. Les entreprises assurées auprès de la CNA actuellement ne paieront pas un sou de plus. Les entreprises non encore assurées paieront auprès des compagnies privées les mêmes primes nettes que si elles étaient assurées auprès de la CNA.

Le Conseil des Etats sur les sentiers humanitaires

La loi sur l'asile a été figuolée

Deux thèmes ont dominé les débats des Etats mardi matin : l'élimination des divergences de la loi sur l'asile et l'initiative populaire réclamant la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise. Le premier objet a été renvoyé au National avec pas moins de dix divergences. Quant au second, à une exception près, les députés n'ont rien voulu savoir d'une compétence de la Confédération d'imposer aux cantons une séparation stricte et sans rémission entre le pouvoir temporel et

spirituel, mais le vote n'interviendra qu'à une séance ultérieure.

N'ENFONCEZ PAS DES PORTES OUVERTES

La loi sur l'asile est revenue au Conseil des Etats, après que le Conseil national y eut apporté de nombreuses modifications. Mais la Chambre des cantons n'a pas beaucoup goûté la tendance d'aller carrément au-delà des propositions du Conseil fédéral, et elle

a maintenu la plupart de ses décisions antérieures.

C'est ainsi que les Etats ont biffé la disposition introduite par le National et accordant l'asile à la personne « qui vit maritalement de manière durable avec un réfugié ». M. Meylan (soc., NE) est d'avis que notre droit sur les réfugiés devrait précisément permettre la réunion de couples et de leurs enfants, même sans papiers et légaliser ainsi la pratique selon laquelle on ne demande pas leur acte de mariage à de tels couples. Il faut donc suivre le Conseil national.

M. Furgler insiste sur le fait qu'une telle précision n'est pas nécessaire : si les deux personnes sont des réfugiés répondant à la définition de la loi, ils obtiendront chacun le droit d'asile. Par 23 voix contre 8, la proposition Meylan est repoussée.

Une autre proposition Meylan vise la demande d'asile présentée à la frontière. Il faut suivre le Conseil national qui a prévu que le réfugié doit pouvoir rester en Suisse jusqu'à ce que l'on ait statué sur le sort de sa demande d'asile, et sans que l'arbitraire d'une décision administrative puisse le rejeter hors du pays. M. Furgler, conseiller fédéral, précise qu'en aucun cas, un réfugié dont la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté serait en danger, ne sera visé.

L'acceptation du texte du National signifierait que n'importe quel étranger pourrait entrer en Suisse, même s'il n'a pas de raisons à faire valoir pour obtenir l'asile. Par 21 voix contre 5, le Conseil des Etats donne la préférence à la solution préconisée par le Conseil national.

En fin de débat, il reste encore dix divergences et le projet retourne au National.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT: LIÉS

L'initiative populaire exigeant la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat a fait la presque unanimité contre elle au Conseil national. Aux Etats, un seul député — M. Masoni, radical tessinois — se fait un peu « l'avocat du diable » contre quelques autres conseillers aux Etats, sereinement opposés à l'initiative. On loue surtout les services incontestés que l'Eglise rend à la communauté sur le plan social, ce qui justifie que l'Etat paie ses dépenses.

M. Meylan (soc. NE) a rappelé tout le mal qu'a pu faire le cléricisme intransigent à travers les âges, en voulant imposer ses convictions religieuses ou philosophiques, tant du côté catholique que protestant, de l'anticléricalisme laïc ou du communisme, non objectifs et mensongers. La même attitude intolérante caractérise l'initiative qui veut obliger une minorité qu'elle ne veut pas à accepter la séparation. Par opposition à tout anticléricalisme il faut rejeter cette initiative.

Le Conseil des Etats statuera un autre jour, après avoir entendu encore le représentant du Conseil fédéral.

UN ABSENT

Un absent hier sur les bancs du Conseil des Etats : le député pdc grison, Gion Clau Vincenz, qui a annoncé lundi qu'il renonçait avec effet immédiat à son mandat. Cette démission est en rapport avec une procédure pénale fiscale qui est venue au jour ces dernières semaines. L'affaire porte sur un dédommagement reçu de 51.000 francs que M. Vincenz n'aurait pas déclaré au fisc.

Hugues FAESI

Indice des prix de gros

Une hausse de 1,5 % en février

Durant le mois de février dernier, l'indice des prix de gros a augmenté de 1,5 pour cent par rapport au niveau atteint fin janvier et de 0,6 pour cent comparativement à celui de février 1978. L'indice s'inscrit de ce fait à 145,1 points (1963 : 100, janvier 1979 : 143 points, février février 1978 : 144,3 points). C'est la première fois depuis juillet 1977 que l'on note à nouveau une hausse dans ce domaine. Il y avait encore eu une baisse de 1,2 pour cent en janvier dernier et de 2,8 pour cent en février 1978.

Calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), l'indice des prix de gros traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation.

La progression de l'indice général en février 1979 est principalement imputable au renchérissement de 4 pour cent accusé par les marchandises importées. Cette évolution a été provoquée avant tout par le

mouvement ascendant prononcé de l'indice du groupe des produits énergétiques (plus 10 pour cent), alors que l'indice du groupe des matières premières et produits semi-fabriqués n'est que faiblement monté (plus 0,6 pour cent) et que celui du groupe des biens de consommation a légèrement fléchi (moins 0,2 pour cent).

En examinant en détail les composantes de l'indice des prix de gros, on constate des augmentations vigoureuses des prix du mazout (plus 38 pour cent), de l'essence (plus 14 pour cent) et du carburant diesel (plus 16 pour cent). Ont également renchéri dans une mesure sensible les citrons, les bananes, la viande importée, le sucre, la laine brute et peignée, les cuirs, le sable et le gravier, les demi-produits en fer, les fers ronds et le fer à béton, les tubes laminés ainsi que les métaux non ferreux. En revanche, on a enregistré des prix en baisse notamment pour le riz, le café, le chocolat, les pâtes alimentaires et les grumes. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Skieurs français disparus dans les Alpes vaudoises

Les trois corps retrouvés sous une avalanche

Trois skieurs français, qui avaient disparu dimanche dans la région d'Anzeindaz - Col des Chamois, au-dessus de Gryon, dans les Alpes vaudoises, ont perdu la vie. Leurs corps ont été découverts hier après-midi.

Vicimes d'une avalanche, les skieurs étaient enfouis sous un mètre et demi de neige, près du glacier de Paneirosse, côté Anzeindaz. Les victimes sont M. Gérard Koechlin, 47 ans, et son fils Philippe, 18 ans, tous deux domiciliés à Besançon, et M. Daniel Lacroix, 18 ans, de Pontarlier.

Les trois hommes avaient laissé leur voiture entre La Barboleusaz et Solalex, dimanche matin, et étaient partis pour faire à skis l'ascension du Col des Chamois, à 2650 mètres d'altitude. Le temps fut très mauvais pendant toute la journée. Les skieurs n'étant pas rentrés dimanche, une colonne de secours partit de Villars-Chesières. Elle fut appuyée dès lundi par un hélicoptère d'Air Glaciers. Reprises hier, les recherches ont abouti dans l'après-midi à la découverte des trois corps.

NIDWALD: CAMBRIOLEURS EN HERBE ARRÊTÉS

La police cantonale de Nidwald a arrêté un groupe de 16 jeunes gens qui au cours des derniers mois avaient perpétré des vols en bande dans des magasins d'alimentation et de mode. Les objets dérobés étaient revendus à des camarades d'école. La bande a également à son compte quelques vols avec effraction. Jusqu'à maintenant on a pu déterminer que la bande a commis 40 délits pour une somme totale de plus de 10.000 francs.

COFFRE-FORT ÉVENTRÉ A SION

En ce début de semaine, en pleine nuit, des voleurs ont pénétré par effraction dans les bureaux du « Moulin de Sion ». Ils ont éventré un lourd coffre-fort à l'aide d'un chalumeau et ont emporté son contenu. Une douzaine de milliers de francs ont ainsi disparu. On n'avait hier aucune trace des malfaiteurs. La police enquête.

PRESCRIPTION POUR UN PARRICIDE ARGOVIEN

Un accusé de 30 ans, qui avait tué il y a 11 ans son père, ne subira pas de peine pour ce délit. Le tribunal de district de Zurzach (AG) a estimé que c'était un meurtre et que la prescription remontait à un an. La procédure pénale doit donc être interrompue. Le tribunal a suivi dans une large mesure l'argumentation de la défense, qui avait

expliqué ce meurtre par les rapports catastrophiques existant au sein de la famille de l'accusé. Ce dernier a par ailleurs été condamné en octobre 1978 à 3 ans et demi de réclusion pour vols et incendie intentionnel.

Le père de l'accusé avait un plaisir sadique à entraîner sa famille dans le malheur. Il battait régulièrement sa femme (qui a eu 15 enfants) et consacrait la plus grande partie de son salaire à la consommation de boissons alcoolisées. Il avait même été condamné à 8 ans de réclusion, peine qui n'a pas changé son comportement. A son retour de prison, le père a séduit l'amie de l'accusé, qui a alors décidé de le tuer. Il avait déguisé ce meurtre en suicide, ce que la police avait admis. Ce n'est que lors de son interrogatoire à la suite de vols que l'accusé a également avoué ce meurtre.

CONDUCTRICE DE TAXI ATTAQUÉE PRÈS DE ZURICH

Une conductrice de taxi âgée de 38 ans a été attaquée lundi soir vers 11 heures à Zollikerberg près de Zurich par un jeune homme d'une vingtaine d'années. Elle n'a cependant pas cédé aux menaces de son agresseur, bien que celui-ci, armé d'un pistolet d'alarme, ait tiré deux coups de feu. Devant la résistance de la conductrice, le malfaiteur a d'ailleurs fini par prendre la fuite. Des recherches entreprises pour le retrouver sont demeurées vaines. (ats)

• Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance •

Navigation maritime et fluviale

Les gars de la marine... suisse

Près de 68.000 bateaux : telle est l'importance de la flotte marchande mondiale, y compris les flottes de pêche. Au total, 394 millions de tonneaux de jauge brute dont un bon 65 pour cent concerne les pétroliers et les minéraliers. Il suffit de quelques 11.225 bâtiments de ce type pour atteindre cet imposant tonnage. A titre comparatif, les 21.680 transporteurs de marchandises diverses que compte la flotte mondiale, autrement dit pratiquement le double d'unités, n'arrivent ensemble qu'à 76 millions de tonneaux !

nières statistiques du Lloyd's Register, le Libéria vient donc en tête de la répartition du tonnage mondial par pays. Puis suit le Japon (40,0 millions), la Grande-Bretagne (31,6 millions), la Grèce (29,5 millions), la Norvège (27,8 millions), l'URSS (21,4 millions), le Panama (19,4 millions), les Etats-Unis (15,3 millions), la France (11,1 millions), l'Italie (11,1 millions), la République fédérale d'Allemagne (9,5 millions), la Chine (5,8 millions), etc.

LA MARINE SUISSE

La marine suisse vient, pour le tonnage, en 57e position, derrière la Thaïlande et devant le Bangladesh, le Liban, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, etc.

Le Lloyd's Register donnait 28 navires immatriculés sous pavillon helvétique, jaugeant ensemble 252.746 tonneaux de jauge brute. Une récente analyse de l'Union de banques suisses, indiquait, pour la flotte suisse de haute mer : 26 unités de 359.100 tonneaux. Tout en soulignant que les navires suisses n'avaient pas été affectés par l'évolution défavorable de ces dernières années...

Si les chargements furent parfois insuffisants, tous les bâtiments purent poursuivre leur activité.

L'effectif des équipages placés sous pavillon à croix blanche comptait 758 marins — dont 44 pour cent de nationaux suisses. Une douzaine de nos compatriotes sont possesseurs d'un brevet d'officier, obtenu notamment dans les écoles britanniques.

A PARTIR DU RHIN

Pour la Suisse, le Rhin constitue une voie d'approvisionnement de la plus haute importance en période de crise. Selon la Commission de la conception globale suisse des transports, le trafic dans les deux ports de Bâle pourrait augmenter de 70 pour cent environ d'ici l'an 2000. Cette prévision repose sur une étude comparative du coût des transports, favorable aux transports par voie d'eau, et de l'extension du réseau de voies navigables en Europe. Abstraction faite des nuisances supplémentaires résultant de l'amplification du trafic des poids lourds dans la région bâloise, l'augmentation prévue du mouvement de marchandises dépasse les capacités portuaires. La solution serait de prolonger la navigation rhénane jusqu'à Klingnau.

Les tonnages transbordés dans les deux ports rhénans ont totalisé 6.901.928 tonnes pour les neuf premiers mois, en progrès de 30.356 t. seulement (0,4 pour cent) sur la période comparable de 1977. Le trafic amont est demeuré plus intense que le trafic aval. En janvier à septembre, les importations ont représenté 6,5 millions de tonnes. Pratiquement deux fois plus important qu'en 1977, les exportations se sont chiffrées à 400.000 tonnes. Les arrivages comprenaient surtout des combustibles liquides et solides, des carburants, des céréales panifiables et fourragères, ainsi que des métaux.

Au début de 1978, la flotte rhénane comptait 409 unités — 40 de moins qu'en 1977 — d'un port en lourd de 530.400 t. (— 5 pour cent). Elle comprenait 290 chalands, 19 remorqueurs

et pousseurs, 21 péniches, 65 barges, 5 bateaux de plaisance et 9 équipés pour des opérations techniques.

Les transports par voie fluviale, voire lacustre, sont un complément indispensable à notre approvisionnement. Leur importance est trop souvent sous-estimée. A l'heure actuelle, rien qu'en matériaux de construction, graviers, sable, terre, briques, etc. ils représentent pour notre pays quelque six millions de tonnes par an. Développés, ils pourraient contribuer d'une certaine manière à une diversification industrielle salutaire dans plusieurs régions, y compris dans notre propre canton.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Rendement (23.2, 6.3, 9.3) and various categories like Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries.

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

Communiqué par la Société de Banque Suisse

Les bourses suisses en février 1979

Actions

Au cours de la première période mensuelle sans interdiction pour les étrangers d'investir en Suisse, le marché des actions a tout d'abord enregistré une évolution très satisfaisante. Le bas niveau des taux d'intérêt, la dissolution des comptes-titres étrangers (soumis à un intérêt négatif à partir du 1er mars 1979) ainsi que le manque d'alternatives de placement ont entraîné un climat général assez bon. L'indice des actions de la Société de Banque Suisse s'est même rapproché du plafond établi sur une période de six ans. Certains signes de surchauffe (hausse de cours massives sur diverses valeurs secondaires) ont cependant commencé à se manifester. On a également recherché certains blue-chips et l'indice des valeurs d'assurances a atteint un nouveau plafond historique avec 279,5 points.



Le changement abrupt du climat sur le marché des capitaux ainsi que les nombreuses nouvelles négatives en provenance de l'étranger (e. a. Asie du Sud-Est, Iran, etc.), ont entraîné un revirement de tendance. Des prises de bénéfice et une soudaine retenue de la part des investisseurs ont provoqué de sensibles corrections des cours. Au 28 février, l'indice des actions de la Société de Banque Suisse a clôturé à 332,0 points, soit une perte de 5,8 points, respectivement de 1,7 pour cent.

Obligations

L'ambiance morose du début du mois qui a régné sur le marché avec un volume de transactions modeste a été néfaste pour plusieurs emprunts dont les conditions avaient été fixées durant la période euphorique de la fin janvier, période au cours de laquelle la rémunération des obligations de caisse des grandes banques a été réduite et l'interdiction de placement frappant les capitaux étrangers a été levée ; il s'agissait avant tout des emprunts émis à 3,25 pour cent par les sociétés financières et industrielles. Les premiers cours de ces emprunts ont enregistré une baisse allant jusqu'à 5 pour cent par rapport au prix d'émission.

sion. Ont été également touchées, mais dans une mesure moindre, les obligations cantonales émises récemment à 2,75 pour cent. On peut en déduire que les investisseurs accordent à nouveau une plus grande importance à ce qu'une différenciation soit faite entre les catégories de débiteurs. Parmi les facteurs responsables de cette évolution, il convient de citer : les rumeurs relatives à une nouvelle émission des Carter-Bonds ainsi qu'à un changement de la politique monétaire de la Banque Nationale Suisse et l'anticipation d'une légère reprise de l'inflation. Réflétant cette évolution, le rendement des obligations de débiteurs suisses, calculé par la SBS, est passé de 3,59 pour cent à fin janvier à 3,64 pour cent à fin février.

Au cours de la période considérée, le marché des obligations étrangères libellées en francs suisses a souffert de l'annonce d'un volume d'émissions élevé prévu pour le mois de mars.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES Direction: Roger Vuilleumier Rédaction en chef responsable: Gil Ballod Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Téléx 35 251 Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Croisières 1979 Folklore, disco-dancing et Chine

En vue de la spécialisation et de la rationalisation, les deux grandes organisations de voyage Kuoni et Popu-laris ont élaboré ensemble un prospectus de croisières pour la saison prochaine. Ce programme a pour but principal de satisfaire la clientèle suisse en lui laissant le choix entre la cabine bon marché et l'arrangement de luxe.

des concours et des jeux seront organisés.

Pour le printemps, il y a au programme une croisière « Fitness et sport en haute mer » avec Armin Scheurer de l'Ecole fédérale de Macolin et une autre croisière intitulée « Croisière printanière » avec l'orchestre champêtre de « Spreitenbach ».

En dernière minute, il a été possible de conclure un arrangement qui permet — pour la première fois — de visiter la République populaire de Chine par bateau. Il s'agit d'une croisière de 14 jours de Hongkong à Kobe (Japon) ou inversement à bord de l'« Aquamarine », bateau de 10.000 tonnes. Ce voyage comprend les visites des villes de Canton, Shanghai, Fouchou, Hsinking, Pékin et Tientsin.

Le prospectus des croisières Kuoni qui vient de paraître pour le printemps, l'été et l'automne 1979 contient également les plans précis de toutes les cabines de chaque bateau, ainsi que de nouveaux programmes aériens.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

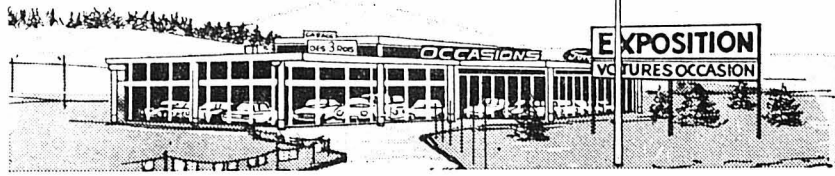
Table with columns for various locations: NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, ZURICH, BALE, NEW YORK. Includes sub-sections like (Actions étrangères) and (Actions suisses).

Table with columns for BALE, Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, (Actions étrangères), Communiqués par la BCN, (Actions étrangères), BALE, (Actions suisses), NEW YORK, Ind. Dow Jones.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES, Fonds cotés en bourse, Prix payé, Fonds cotés hors-bourse, Demande, Offre, Dem., Offre, Dem., Offre, Dem., Offre.

Convention or : 14.3.79 Plage 13.000. - Achat 12.880. - Base argent 400.

Au Pavillon du Crêt-du-Loche



Tél. (039) 26 73 44

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

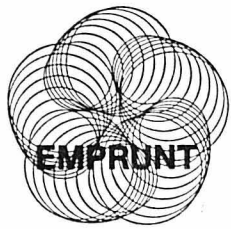
Crédit immédiat
Toutes garanties
Toutes marques
Toutes cylindrées

La Chaux-de-Fonds
Le Lode
Neuchâtel

Occasions

Vu le succès de nos marques au Salon de Genève
Nous vous offrons un choix incomparable de voitures d'occasion

ALFASUD SPRINT 1300	1978	10 000 km.	FORD TAUNUS Br. 2000 V6	1973	Fr. 6 800.-
TOYOTA COROLLA Lift.	1977	22 000 km.	MINI CLUBMANN ESTATE	1976	30 000 km.
FORD ESCORT II	1975	Fr. 6 200.-	DATSUN COMBI 1200	1974	Fr. 5 900.-
FORD FIESTA 1100 L	1976	23 000 km.	TOYOTA COPAIN BREAK	1977	Fr. 6 200.-
LANCIA BERLINE 2000	1976	21 000 km.	BUS VW		Fr. 6 500.-



EUROFIMA

Société européenne
pour le financement de matériel ferroviaire,
Bâle

3³/₄ %

Emprunt 1979-94
de fr. 70 000 000

Financement de matériel
ferroviaire moderne

100¹/₂ %

Prix d'émission

Délai de souscription
du 14 au 20 mars 1979,
à midi

No de valeur: 105 301

Modalités de l'emprunt

Durée:
11 ans en moyenne

Titres:
obligations au porteur de fr. 1000,
fr. 5000 et fr. 100 000

Libération:
3 avril 1979

Coupons:
coupons annuels au 3 avril

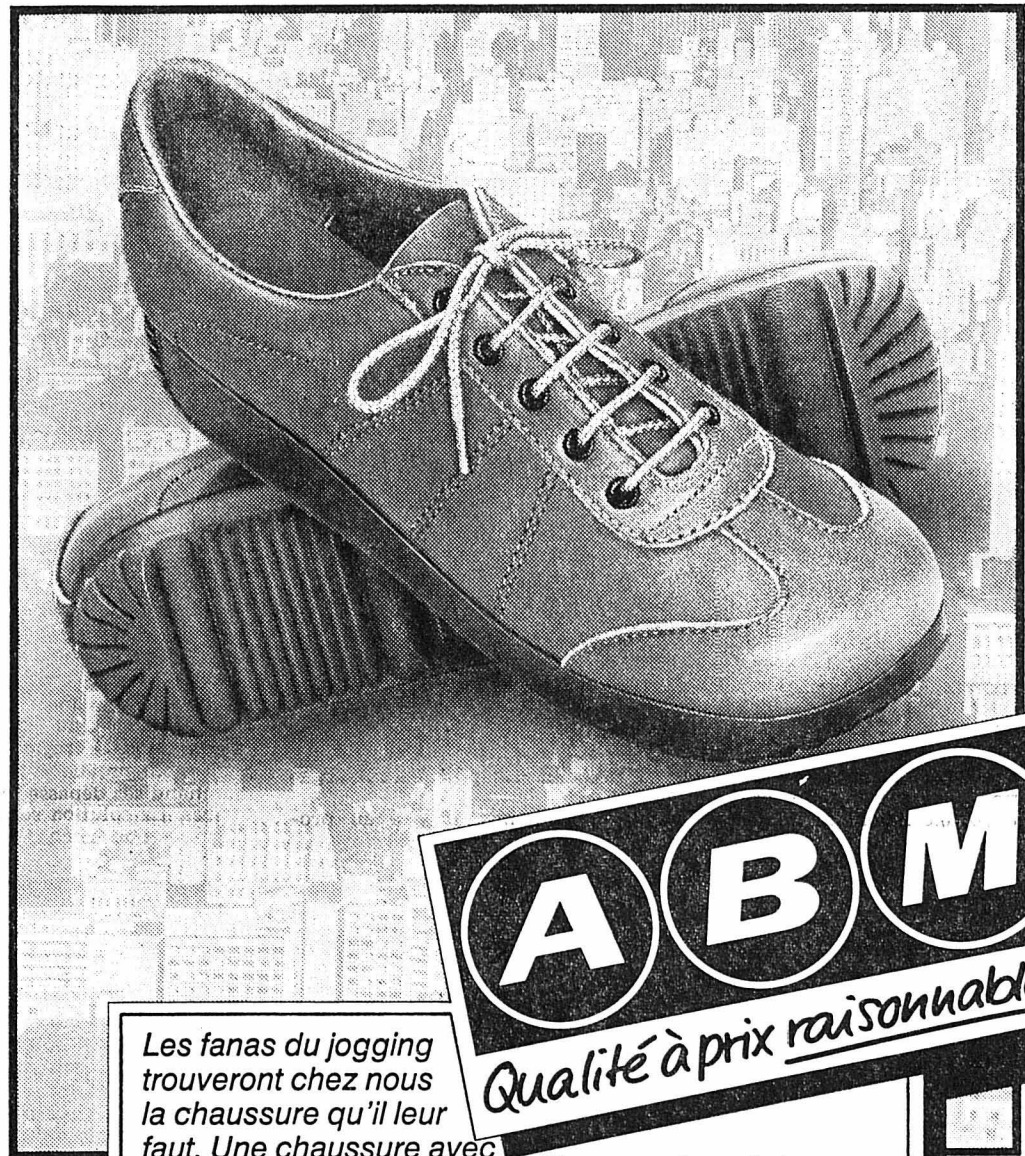
Cotation:
aux bourses de Bâle, Berne,
Genève, Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission paraîtra le 14 mars 1979 dans le «Basler Zeitung» et dans le «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE
A. SARASIN & CIE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (SUISSE) S.A.

CRÉDIT SUISSE
BANQUE LEU SA
GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE

Elle court, elle court, elle court...



Les fans du jogging trouveront chez nous la chaussure qu'il leur faut. Une chaussure avec laquelle ils pourront avaler leurs kilomètres sans problème. Cette chaussure marche si vite et si bien à l'ABM qu'elle risque fort de vous échapper!

Chaussures de sport «Joggers», empeigne en cuir véritable, naturel, semelle en matière synthétique. Pointures 30-45

20.- à 25.-

37-A-7903

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 62

Constance Heaven

La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

J'hésitais sur la réponse à faire. Était-ce une de ses habitudes conversations à bâtons rompus? Elle piqua son aiguille dans le canevas et leva sur moi des yeux bleus limpides, pareils à ceux d'Andrei.

— Inutile de tourner autour du pot avec moi, jeune demoiselle. Je sais tout et l'ai toujours su. Andreï s'est très mal comporté; elle aussi. Mais ce qui est fait est fait et je persiste à dire que la faute en revient à Dmitri. Quelle idée d'épouser une femme qui pourrait être sa fille et ensuite de les jeter dans les bras l'un de l'autre. A quoi s'attendait-il? «Accompagne-la chez les X.; accompagne-la chez les Y.; emmène-la danser; distrais-la en mon absence!» Il ne cessait de le lui répéter et quand l'inévitable se produisit, monsieur n'est pas content! J'ai toujours dit qu'il n'était qu'un niais, et l'est.

Il était facile de deviner vers qui penchait le cœur de la vieille dame.

— Comment se porte Andreï Lvovitch? Est-il rétabli? demandai-je.

— Assez pour vouloir courir avant même de marcher, comme d'habitude. Sa température monte parce que le médecin a exigé qu'il reste allongé sur le dos et il s'agit de cause de ces vermines de serfs. Je les aurais tous fait mettre aux chaînes et j'en aurais pendu quelques-uns pour l'exemple.

La férocité de ces paroles contrastait avec la lueur ironique qui dansait dans ses yeux. Elle garda le silence un moment et reprit son ouvrage.

— Vous l'aimez, n'est-ce pas? dit-elle à brûle-pour-point.

— Je... Je...

Je détournai la tête pour cacher la maudite rougeur qui m'enflammait les joues.

Elle eut un petit rire.

— Il n'y a pas de quoi avoir honte. Il vous aime bien, lui aussi. «Une jeune fille gentille et sensée, m'a-t-il dit un jour, exactement celle que j'aurais choisie comme gouvernante de Paul.»

Jamais phrase n'avait été mieux calculée pour me remettre à ma place, détruire une fois pour toutes mes illusions.

Au bout de quelques minutes, je pris congé de la vieille dame en la priant de transmettre mes amitiés à Maria. Tenant Falcon par la bride, je traversai le parc à pied pour retarder le moment du retour à Arachino. Les fleurs d'été avaient disparu, mais les asters bleus et

pourpres égayaient les plates-bandes et les dernières giroflées répandaient dans l'air leur parfum léger. Au bout d'une allée, je vis une silhouette assise sur un banc de pierre, sous un tilleul. Appuyé au tronc noueux, le soleil éclairait son visage levé, je reconnus Andreï.

Le sol était tapissé de mousse. Il ne nous entendit pas approcher. J'aurais voulu m'engager dans un chemin de traverse, mais je n'en rencontrai pas; d'ailleurs il était trop tard. Il m'avait aperçue.

— Tiens! dit-il. Juste ce dont j'avais besoin. Quelqu'un à qui parler.

Il me tendit la main. Je ne la pris pas.

— Que faites-vous ici? Votre tante m'a dit que vous deviez garder le lit.

— Oui, c'est ce qu'ils prétendent, elle et son vieux fou de médecin.

Son teint était crayeux, les plis amers qui m'avaient intriguée à Saint-Petersbourg semblaient plus marqués encore. Une cicatrice rouge et boursouflée lui barrait le front et il se déplaçait avec précaution comme si le moindre mouvement lui eût causé une douleur.

Je ne pus résister. Après avoir passé les rênes de Falcon autour d'une branche, je m'assis sur le banc, à côté d'Andreï.

— Vous devriez prendre soin de vous.

— Vraiment? Je n'en vois pas la nécessité. Aussitôt que ce maudit docteur m'y autorisera, je partirai.

— Vous partirez? Pour où?

— Je ne sais pas. N'importe où: Paris, l'Italie, peut-être même l'Angleterre.

Son regard se posa sur moi et un petit sourire railleur lui plissa les lèvres.

— Venez avec moi.

Ah! si seulement il le pensait!

— Que diriez-vous si je vous prenais au sérieux? demandai-je.

— Mais je suis sérieux. Vous êtes exactement la personne qu'il me faut. Vous m'avez sauvé la vie l'autre jour, pourquoi ne pas sauver mon âme?

Il plaisantait, se moquait de moi comme d'habitude. Comment aurait-il pu deviner les pensées folles qui se bouscailaient dans ma tête?

— Ne dites pas de sottises.

— Oui, je suppose que ce ne sont que des sottises, soupira-t-il. Je ne le comprends que trop maintenant.

Pourquoi m'accompagneriez-vous? Je sais fort bien qu'à Londres un jeune homme digne de vous attend votre retour. Dans ce cas, écrivez-lui de ma part qu'il n'est qu'un imbécile de vous avoir laissée partir loin de lui.

— Taisez-vous, fis-je, incapable de maîtriser ma souffrance.

Je le regardai droit dans les yeux.

— Pourquoi voulez-vous fuir?

— Fuir? Il m'est difficile de rester ici maintenant.

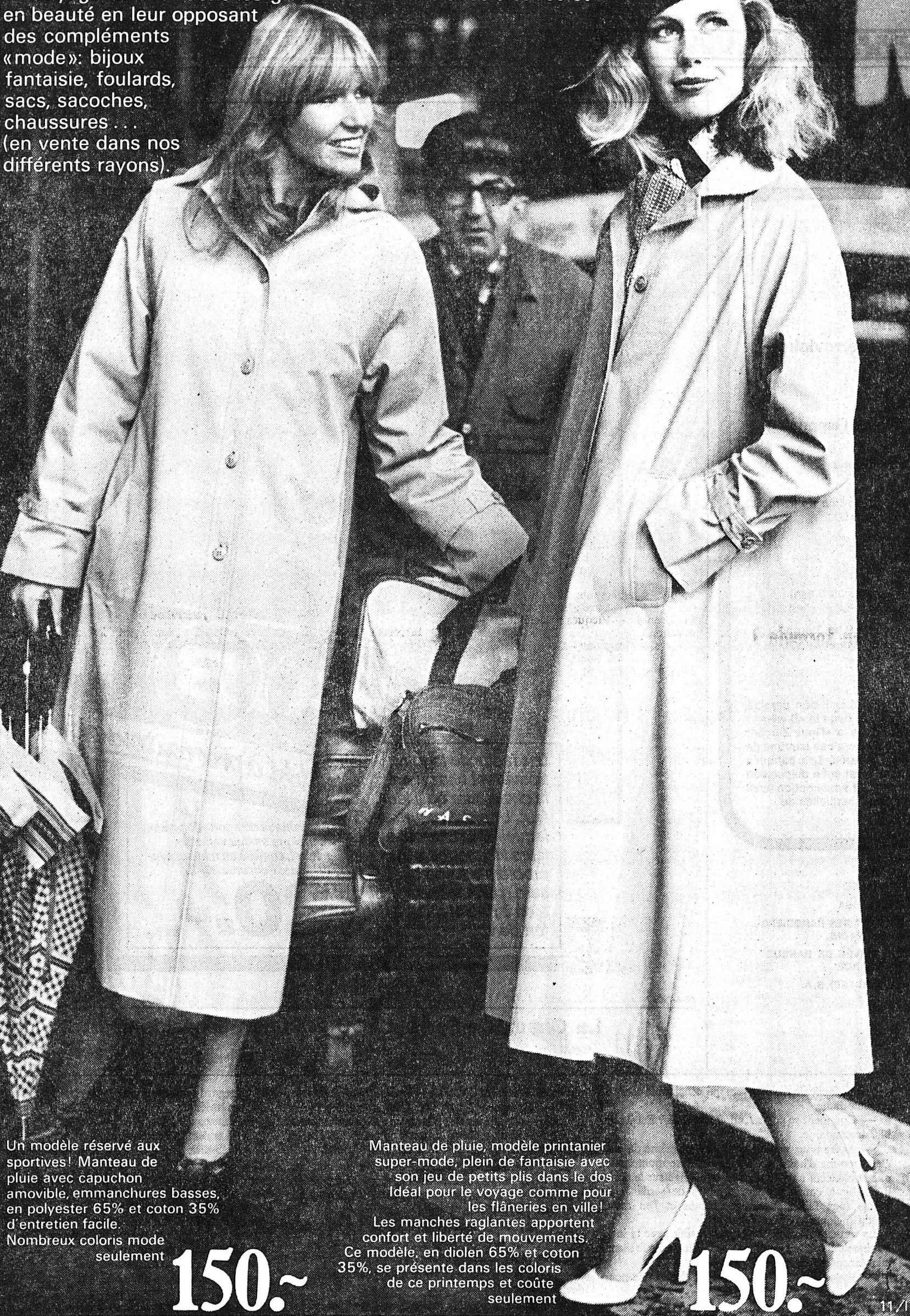
De dure, sa voix se fit amère.

— Jean a repris la barre. Il traite les serfs comme il l'a toujours souhaité. A quoi bon m'être battu deux ans, j'aurais mieux fait d'épargner ma peine.

(A suivre)

Par tous les temps... à la rencontre du soleil!

Sobres et élégants, les manteaux de pluie aux coloris nuancés adoptent tous les styles. Tantôt sportifs, classiques... ou délicieusement féminins. Selon les accessoires que vous leur ajoutez, ils ne prennent pratiquement pas de place en voyage! Bravez donc les giboulées de mars avec aisance et en beauté en leur opposant des compléments «mode»: bijoux fantaisie, foulards, sacs, sacoches, chaussures... (en vente dans nos différents rayons).



Un modèle réservé aux sportives! Manteau de pluie avec capuchon amovible, emmanchures basses, en polyester 65% et coton 35% d'entretien facile. Nombreux coloris mode seulement

150.-

Manteau de pluie, modèle printanier super-mode, plein de fantaisie avec son jeu de petits plis dans le dos. Idéal pour le voyage comme pour les flâneries en ville! Les manches raglantes apportent confort et liberté de mouvements. Ce modèle, en diolen 65% et coton 35%, se présente dans les coloris de ce printemps et coûte seulement

150.-

Costa Brava
dans villa, accueillant logement de vacances à louer par semaine.
Tél. (021) 22 23 43
LOGEMENT CITY S. A.

HARTMANN
Le spécialiste des volets à rouleau et stores. Réparation et service pour tous les modèles.
HARTMANN+COISA
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 31.44.53

grande loterie
SENJ
SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHATOIS & JURASSIEN

gagnez...

une voiture FORD FIESTA 1100 L
10 bons d'achat de 100 fr.
100 bons d'achat de 20 fr.

Billets gratuits dans tous les magasins présentant l'affichette

Du 1er au 31 mars 1979

ING. DIPL. EPF **FUST SA**

Des **MACHINES A LAVER DE FAIBLE ENCOMBREMENT** sont des machines entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais mesurent seulement quelque 40 cm de largeur, 60 cm de profondeur et 65 cm de hauteur.

Nouveau: avec tumbler incorporé.

Raccordable partout et ne le cédant en rien aux performances et à la longévité des grosses machines automatiques.

Miele, Electrolux, AEG, Adorina, Novamatic, Hoover aux prix FUST les plus bas!

Chaux-de-Fonds: Jumbo, Tél. 039 26 68 65
Bienn: 36 Rue Centrale, Tél. 032 22 83 25
Etoy: Centre de l'habitat, Tél. 021 76 37 76 et 26 succursales

A VENDRE

terrain à bâtir

Quartier du Cerisier
Parcelles de 1000 m2 environ
Belle situation
Plans à disposition
Conditions de paiement favorables

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Action de sciure

Jusqu'à épuisement du stock, mais au plus tard jusqu'au 23.3.79.
Trois chargements de même gabarit pour le prix de deux.

SCIERIE DES ÉPLATURES S. A.
2400 LE LOCLE
Tél. (039) 31 11 66

coop city RUE DE LA SERRE LA CHAUX-DE-FONDS

Grands Magasins d'Actualité

Ouverture:
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h
P les 2 premières heures gratuites

LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Vers la reprise du championnat de football dans le Jura

Calendrier de deuxième ligue du groupe II

18 mars: Aegerten - Grunster; Alle - Aarberg; Boujean 34 - Tramelan; Glovelier - Porrentruy; Longeau - Courtemaiche; Lyss - Moutier.
25 mars: Aarberg - Aegerten; Courtemaiche - Boujean 34; Grunster - Lyss; Moutier - Glovelier; Porrentruy - Longeau; Tramelan - Alle.
1er avril: Aegerten - Tramelan; Alle - Courtemaiche; Glovelier - Grunster; Longeau - Boujean 34; Lyss - Aarberg; Porrentruy - Moutier.
8 avril: Aarberg - Glovelier; Boujean 34 - Alle; Courtemaiche - Aegerten; Grunster - Porrentruy; Moutier - Longeau; Tramelan - Lyss.
14-16 avril, Pâques: Glovelier - Aegerten; Moutier - Boujean 34; Porrentruy - Lyss.
22 avril: Aegerten - Boujean 34; Glovelier - Tramelan; Longeau - Alle; Lyss - Courtemaiche; Moutier - Grunster; Porrentruy - Aarberg.
29 avril: Aarberg - Moutier; Alle - Aegerten; Boujean 34 - Lyss; Courtemaiche - Glovelier; Grunster - Longeau; Tramelan - Porrentruy.
6 mai: Glovelier - Boujean 34; Grunster - Aarberg; Longeau - Aegerten; Lyss - Alle; Moutier - Tramelan; Porrentruy - Courtemaiche.
13 mai: Aarberg - Longeau; Aeger-

ten - Lyss; Boujean 34 - Porrentruy; Courtemaiche - Moutier; Tramelan - Grunster.

Troisième ligue Groupe VI

18 mars: Boujean 34 - Corgémont; Iberico - Perles; Longeau - Mache; Sonceboz - Aurore; USBB - Lamboing.
25 mars: Aurore - USBB; Corgémont - Iberico; Longeau - Boujean 34; Mache - Lamboing; Perles - La Rondinella.
1er avril: Lamboing - Aurore; Mache - Perles; La Rondinella - Boujean 34; Sonceboz - Corgémont; USBB - Longeau.
8 avril: Aurore - Mache; Boujean 34 - Sonceboz; Iberico - USBB; Longeau - La Rondinella; Perles - Lamboing.
14-16 avril: Lamboing - La Rondinella.
22 avril: Aurore - Perles; Lamboing - Sonceboz; Mache - Iberico; La Rondinella - Corgémont.
29 avril: Boujean 34 - Mache; Corgémont - Lamboing; Perles - Longeau; Sonceboz - Iberico; USBB - La Rondinella.
6 mai: Aurore - Corgémont; Iberi-

co - La Rondinella; Lamboing - Boujean 34; Longeau - Sonceboz; Mache - USBB.
13 mai: Corgémont - Perles; Iberico - Longeau; La Rondinella - Aurore; Sonceboz - Mache; USBB - Boujean 34.
20 mai: Boujean 34 - Iberico; Corgémont - USBB; Longeau - Aurore; Perles - Sonceboz.

Groupe VII

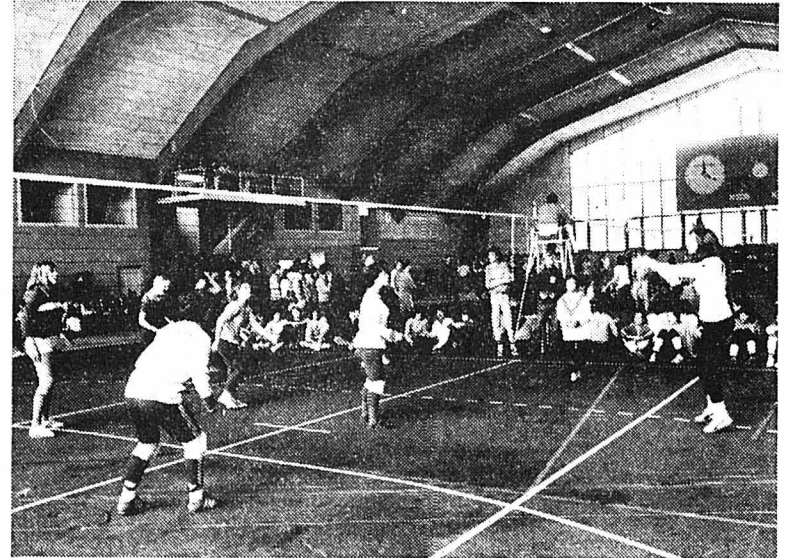
25 mars: Reconviiler - Court; Les Breuleux - Courtételle; Courfaivre - Rebeuvelier; Bassecourt - Bévilard; Le Noirmont - Moutier.
1er avril: Reconviiler - Le Breuleux; Courtételle - Courfaivre; Bévilard - Le Noirmont; Court - Moutier; Rebeuvelier - Bassecourt.
8 avril: Courfaivre - Reconviiler; Bassecourt - Courtételle; Les Breuleux - Court; Le Noirmont - Rebeuvelier; Moutier - Bévilard.
22 avril: Reconviiler - Bassecourt; Courtételle - Le Noirmont; Les Breuleux - Courfaivre; Rebeuvelier - Moutier; Bévilard - Court.
29 avril: Le Noirmont - Rebeuvelier; Moutier - Courtételle; Bassecourt - Le Breuleux; Bévilard - Rebeuvelier; Court - Courfaivre.
6 mai: Reconviiler - Moutier; Courtételle - Bévilard; Les Breuleux - Le Noirmont; Rebeuvelier - Court; Courfaivre - Bassecourt.
13 mai: Bévilard - Reconviiler; Rebeuvelier - Courtételle; Moutier - Les Breuleux; Le Noirmont - Courfaivre; Court - Bassecourt.
20 mai: Reconviiler - Rebeuvelier; Courtételle - Court; Les Breuleux - Bévilard; Courfaivre - Moutier; Bassecourt - Le Noirmont.

Groupe VIII

18 mars: Courgenay - Bonfol; Bure - Courrendlin; Mervelier - Fontenais; Delémont - Grandfontaine; Vicques - Boncourt.
25 mars: Courrendlin - Courgenay; Boncourt - Bure; Fontenais - Vicques; Grandfontaine - Mervelier; Cornol - Delémont.
1er avril: Courgenay - Boncourt; Bure - Fontenais; Bonfol - Courrendlin; Vicques - Grandfontaine; Mervelier - Cornol.
8 avril: Fontenais - Courgenay; Grandfontaine - Bure; Boncourt - Bonfol; Cornol - Vicques; Delémont - Mervelier.
22 avril: Courgenay - Grandfontaine; Bure - Cornol; Bonfol - Fontenais; Vicques - Delémont; Courrendlin - Boncourt.
29 avril: Cornol - Courgenay; Delémont - Bure; Grandfontaine - Bonfol; Mervelier - Vicques; Fontenais - Courrendlin.
6 mai: Courgenay - Delémont; Bure - Mervelier; Bonfol - Cornol; Courrendlin - Grandfontaine; Boncourt - Fontenais.
13 mai: Mervelier - Courgenay; Vicques - Bure; Delémont - Bonfol; Cornol - Courrendlin; Grandfontaine - Boncourt.
20 mai: Courgenay - Vicques; Bonfol - Mervelier; Courrendlin - Delémont; Boncourt - Cornol; Fontenais - Grandfontaine.

Tournoi scolaire de volleyball

Mercredis 21 et 28 mars au Pavillon des Sports sous le patronage de «L'Impartial-FAM»



Pour la dix-septième fois, le VBC La Chaux-de-Fonds met sur pied ces joutes tant attendues. Voici les premières directives à suivre. Les responsables d'équipes sont instamment priés de respecter scrupuleusement les délais d'inscription pour éviter la déception d'une élimination. Une fois que les organisateurs ont établi le programme des matches, il leur est impossible d'y glisser d'éventuels retardataires. Inversement, il est très désagréable d'enregistrer des forfaits de dernière heure. Les équipes inscrites s'engagent fermement à participer au tournoi avec le nombre de joueurs réglementaire. Merci de faciliter le travail des organisateurs.

Formation des équipes

Six joueurs(euses) au minimum, plus quatre remplaçants(tes) au maximum. Pour chaque équipe, il ne sera pas admis plus de deux joueurs licenciés de la FSVB (Fédération suisse de volleyball), remplaçants compris. En revanche, les porteurs de licences «écoller» sont acceptés sans limitation de nombre. Les équipes qui n'auront pas suivi ces directives à la lettre (âge limite de 23 ans en particulier) seront éliminées sans appel avant ou au cours du tournoi.

Six catégories

Mercredi 21 mars, dès 12 h. 30: Cat. A: garçons Ecoles secondaires, en principe 3es et 4es années, équipes du même degré ou de la même classe. Cat. B: filles, idem.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les formulaires sont à disposition dans les secrétariats des écoles et y seront rapportées dûment remplies jusqu'au jeudi 15 mars à midi ou en dernière heure au secrétariat des Ecoles secondaires du Bois-Noir, vendredi à 11 heures. Pour Le Locle, à la Halle des Jeanneret, auprès de M. André Ramseier, maître d'éducation physique.

Deuxième journée

Mercredi 28 mars, dès 12 h. 30: Cat. C: jeunes gens Ecoles supérieures (Gymnase, Technicum, Ecoles de Commerce) et apprentis, équipes du même degré ou de la même classe. Cat. D: jeunes filles, idem.

Comme chaque année, deux catégories libres sont ouvertes à ceux ou à celles qui ne peuvent ou ne veulent se grouper par degré. La restriction concernant le nombre de licenciés reste valable, âge limite 23 ans révolus. Les équipes d'adultes exerçant déjà une profession ne sont pas admises, le tournoi étant du type scolaire:

Cat. L: jeunes gens de 16 à 23 ans. Cat. M: jeunes filles, idem.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Formules d'inscriptions à disposition au Gymnase cantonal, au Technicum et à l'Ecole de Commerce. Au Locle, à la Halle des Jeanneret, auprès de M. André Ramseier, maître d'éducation physique. A retourner dûment remplies (avec date de naissance) aux mêmes endroits, jeudi 22 mars à midi, au plus tard.

Les détenteurs de challenges 1978 sont priés de les rapporter au plus vite au secrétariat du Gymnase cantonal (Bois-Noir). Merci et bonne chance à toutes les équipes que l'on attend nombreuses!

Pic.

Basketball: Coupe d'Europe des champions

A deux tours de la fin de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, on ne connaît toujours pas de façon définitive les deux formations qui disputeront la finale le 5 avril à Grenoble. Trois clubs sont, en effet, encore en concurrence pour les deux premières places qui ouvriront les portes de la finale: Emerson Varese, Real Madrid et Bosna Sarajevo.

Varese et le Real Madrid (tenant du trophée), les deux «grands» du basketball européen, sont les mieux placés actuellement pour se qualifier en étant en tête de la poule finale avec 14 points. Mais Sarajevo qui suit avec 13 points n'a pas dit son dernier mot, en réussissant la performance de triompher la semaine dernière à Ba-

dalone, l'équipe yougoslave a préservé ses chances. Or, elles affronteront ce jour à domicile Varese dans un match capital.

Dans le même temps, le Real Madrid effectuera un déplacement difficile à Tel-Aviv où le Maccabi se montre toujours redoutable. Une défaite des Madrilenos rendrait la situation encore plus complexe. Voici le programme des rencontres:

14 mars: Bosna Sarajevo - Emerson Varese. — 15 mars: Juventus Badalona - Olympiakos Le Pirée; Maccabi Tel Aviv - Real Madrid. — Classement après huit tours: 1. Varese et Real Madrid, 14 points; 3. Sarajevo 13; 4. Tel-Aviv 12; 5. Badalona 10; 6. Le Pirée 9.

Automobilisme: nouveau règlement en formule 1

La Commission technique de la Fédération internationale (FISA), réunie à Paris, a décidé de proposer au comité exécutif de nouvelles caractéristiques des monoplaces de formule 1, afin d'en limiter la vitesse et de renforcer la sécurité sur les circuits. Placée sous la présidence de M. Kurt Schild (S), cette commission a préconisé plusieurs mesures qui entreront en vigueur, si elles sont approuvées, le 1er janvier 1982. Certains aménagements sont toutefois susceptibles d'intervenir après consultation des constructeurs. Voici les points essentiels de ce nouveau règlement:

● Moteur. La cylindrée maximale de base reste fixée à trois litres et le nombre maximum des cylindres à 12. Les facteurs d'équivalence actuels subsistent mais pourront être modifiés avec un préavis plus court que celui applicable à la cylindrée de base. Un nouveau facteur d'équivalence de cylindrée de 1,0 est introduit pour les moteurs à mouvement alternatif non prévus au règlement actuel. Une nouvelle formule de moteur, visant à une réduction de la puissance pourrait être introduite à une date ultérieure.

● Poids. Le poids minimum sera porté de 575 à 625 kg. afin de permettre l'application de nouveaux dispositifs de sécurité sur l'ensemble de la voiture.

● Roues et pneus. Afin de réduire la vitesse en virage, la largeur maximale des roues avec pneus serait ramenée de 21" à 16". Le diamètre des roues ou pneus serait fixé soit à 13" pour la roue, soit à 26".

● Dimensions. Compte tenu de la

réduction de la largeur des pneus et afin de réduire l'efficacité des dispositifs aérodynamiques favorisant la déportance, les dimensions hors-tout des voitures seront fixées à: longueur 4 m. 15, largeur 1 m. 90, hauteur 80 cm. sauf pour l'arceau de sécurité et pour le pare-brise.

● Formules II et III dans le même esprit et afin d'harmoniser l'échelonnement des formules, la commission envisagera lors de sa réunion du mois de juin des mesures analogues applicables aux formules II et III. Toutefois, sous réserve de l'approbation du comité exécutif, la commission propose que les libertés prises par les constructeurs des voitures de FII et FIII vis-à-vis du règlement en matière de jupes soient acceptées pour ces formules jusqu'au 31.12.1979. Après cette date, il sera strictement interdit de combler l'espace entre la carrosserie et le sol par quelque dispositif que ce soit.

Le Grand Prix d'Italie à Monza

Le comité exécutif de l'Automobile-Club d'Italie (ACI) a donné le feu vert à l'organisation du Grand Prix d'Italie de formule 1 sur la piste de Monza. A l'unanimité, ses membres ont entériné la décision, déjà prise dans ce sens, par la Commission sportive automobile italienne. Dans un communiqué, l'ACI annonce qu'elle «invite l'Automobile-Club de Milan à engager immédiatement les travaux prévus pour améliorer la sécurité du circuit de Monza».

25 mars 1979: Comète I - Centre portugais I; Le Landeron I - Cornaux I; Neuchâtel Xamax II - Floria II; Corcelles I - Le Parc I; Lignières I - Fontainemelon I; Saint-Blaise II - Etoile I.

1er avril 1979: Comète I - Corcelles I; Centre Portugais I - St-Blaise II; Cornaux I - Le Parc I; Floria II - Etoile I; Le Landeron I - Fontainemelon I; Neuchâtel Xamax II - Lignières I.

8 avril 1979: Etoile I - Cornaux I; Corcelles I - Centre portugais I; Fontainemelon I - Neuchâtel Xamax II; Le Parc I - Le Landeron I; Lignières I - Saint-Blaise II; Floria II - Comète I.

14 avril 1979: Samedi de Pâques - Fixation de matches éventuellement renvoyés.

22 avril 1979: Etoile I - Corcelles I; Comète I - Neuchâtel Xamax II; Floria II - Fontainemelon I; Le Landeron I - Lignières I; Saint-Blaise II - Le Parc I; Centre portugais I - Cornaux I.

29 avril 1979: Corcelles I - Lignières I; Cornaux I - Floria II; Fontainemelon I - Comète I; Le Landeron I - Centre portugais I; Neuchâtel Xamax II - Saint-Blaise II; Le Parc I - Etoile I.

6 mai 1979: Etoile I - Fontainemelon I; Comète I - Le Landeron I; Lignières I - Centre portugais I; Le Parc I - Floria II; Saint-Blaise II - Cornaux I; Neuchâtel Xamax II - Corcelles I.

13 mai 1979: Etoile I - Lignières I; Centre portugais I - Fontainemelon I; Corcelles I - Le Landeron I; Cornaux

Calendrier de 3e ligue, groupe I

I - Comète I; Floria II - Saint-Blaise II; Neuchâtel Xamax II - Le Parc I.
20 mai 1979: Comète I - Le Parc I; Lignières I - Floria II; Centre portugais I - Etoile I; Cornaux I - Neuchâtel Xamax II; Fontainemelon I - Corcelles I; Le Landeron I - Saint-Blaise II.

27 mai 1979: Le Parc I - Lignières I; Floria II - Centre portugais I; Etoile I - Comète I; Saint-Blaise II - Fontainemelon I; Corcelles I - Cornaux I; Le Landeron I - Neuchâtel Xamax II.

Groupe II

25 mars 1979: Auvornier I - Les Brenets I; Châtellard I - Couvet I; Colombier I - Les Ponts-de-Martel I; Cortaillod I - Travers I; Fleurier I - Marin II; Deportivo I - La Sagne I.

1er avril 1979: Châtellard I - Les Ponts-de-Martel I; Colombier I - Deportivo I; Cortaillod I - La Sagne I; Marin II - Auvornier I; Travers I - Fleurier I; Couvet I - Les Brenets I.

8 avril 1979: Auvornier I - Châtellard I; Fleurier I - Cortaillod I; Travers I - Colombier I; Les Brenets I - Deportivo I; Les Ponts-de-Martel I - Couvet I; Marin II - La Sagne I.

14 avril 1979: Samedi de Pâques.

22 avril 1979: Châtellard I - La Sagne I; Colombier I - Marin II; Cortaillod I - Deportivo I; Couvet I - Auvornier I; Les Ponts-de-Martel I - Travers I; Fleurier I - Les Brenets I.

6 mai 1979: Châtellard I - Colombier I; Deportivo I - Auvornier I; La Sagne I - Fleurier I; Les Ponts-de-Martel I - Les Brenets I; Travers I - Marin II; Cortaillod I - Couvet I.

13 mai 1979: Châtellard I - Travers I; Colombier I - Cortaillod I; Couvet I - La Sagne I; Fleurier I - Auvornier I; Les Ponts-de-Martel I - Marin II; Deportivo I - Châtellard I.

20 mai 1979: Châtellard I - Fleurier I; Les Ponts-de-Martel I - Deportivo I; Marin II - Cortaillod I; La Sagne I - Les Brenets I; Travers I - Auvornier I; Colombier I - Couvet I.

27 mai 1979: Fleurier I - Les Ponts-de-Martel I; Cortaillod I - Châtellard I; Les Brenets I - Marin II; La Sagne I - Travers I; Auvornier I - Colombier I; Couvet I - Deportivo I.

Les matchs éventuellement renvoyés seront refixés au samedi de Pâques (14 avril), à l'Ascension (24 mai) ou, pour les clubs qui disposent des installations nécessaires, en nocturne.

Horaire en Coupe de Suisse

Les quarts de finale de la Coupe de Suisse seront joués les 14 et 20 mars 1979 selon l'horaire suivant:

Mercredi 14 mars: Nordstern Bâle - Servette, à 20 h., à St-Jacques. Arbitre: M. Jakob Baumann (Schaffhouse).

Mardi 20 mars: CS Chênôis - Lausanne à 20 h., aux Trois Chênes. Arbitre: M. Denis Perrenoud (Neuchâtel). — Young Boys - St-Gall, à 20 h., au Wankdorf. Arbitre: M. Ernst Doerflinger (Bâle). — Neuchâtel Xamax - Bâle, à 20 h., à La Maladière. Arbitre: M. Peter Scherz (Aegerten).

Boxe: nouvelle victoire par k.-o. pour Hagler

Le boxeur poids moyens américain Marvin Hagler a battu son compatriote Bob Patterson par k.-o. à la première minute de la troisième reprise d'un combat organisé à Providence (Rhode Island).

Hagler, classé numéro deux mondial, a expédié cinq fois au tapis son adversaire au cours de la seconde reprise. Il l'a mis k.-o. au troisième round après une série de directs à l'estomac et de crochets à la face, enregistrant ainsi sa quatrième victoire (contre quatre défaites et deux nuls).

En début de soirée, un match exhibition de quatre reprises a opposé le champion du monde des poids lourds, Mohamed Ali, à l'ancien champion Jimmy Ellis et à deux autres partenaires. Ali n'y a pas fait preuve de beaucoup d'ardeur, criant à la foule:

«Je suis trop vieux, je suis trop vieux pour ça».

ZARATE DÉFENDRA SON TITRE CONTRE PINTOR

Le Conseil mondial de la boxe (WBC) a annoncé que le Mexicain Carlos Zarate, qui vient de défendre victorieusement son titre mondial des coq pour la neuvième fois, devra affronter dans un délai de 90 jours son compatriote Guadaloupé Pintor

Samedi dernier à Los Angeles, Carlos Zarate avait battu par k.-o. à la troisième reprise, le Togolais Kpalogo Messah.

Voir autres informations sportives en page 20

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Avant les dernières épreuves de ski au Japon

La Coupe du monde a consacré un skieur polyvalent: Luscher

Neuf victoires consécutives en slalom géant, un exploit sans précédent dans l'histoire du ski, deux en slalom spécial n'auront pas suffi à Ingemar Stenmark pour conserver sa couronne de meilleur skieur du monde. Après trois années de domination totale, le Suédois a cédé son sceptre, hier, à Heavenly Valley, en Californie, à un skieur polyvalent, le Suisse Peter Luscher, nouveau vainqueur de la Coupe du monde. Ce trophée prestigieux, il est le premier skieur helvétique à le remporter. Là où Russi et Collombin ont échoué, Luscher, fils d'un industriel du bois né à St-Gall, un citadin comme Killy, a réussi.

GRACE A SA RÉGULARITÉ

Il a réussi grâce à sa régularité, sa force en slalom et ses qualités de descendeur, qui lui ont permis de marquer 65 points au combiné, 65 points qui ont manqué à Stenmark. Le Suédois n'a pris part à aucune descente, la discipline reine du ski, et a été ainsi pénalisé.

Mais Luscher, vainqueur de la 13e édition de la Coupe du monde, devra encore prouver s'il est un grand champion de la race des Killy, Schranz, Thoeni et Stenmark. Il n'a gagné qu'une seule course, le slalom de Garmisch Partenkirchen, et s'est classé quatre fois deuxième derrière Stenmark en géant sur sa route vers la victoire.

Il a profité de l'élimination de l'homme qui semblait le mieux placé pour succéder à Stenmark, l'Américain Phil Mahre, deuxième en 1978, victime d'une fracture de tibia dans le slalom géant de Lake Placid. Il a ainsi pu distancer Andreas Wenzel, du Liechtenstein, handicapé en début de saison par les séquelles d'un accident automobile.

GARÇON MODESTE

Peter Luscher ne croyait pas en son triomphe au début de la saison. C'est un garçon modeste de 22 ans, peu volubile, qui ne s'est destiné au ski sur neige qu'il y a trois ans, après avoir été pendant plusieurs années un des

meilleurs skieurs nautiques du monde. « J'avais un choix à faire et le ski sur neige me semblait plus intéressant », explique-t-il.

Le ski, il l'a appris dès sa plus tendre enfance sur les pentes d'Arosa, où ses parents l'avaient amené en 1958 avec son frère aîné René et sa sœur Karin pour le guérir d'une anémie.

L'an dernier, Peter Luscher ne s'était classé que 16e dans la Coupe du monde enlevée pour la troisième fois consécutive par Ingemar Stenmark.

STENMARK A ÉBLOUI LES AMÉRICAINS

Un Stenmark, qui a ébloui les Américains sur la pente raide et glacée du « Canon du fusil » à Heavenly Valley. Un Stenmark qui, distancé de 1'02 par Bojan Krizaj dans la première manche, lui a repris 1'73 dans la seconde pour demeurer vainqueur dans le 9e slalom géant de la saison.

« J'avais été trop prudent dans la première manche me méfiant de la glace et de la pente », a expliqué le Suédois. Dans la deuxième, Stenmark se donna à fond et surclassa le lot des 58 coureurs dont seuls 27 réussirent à terminer l'épreuve.

Le Yougoslave Krizaj, qui s'était classé quatrième il y a une semaine de slalom géant de Lake Placid, s'avouait vaincu. « Stenmark est un grand champion et je suis fier de terminer deuxième derrière lui », a-t-il dit. L'Autri-

chien Hans Enn, troisième, a confirmé sa performance de Lake Placid, où seul Stenmark avait réussi à le battre, mais indiscutablement.

UN AUTRE SUÉDOIS EN VEDETTE

Le slalom géant très sélectif d'Heavenly Valley au tracé difficile et plus proche d'un slalom a enfin révélé un jeune Suédois, Ingvar Bergstedt. Parti 42e, il est arrivé huitième, après avoir déjoué tous les pièges du parcours comme son célèbre compatriote Ingemar Stenmark.

Badminton

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE LE BC LE LOCLE CHAMPION DE GROUPE

Ce club, fondé en 1975, participant pour la troisième fois au championnat suisse interclubs, se classe au premier rang du groupe II. En effet, les Loclois, après avoir remporté leurs deux derniers matchs de février (5-2 contre le BC Bienne, et 7-0 face à Peseux), accèdent aux finales pour l'ascension en première ligue.

Ces finales auront lieu le 1er avril à Lausanne. Les neuf vainqueurs de groupes seront répartis en trois séries de trois équipes. Le vainqueur de chaque groupe ainsi qu'une quatrième équipe parmi les deuxièmes classés des groupes, participeront au prochain championnat de première ligue.

Les Annemassiens en vedette dans Paris-Nice

Chassang gagne l'étape devant Michaud

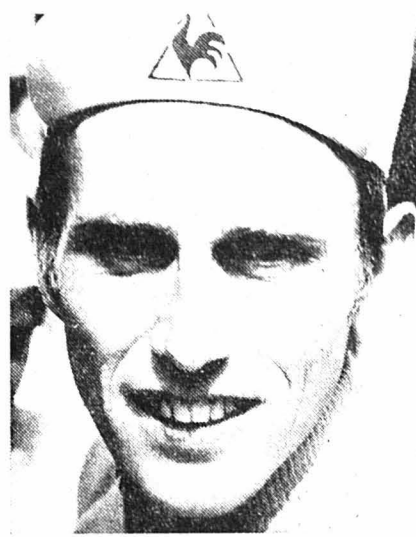
Un habitué des courses amateurs helvétiques, l'Annemassien Jacques Michaud, s'est mis en évidence au cours de la sixième étape de Paris - Nice. En effet, il s'est adjugé le deuxième rang à 26 secondes du vainqueur, son compatriote Jean Chassang, qui est arrivé détaché au terme des 206 km. 500 qui conduisaient les coureurs de Vitrolles à Mandelieu. Derrière les deux Français, l'Italien Giuseppe Martinelli a réglé le sprint du gros du peloton, dans lequel figuraient tous les principaux favoris.

Le Bâlois et néo-professionnel Stefan Mutter continue à se maintenir avec les plus forts. Son 22e rang dans le temps du troisième rang du classement général.

Résultats

Sixième étape, de Vitrolles à Mandelieu, sur 206 km. 500 : 1. Jean Chassang (Fr) 5 h. 47'51 (moyenne de 35 km. 618); 2. Jacques Michaud (Fr) 5 h. 48'17; 3. Giuseppe Martinelli (It) 5 h. 48'29; 4. Pierino Gavazzi (It); 5. Patrick Pevénage (Be); puis, 22. Stefan Mutter (Suisse) et tout le peloton, même temps.

CLASSEMENT GENERAL : 1. Joop Zoetemelk (Ho) 26 h. 41'25; 2. Sven-Ake Nilsson (Su) à 40'; 3. Gerrie Knetemann (Ho) à 1'37; 4. Henk Lubberding (Ho) à 2'00; 5. Daniel Willens (Be) à 2'58; 6. Bernard Hinault (Fr) à 3'23; 7. René Bittinger (Fr) à 4'51; 8. Willy Schepers (Be) à 5'39; 9. Pierre Bazzo (Fr) à 6'00; 10. Robert Alban (Fr) à 7'29; puis les Suisses, 14. Stefan Mutter à 9'09; 36. Claus à 20'32; 72. Gisiger à 43'19; 76. Ehrensperger à 46'08; 80. Oberson à 48'51.



Le Hollandais Zoetemelk, une sérieuse option au succès final. (ast)

Succès italien dans la course des Deux Mers

L'Italien Giuseppe Saronni a remporté la quatrième étape de la course des Deux Mers, qui conduisait les coureurs sur 179 km. 500 entre Grotazzolina et Civitanova. Résultats :

1. Giuseppe Saronni (It) 4 h. 54'40; 2. Roger de Vlaeminck (Be); 3. Rick van Linden (Be); 5. Walter Dusi (It) tous même temps, ainsi que le peloton. Classement général : 1. Giovanni Battaglin (It); 2. Franco Conti (It) à 11"; 3. Giuseppe Saronni (It) à 49"; 4. Francesco Moser (It) à 56"; 5. Vladimiro Panizza (It) à 1'04".

Les minis chaux-de-fonniers brillants au tournoi de Langnau

Invités à participer au tournoi final des écoliers de la Ligue suisse de hockey sur glace en catégorie MOSKITOS, c'est-à-dire joueurs nés en 1967 et plus jeunes, les minis chaux-de-fonniers se sont brillamment comportés puisqu'ils ne furent battus qu'aux tirs de pénalités par Langnau qui jouait dans son fief. La Chaux-de-Fonds devait affronter les équipes du groupe 1, Lugano, Coire et Frauenfeld; le groupe 2 étant composé de Langnau, Olten, Lucerne et Genève-Servette; les deux premiers de chaque groupe participaient aux finales 3-4 places et 1-2 places.

TRÈS BON DÉBUT

Samedi, les Neuchâtelois débutèrent le tournoi en affrontant Lugano qui les battaient par 7-3 puis Coire par 6 à 0 et se trouvaient en fin de journée en tête du groupe 1 avec quatre points à égalité avec Frauenfeld. Dans le groupe 2, Langnau était seul en tête avec quatre points suivi de Lucerne et Olten avec deux points.

Dimanche matin, la rencontre contre Frauenfeld allait décider de la participation à la petite ou à la grande finale. Démontrant une bonne organisation et appliquant un fore-checking de

Victoire chaux-de-fonnière à Yverdon

A Yverdon ce week-end dernier, les juniors inters du HC La Chaux-de-Fonds ont disputé un tournoi réunissant les équipes de Lausanne, Morges et Yverdon. Les protégés de l'entraîneur Stue Cruishank se sont bien comportés puisqu'ils ont remporté cette compétition en battant en finale Yverdon par 9-3. Voici d'ailleurs les résultats : Yverdon - Lausanne 4-1; La Chaux-de-Fonds - Morges 3-2; Lausanne - Morges 2-7; La Chaux-de-Fonds - Yverdon 9-3.

CLASSEMENT FINAL : 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Yverdon; 3. Morges; 4. Lausanne.

bonne mise, les Chaux-de-Fonniers étouffèrent littéralement leurs adversaires durant la première période et menaient par 6 à 0 à la fin de celle-ci. Tenant le match bien en mains, ils remportaient la victoire par 8 à 3 et se qualifiaient pour la grande finale.

PLUS DE 500 SPECTATEURS

Pour la petite finale 3-4 places, Frauenfeld était opposé à Olten et c'est Olten qui terminait troisième du tournoi. Et c'est devant un nombreux public (plus de 500 personnes) que les Neuchâtelois se présentaient face à Langnau pour la finale 1-2 places. Les deux finalistes démontrèrent tout au long des trois fois douze minutes un excellent hockey; Langnau se détacha légèrement et menait par 2 à 0 à la fin de la première période, score un peu sévère pour La Chaux-de-Fonds. Puis même par 3 à 0 au début de la deuxième période, mais c'était sans compter sur les valeureux Montagnards qui égalisèrent en moins de quatre minutes. La troisième période voyait même La Chaux-de-Fonds mener par 4 à 3, mais devant la constante pression de Langnau, l'égalisation tombait à deux minutes de la fin du match qui se terminait sur un score nul de 4 à 4.

Comme le règlement le prévoyait, c'est aux tirs de deux séries de cinq

penalties que les équipes devaient être départagées. Après la première série, les équipes se retrouvaient à égalité à trois partout pour la plus grande joie du public et c'est au cours de la deuxième série que Langnau emporta la décision et fut déclaré vainqueur de ce magnifique tournoi devant une très belle équipe chaux-de-fonnière qui était composée des joueurs suivants:

Gardiens: Kaufmann José, Lamielle Denis. Arrières: Geinoz Philippe, Goumaz Nicolas, Tavernier Christophe, Trummer Thierry, Vuille François. Attaquants: Bergamo Yves, Guichard Dominique, Neuschwander Gilles, Niederhauser Pierrick, Oppliger Pierre, Rohrbach Gabriel, Siegrist Didier, Stehlin Laurent, Stehlin Nicolas, Yann von Kaenel.

G. S.

Grubauer veut quitter Langnau

Edi Grubauer (24 ans), gardien du club de ligue nationale A Langnau depuis six ans, a décidé de ne pas renouveler son contrat, qui échoit à la fin de la présente saison. Il a transmis par voie écrite sa décision à son comité, se gardant toutefois la possibilité d'engager des pourparlers.

BERNARD GAGNON A KLOTEN

Le Canadien Bernard Gagnon, âgé de 30 ans et couronné par deux fois meilleur buteur de ligue A, a signé un contrat de prêt d'une année pour les aviateurs de Kloten. Il était resté fidèle durant quatre ans aux Valaisans du HC Sierre, comptabilisant au total 106 buts.

tribune libre • tribune libre

A propos du HC La Chaux-de-Fonds

J'ai lu, et relu votre article dans la tribune libre concernant le Hockey-Club La Chaux-de-Fonds; et mon désenchantement n'en aura été que plus grand. Car loin de cachoterie, l'exercice de style a tourné très rapidement à l'anonymat. Il n'y a pas de recette infaillible en la matière; grandeur et faiblesse du sport, on en restera encore longtemps au régime de la divine surprise.

Il n'en fallait pas plus pour qu'il y ait comme un malaise dans votre thème. Certains écrits ont les jeux de mots qu'ils méritent.

Ceci dit en passant, sans vouloir en faire une affaire d'Etat il faut bien admettre que votre lettre ne comporte aucun élément constructif, et ce qui est grave c'est de penser que parce que vous payez une certaine somme pour assister à une rencontre, vous prenez le droit de vous ingérer dans les affaires internes d'un club.

Rien ne sera facile dans un an, et j'ose espérer que des supporters comme vous ne sont pas nombreux dans notre cité car il n'y a rien de plus facile que de cogner sur un boxeur qui est au bord du k-o.

Curieusement quand vous lirez cette lettre je ne ferai plus partie du Hockey-Club La Chaux-de-Fonds mais il est clair que les amis que j'ai au sein de ce club, qui sont touchés par votre article seront déçus des attaques que vous portez contre eux car du plus jeune au plus âgé je reste persuadé que chacun a fourni l'effort nécessaire pour permettre au club de survivre parmi les grands de notre hockey.

Changez votre fusil d'épaule et retournez au match avec d'autres idées. C'est de cette façon que vous aiderez le club, il en a grand besoin.

Michel Turler

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Début des championnats du monde de patinage

Un couple américain devant les Russes

Les Américains Tai Babilonia et Randy Gardner, troisièmes l'an dernier, ont pris le commandement dans l'épreuve par couple des championnats du monde de Vienne après le programme court. Babilonia et Gardner sont ainsi bien partis pour conquérir un premier titre mondial et succéder, ce

soir à l'issue des figures libres, aux Soviétiques Irina Rodnina et Alexandre Zaïev, qui ne défendent pas leur couronne mondiale (Irina vient d'avoir un enfant).

Mais si le couple américain a pris une petite option à la fois mathématique et morale sur le titre, il est suivi de très près par les champions d'Europe, les jeunes Soviétiques Marina Tcherkassova et Serge Chakraï. 12 centièmes de point et une seule place séparent en effet les deux couples, ce qui laisse prévoir une lutte particulièrement serrée dans les figures libres.

Résultats

1. Tai Babilonia et Randy Gardner (EU) 15 et 40,84; 2. Marina Tcherkassova et Serge Chakraï (URSS) 16 et 40,72; 3. Irina Vorobieva et Igor Lisovski (URSS) 26 et 40,12; 4. Sabine Baess et Tassilo Thierbach (RDA) 34 et 39,44; 5. Marina Pestova et Stanislav Leonovich (URSS) 52 et 37,88; 6. Vicki Heasley et Robert Wagenhoffer (EU) 55 et 37,60.

SURPRISE CHEZ LES HOMMES

Ces championnats du monde ont mal commencé pour le tenant du titre masculin, l'Américain Charles Tickner, ainsi que pour le meilleur européen en libre, Robin Cousins. — Résultats après les imposés :

1. Jan Hoffmann (RDA) 18 et 42,64; 2. Vladimir Kovalev (URSS) 17 et 42,40; 3. David Santee (EU) 31 et 40,56; 4. Charles Tickner (EU) 34 et 40,52; 5. Robin Cousins (EU) 47 et 39,28; 6. Jean-Christophe Simond (Fr) 46 et 39,32.

Football

Exploit de NE Xamax 2-2 contre Grasshoppers

Dans un match en retard du championnat suisse de ligue nationale A (match reporté dimanche), les Grasshoppers et Neuchâtel Xamax n'ont pu se départager au stade du Hardturn, devant 5400 spectateurs : 2-2 (mi-temps 1-1). Les deux équipes restent ainsi à égalité à la sixième place du classement. A la 73e minute, Ponte a raté, pour les Grasshoppers, la transformation d'un penalty. Neuchâtel Xamax alignait :

Stemmer; Gross, Salvi, Osterwalder, Hasler (83e Capraro); Kuffer, Bianchi (68e Muller), Weller; Richard, Décastel et Luthi. — ARBITRE, M. Doerflinger (Bâle). — BUTS : 26e Ponte 1-0; 42e Luthi 1-1; 56e Bauer 2-1; 77e Kuffer 2-2. — GRASSHOPPERS : Berbig; Hey, Wehrli, Montandon, Heinz Hermann, Egli, Meyer, Bauer, Sulser, Ponte et Herbert Hermann.

Des précisions helvétiques en vue des JO de Lake Placid

M. Hodler: les conditions sont satisfaisantes!

M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), a estimé que les épreuves, aussi bien nordiques qu'alpines, organisées récemment à Lake Placid (New York) avaient eu lieu dans des conditions techniques satisfaisantes. « Ce que nous avons vu à Lake Placid nous a donné, dans l'ensemble, satisfaction et nous pouvons envisager un bon déroulement des prochains Jeux olympiques d'hiver », a-t-il déclaré, à Lausanne, lors de la réunion du CIO avec la Fédération internationale.

QUELQUES RÉSERVES

Les conditions de travail et d'hébergement sont les points qui ont justifié certaines réserves de sa part. « Le système de transport a besoin d'une meilleure coordination que les Américains régleront certainement », a admis M. Hodler. Quant à l'hébergement, il pourrait devenir acceptable si les organisateurs renonçaient à vouloir faire cohabiter quatre concurrents, dans une pièce qui serait convenable pour deux.

Le président de la FIS a confirmé, d'autre part, que certains comités olympiques nationaux avaient renoncé à occuper le village olympique pour

des villas particulières, plus spacieuses et agréables qu'un futur centre pour délinquants juvéniles. « C'est le cas des Suisses » a-t-il précisé.

Il en a profité pour ôter toute responsabilité à l'organisation et aux services de secours dans l'accident du jeune Italien Leonardo David. « La seule erreur, dans cette affaire, a été de laisser skier ce garçon avec une commotion cérébrale », a-t-il dit.

LE DIFFÉREND CHINE - FORMOSE

M. Marc Hodler, qui est également membre du CIO, a signalé que sa fédération n'allait vraisemblablement pas modifier sa position dans le conflit

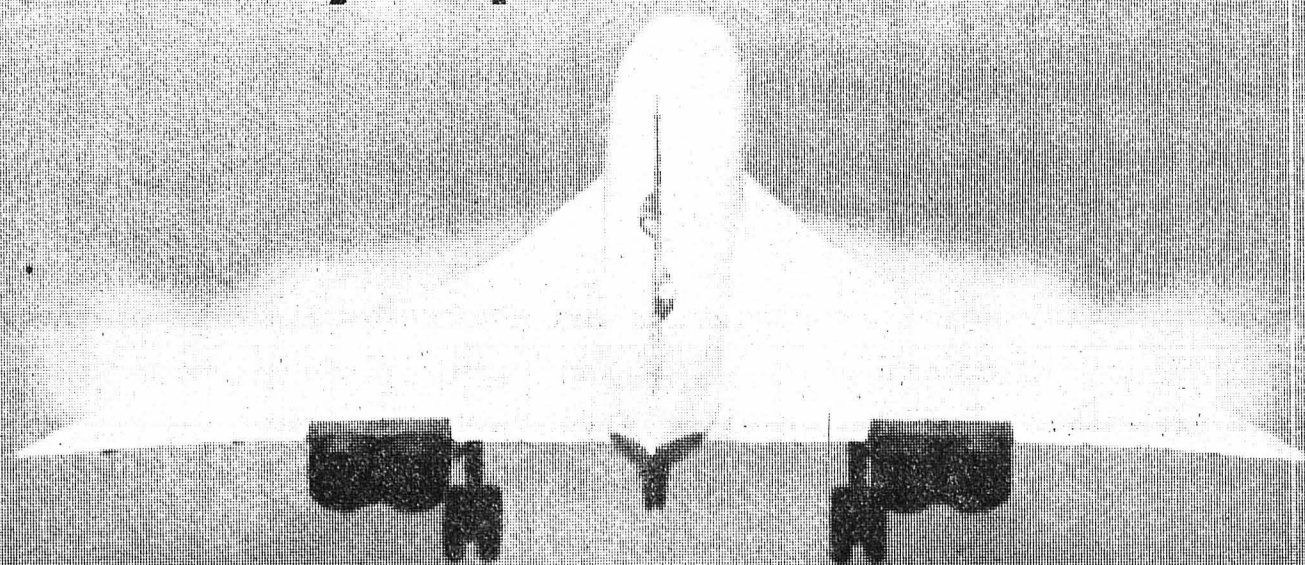
chinois, lors de son congrès quadriennal, au mois de mai prochain, à Nice. « Le ski en est à ses premiers balbutiements en Chine. Les Chinois ont sollicité de la fédération, une aide technique, mais ils n'ont pas encore demandé leur affiliation », a-t-il confié. M. Hodler a rappelé que la FIS est l'une des quinze fédérations de sports olympiques qui compte toujours Formose parmi ses membres.

Quant au congrès de Nice, lui-même, M. Hodler a estimé qu'il s'agirait surtout d'un congrès de « légifération ». « Nous allons recevoir de nombreuses règles et, très vraisemblablement, reconduire la nouvelle Coupe du monde de ski nordique », a confié le président de la FIS.

M. Hodler s'est refusé à tout pronostic sur les chances des stations candidates à l'organisation des prochains championnats du monde, en 1982 (Briançon, Crans-Montana et Schladming) sont notamment sur les rangs pour ceux du ski alpin.

MACH 1

l'encyclopédie de l'aviation



Partez le matin, restez à New-York une demi-journée: vous serez de retour le soir même!

A 15'500 m.d'altitude et 2'200 km/h.,«Concorde» atteint New-York en 3 h.30...

21 janvier 1976, date capitale dans l'histoire de l'aviation: «Concorde» accomplit son premier vol régulier, ouvrant ainsi l'ère de l'aviation supersonique commerciale. Jusqu'à lui, seuls des mono-, bi-, ou triplaces militaires étaient supersoniques...

L'histoire de sa création est une formidable aventure: 7 ans d'études et d'essais en laboratoire, au sol et en vol jusqu'à sa première traversée commerciale.

7 ans durant lesquels une armée d'ingénieurs et de techniciens ont dû résoudre, par centaines, des problèmes inédits qui sont souvent plus du domaine de la fusée que de celui de l'aéronautique actuelle. Aérodynamisme, propulsion, voilure, résistance aux formidables efforts imposés aux matériaux et à l'échauffement considérable à de telles vitesses, tout a dû être repensé pour que vole «Concorde», cet énorme ordinateur volant où l'électronique règne en maîtresse, substituant

l'instantanéité de ses réactions à la lenteur du cerveau humain... MACH 1 vous révélera tous les secrets de «Concorde». MACH 1, l'encyclopédie qui vous fait vivre toutes les étapes de la glorieuse aventure où l'homme a réalisé son plus vieux rêve: la conquête de l'air.

MACH 1 fait le tour des 5 domaines fondamentaux de l'aviation:

- les précurseurs et leurs drôles de machines volantes;
- les aviateurs célèbres entrés dans la légende;
- les actions de guerre, du duel au mousqueton, aux engins d'aujourd'hui;
- la technique et la théorie du vol aux lois si impératives et complexes;
- enfin, l'industrie aéronautique, ses constructeurs, ses modèles.

MACH 1, c'est une formidable aventure, un intérêt passionnant et sans cesse accru!

MACH 1, chaque mercredi chez tous les marchands de journaux. Fr. 3.50 le fascicule.

Cette semaine, sortie du numéro 3, avec en CADEAU, un POSTER GÉANT en couleurs. Les deux premiers numéros sont encore en vente pour le prix d'un seul: Fr. 3.50 seulement.



Une nouvelle collection de 120 fascicules publiée par Editions TRANSALPINES, diffusée par Editions KISTER S.A. Genève, Quai Wilson 33. Tél. 022/31.50.00

AVIS à Messieurs les poseurs de revêtements de sols et parois

Nous avons le plaisir de vous informer que vous trouverez chez

NUDING

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A.

Boulevard des Eplatures 57

Tél. 039 / 251111

les colles Bally CTU principales pour revêtements de sols et parois.

Demandez une offre ou, mieux encore, rendez-nous visite.

BOREL

FABRIQUE DE FOURS INDUSTRIELS cherche :

monteur

pour son service externe, praticien avec formation d'électricien, mécanicien ou serrurier.

Il sera chargé de:

- montage et mise en service des installations
- dépannage et service d'entretien chez les clients en Suisse et à l'étranger.

Nous demandons :

- langue maternelle française ou allemande avec connaissance souhaitable de la 2e langue.

Faire offre écrite ou demander une entrevue à Borel S. A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux, tél. (038) 31 27 83.

JUVENIA

HORLOGERIE DE PRÉCISION

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

UN SOUDEUR SUR BOÎTES MÉTAL qualifié, ayant l'habitude de la qualité soignée.

UN JEUNE HOMME

pour différents travaux soignés dans notre département soudage. Formation assurée par nos soins.

UNE PERSONNE

habile et consciencieuse pour différents travaux en atelier.

Travail uniquement en fabrique.

Faire offres par écrit ou se présenter à FABRIQUE JUVENIA, 101, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 41 87, interne 30.

SPÉCIAL NOCTURNE MINI SALON AU GARAGE DES MONTAGNES

TOYOTA

en toute confiance

Les nouveaux modèles: La STARLET - La TERCEL avec traction avant et la CORONA 1800 Lift back sont exposées

OCCA STAR GARANTIE

1 AN
1 ANNO

Pendant le mois de mars, le GARAGE DES MONTAGNES vous offre une nouvelle facilité:

Jusqu'à 21 heures, nos vendeurs sont à votre disposition pour vous conseiller dans l'achat de votre voiture neuve ou d'occasion.

Facilités de paiement.

Garantie d'une année sur voiture d'occasion.



Av. Léopold-Robert 107 - Tél. (039) 23 64 44
La Chaux-de-Fonds

les aventures d'Astérix
tous les titres déjà parus
l'album, au choix 7.30



le nouvel album
d'Astérix
seulement

550

dans nos rayons librairie, vous trouverez également un grand choix de: dictionnaires, les derniers best-sellers, livres de poche, Press-pocket, J'ai lu, Marabout, etc...

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Dans les Marchés Migros et principaux libres-services

Grand feuilleton de « L'Impartial »

15

BARBARA CARTLAND LA FIANCÉE RÉTICENTE

Roman
(ÉDITIONS DE TRÉVISE)
Droits réservés Opera Mundi

Calista se rappela avoir vu l'établissement peu engageant quand ils avaient traversé Poters Bar.

— Il n'en existe pas une autre dans le voisinage ?

— Y a bien le relai de poste. A un demi-mile d'ici (environ 800 mètres) sur la grand-route.

— C'est là que nous irons, décida la jeune fille.

Elle se tourna vers Coco.

— Il faut que nous placions... mon... mon mari sur la selle et que vous montiez derrière lui pour le soutenir.

Elle crut sur le moment qu'il allait refuser puis, avec le plus grand mal, en s'y mettant à trois, petit garçon compris, en faisant appel à toutes leurs forces, ils parvinrent à soulever de terre Lord Helstone et à le hisser sur l'éta- lon.

Heureusement, Oreste avait plus envie de brouter que de folâtrer ou de se dérober comme il y aurait probablement été enclin plus tôt dans la journée.

Ils installèrent tant bien que mal Lord Helstone à califourchon et, comme Calista l'avait demandé, Coco monta derrière lui et le tint dans ses bras.

Il fallait surtout savoir garder son assiette, mais le clown, Calista le savait, était bon cavalier et jouait souvent le rôle d'écuier en plus de celui de clown quand on manquait de personnel pour une représentation.

Enfin, ils furent prêts à partir. Au bruit des applaudissements sous le chapiteau et de la musique que jouait bruyamment la fanfare, Calista comprit que la séance touchait à sa fin.

— Allons-nous-en ! dit-elle d'une voix anxieuse.

Tirant l'éta- lon par la bride, le petit garçon les conduisit à travers champs. Calista suivait sur Centaure.

Elle avait terriblement peur que quelqu'un les voie partir et tente de les empêcher ou du moins demande ce qui était arrivé à Manzani.

Il gisait à l'endroit où il était tombé, couvert de son manteau rouge dont la couleur vive risquait d'attirer l'attention de gens qui s'approcheraient pour voir ce que c'était.

Ils eurent de la chance, toutefois, car la compagnie presque entière du cirque, après le salut final, ne se préoccupait que de quitter le chapiteau avec les chevaux et la même mêlée et le même tumulte que d'ordinaire régnaient au milieu des tentes et des roulottes.

A l'autre extrémité du chapiteau, le public sortait. Des gamins s'interpellaient, criaient et imitaient les clowns tandis que leurs aînés, maintenant que la séance était terminée, se montraient pressés de rentrer chez eux.

Au bout du champ, Calista aperçut une haute haie qui les masquerait aux regards curieux. Quand ils y arrivèrent, elle jeta un coup d'œil en arrière et se dit qu'un chapitre de sa vie, étrange mais intéressant, venait de s'achever.

C'était purement par hasard qu'elle était entrée en rapport avec le Cirque du Grand Carmo dans un champ aux abords de Guildford, le jour où elle s'était enfuie de chez elle.

Elle avait déjà parcouru douze ou quinze miles (vingt à vingt-cinq kilomètres environ) et elle cherchait une auberge où faire boire Centaure et se restaurer.

Elle s'était cependant laissé arrêter par la vue des chevaux pie qui évoluaient dans le pré pendant qu'on montait un chapiteau.

Ils se suivaient à la queue leu leu autour

d'une piste imaginaire et elle se rendit compte qu'ils étaient bien dressés.

Elle observa avec attention la façon dont ils tournaient au commandement ou au claquement de la chambrière.

Le maître de manège qui était aussi le propriétaire du cirque remarqua Calista, comme on pouvait s'y attendre, et alla lui parler. Il admira Centaure et demanda si elle aimerait assister à la représentation de l'après-midi.

Elle l'interrogea sur la méthode de dressage qu'il utilisait pour ses chevaux.

Parce qu'il répondit à ses questions et qu'elle trouva cela si intéressant, elle fit exécuter à Centaure quelques-uns des tours qu'elle lui avait enseignés, entre autres sa danse sur les jambes de derrière quand elle l'en priait.

— Qui êtes-vous, jeune dame ? questionna le maître de manège après l'avoir félicitée pour l'habileté de Centaure. Et où allez-vous ?

— Je ne suis personne d'important et pour le moment je ne vais nulle part, avait répondu Calista.

Il ne demanda rien d'autre et elle apprit par la suite que les gens du voyage ne montrent jamais ouvertement leur curiosité et s'abstiennent de poser des questions indiscrettes.

— En ce cas, pourquoi ne pas vous joindre à nous ? avait proposé le maître de manège.

Calista crut d'abord qu'il plaisantait. Puis quand elle comprit qu'il parlait sérieusement elle se dit que ce serait une solution temporaire à ses problèmes.

Elle ne pensait pas que sa mère — ou Lord Helstone, s'il s'y intéressait — irait la chercher dans un cirque et elle se rendait compte que sa présence et celle de Centaure susciteraient des commentaires s'ils séjournaient seuls dans des auberges, isolées que fussent celles-ci.

Il y avait une autre difficulté qu'elle n'avait commencée vraiment à envisager que lorsqu'elle était déjà assez loin de chez elle.

Le manque d'argent !

Elle avait toujours été tellement chaperonnée par des gouvernantes, des secrétaires, des serviteurs de toutes sortes et par sa mère qu'elle

n'avait jamais rien eu à payer nulle part.

Elle ne s'était donc pas rendu compte que pour ne pas mourir de faim, elle et Centaure, il lui faudrait beaucoup plus d'argent qu'elle n'en avait sur elle quand elle s'était enfuie comme une folle tant elle avait honte de ce qui était arrivé la veille au soir.

Tandis que s'accroissait la distance qui la séparait d'Epsom, elle s'était dit qu'elle aurait dû au moins emporter ses bijoux qu'elle aurait pu vendre. Mais elle avait tellement tenu à disparaître pour ne pas avoir à affronter le comte de Helstone après ce qui s'était passé qu'elle avait agi avec une bêtise incroyable et grave de conséquences, elle le voyait à présent.

La proposition du maître de manège — du « patron » comme tous l'appelaient, Calista l'apprit par la suite — offrait une solution à ses difficultés et quand elle eut fait la connaissance des autres membres du cirque elle commença à savourer le pittoresque de sa nouvelle vie.

Elle n'avait évidemment pas prévu l'effet qu'elle produirait sur eux parce qu'elle était une jeune femme et de surcroît très jolie.

Coco était tombé amoureux d'elle au premier coup d'œil, et elle était reconnaissante de son dévouement, de l'aide qu'il lui offrait pour étriller Centaure et installer sa roulotte comme elle le préférait, à l'écart du bruit et des bavardages des autres femmes.

La situation se présentait tout autrement avec Manzani, mélange volcanique de tchèque et de turc qui s'affublait d'un nom italien parce que cela lui paraissait plus romantique.

C'était un homme susceptible, jaloux et un peu cruel dont Calista avait peur.

Elle s'efforçait de l'éviter, mais ce n'était pas facile et elle s'était dit plus d'une fois qu'elle serait obligée de demander au patron en personne qu'il intervienne pour que Manzani la laisse en paix.

C'était vraiment fâcheux, pensait-elle à présent, que Lord Helstone soit arrivé juste au moment où Manzani déclarait ses intentions plus nettement que jamais.

Poulet kilo 2 95

étranger, surgelé

Viande hachée de bœuf au lieu de 11.-
8 80
kilo

Emincé de porc au lieu de 16.50
12 50
kilo

Cervelas paire au lieu de 1.30
-.95
200 g

Charcuterie 12 sortes au lieu de 1.10
-.95
100 g

Yogourts Hirz fruits entiers + fit au lieu de -.65
-.40
180 g

Bière 6-pack Kronenbourg au lieu de 3.90
3 20
6 x 33cl

Ménagères, attention!

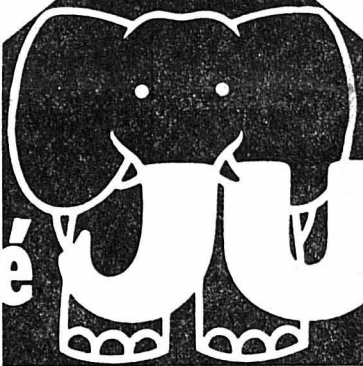
Nouveau à Jumbo: café fraîchement torréfié avec date de torréfaction et date de vente! Seul Jumbo vous offre une telle fraîcheur!

Prix sensationnels!

mélange maison 250 g	2 25	mocca 250 g	2 80
colonial 250 g	2 40	viennois 250 g	3.-
Red Point 250 g	2 50	sans caféine 250 g	3 10
espresso 250 g	2 70	luxus gold 250 g	3 20

Chaque jour 50'000 articles de qualité à prix discount
Arrêt d'autobus devant la porte

Jumbo, le centre dynamique!
Tout sous un toit tout sur un niveau



Hypermarché

La Chaux-de-Fonds Les Eplatures



von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Je cherche pour le 1er mai appartement.
2 ou 3 pièces, confort. Début des rues: Nord, Doubs, Temple-Allemand, Progrès.
Ecrire sous chiffre AW 5356 au bureau de L'Impartial.

A vendre à **BOLE**, situation calme, près de la forêt,
appartement 5 1/2 pièces
tout confort, 2 WC, cave, galetas et garage. Libre: 24 juin 1979. Fr. 180 000.—
Tél. (038) 42 58 50.

A vendre beau **glisseur**
type «Favarger», bâche-cabine, moteur 40 CV, coque plastique, pont acajou.
Prix: Fr. 6500.—. Tél. (038) 42 12 80.

Salon de coiffure hommes
est à remettre pour le 1er novembre 1979.
Ecrire sous chiffre RM 5307 au bureau de L'Impartial.

En traversant les deux autres champs derrière l'étalement, elle se demanda avec désespoir si Lord Helstone lui pardonnerait de l'avoir entraîné dans une situation aussi déplaisante, aussi humiliante.

Il était très bon pugiliste, elle en avait la conviction, mais pas de taille à se mesurer avec un homme comme Manzani qui avait participé toute sa vie à des bagarres sans souci de code d'honneur ou de courtoisie.

Elle avait conscience aussi qu'il était handicapé par ses vêtements et ses bottes à la Souvaroff.

Néanmoins elle savait qu'il serait mortifié d'avoir été vaincu par un forain et d'avoir été incapable, si courageusement qu'il l'ait tenté, de la défendre contre les avances de Manzani.

Elle ne pouvait rien pour le moment, songea-t-elle, sinon faire de son mieux pour le soigner et le guérir.

Elle espérait seulement qu'il n'avait pas été grièvement blessé par Manzani, tout en connaissant sa force exceptionnelle et la puissance de son étreinte.

Deux ou trois soirées auparavant, elle l'avait vu tuer à moitié un soldat ivre qui était venu au cirque avec plusieurs camarades. Ils avaient ponctué chaque numéro de plaisanteries et de quolibets.

Ils s'étaient esclaffés à l'entrée de Manzani et avaient mis bruyamment sa force en doute d'une voix avinée.

Manzani les avait attendus à la sortie. Il les avait attaqués tous à la fois, trois s'étaient enfuis ou plutôt s'étaient éloignés en titubant dès qu'ils avaient pu s'esquiver, mais le quatrième lui avait tenu tête et Manzani l'avait assommé, le laissant inanimé et perdant son sang dans un fossé.

Le relais de poste apparut et Calista rattrapa les autres en disant :

— Je passe devant pour prévenir afin qu'on soit prêt à vous recevoir.

Sans attendre la réponse de Coco, elle mit

Centaure au trot et entra dans la cour du relais. Au palefrenier qui s'approchait, elle déclara avec autorité :

— Je désire voir tout de suite le propriétaire!

Celui-ci avait dû l'apercevoir par la fenêtre car lorsqu'elle fut descendue de cheval il l'attendait à la porte et la salua.

Calista s'était coiffée de son chapeau orné d'un voile de gaze pendant qu'ils traversaient les champs et bien qu'elle fût un peu échevelée, l'élégance de son amazone et l'allure racée de Centaure inspiraient sans aucun doute le respect.

— Etes-vous le maître de la maison? questionna-t-elle.

— Oui, madame. Ce sera un honneur de vous recevoir.

— Je ne suis pas seule, expliqua Calista. Mon mari et moi, nous avons été assaillis par des voleurs de grand chemin comme nous rentrions à Londres. Il s'est défendu bravement mais aurait été tué si nous n'avions été secourus par des forains qui passaient. Un de ceux qui nous ont assistés va amener mon mari ici et je serais heureuse que vous prépariez votre meilleure chambre et envoyiez chercher un médecin.

— Bien sûr, madame, bien sûr! dit l'aubergiste en s'inclinant. Ces voleurs ne sont que trop connus par ici. Ils terrorisent le voisinage et les autorités devraient les pourchasser. Mais nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous servir, vous et votre mari.

— Merci, répondit Calista avec dignité. Au même instant l'étalement entra dans la cour et l'aubergiste vit le comte de Helstone que Coco soutenait sur sa selle.

En dépit du fait que son menton était maintenant inondé de sang, que sa tête ballottait sur sa poitrine et qu'il avait un œil fermé par suite du coup que Manzani lui avait décoché en pleine figure, il avait encore l'air distingué et était manifestement un homme de qualité.

L'aubergiste appela un garçon et un porteur

qui descendirent le blessé de la selle et le transportèrent dans la maison.

Coco mit pied à terre et Calista ordonna aux palefreniers de conduire les deux chevaux à l'écurie et de veiller à ce qu'ils aient à boire et à manger quand on les aurait dessellés.

Ouvrant sa bourse, elle y prit un florin pour le gamin. Avant de le lui donner, elle dit :

— Veux-tu me promettre de ne souffler mot à personne de ce que tu as vu au cirque et de l'endroit où l'on peut nous trouver?

— C'est juré, m'dame, répliqua le gamin qui louchait sur le florin.

Elle le lui déposa dans le creux de la paume et il s'éclipsa comme s'il avait un peu peur qu'elle ne lui reprenne.

Calista tendit la main à Coco.

— Merci, Coco, dit-elle à mi-voix.

— Vous reverrai-je jamais, dit-il. Au revoilà-t-il et la jeune fille vit le chagrin dans ses yeux.

— Je penserai toujours à vous avec reconnaissance, répliqua-t-elle.

Il poussa un soupir de désespoir comme s'il se rendait compte que protester serait inutile. Puis il lui baisa la main.

— J'espère que ce ne sera pas la dernière fois que nous nous voyons, dit-il. Au revoir.

— Au revoir, Coco, dit Calista. Je garderai de vous le souvenir d'un bon et véritable ami.

Elle s'en alla parce qu'elle ne pouvait pas supporter la peine qu'elle lisait sur son visage et entra dans l'auberge sans se retourner.

L'hôtelier et ses serveurs avaient monté Lord Helstone à l'étage. Ils étaient en train de le déshabiller sur un vaste lit dans une chambre sous les combles aux poutres apparentes, assez basse de plafond, qui n'était pas sans charme.

La fenêtre en saillie surplombait un jardin à l'arrière de l'auberge et une perspective de champs et de bois qui s'étendaient à perte de vue jusqu'à l'horizon.

Calista entendit une voix de femme annoncer: «J'ai envoyé chercher le médecin, Ma'am», et découvrit une paysanne fraîche et rondelette qui lui faisait la révérence et qu'elle supposa être l'épouse de l'hôtelier.

Elle tenait à la main le châle blanc de Calista et un portemanteau qui, elle le devina, avait été attaché à la selle d'Oreste et contenait le nécessaire de voyage de Lord Helstone.

— Je suis vraiment désolée, Ma'am, pour sûr, d'apprendre ce qui est arrivé à votre mari, déclara d'un ton compatissant la femme de l'aubergiste. Ces bandits devraient être pendus, c'est tout ce qu'ils méritent!

— Oui, en effet. Nous avons eu la chance de nous en tirer vivants.

Tout en parlant, elle remarqua que les yeux de son hôtesse se posaient sur sa main dégantée et elle ajouta vivement :

— Ils m'ont pris tous mes bijoux, y compris mon alliance, mais mon mari a réagi avant qu'ils aient eu le temps de le dépouiller de sa bourse.

Elle pensait que l'aubergiste serait soulagé de savoir qu'il serait payé et elle était sûre que Lord Helstone n'avait pas été aussi stupide qu'elle et ne s'était pas mis en route sans une provision d'argent suffisante.

— C'est une honte, il n'y a pas d'autre mot! s'exclama l'hôtesse. Une alliance, Ma'am, c'est ce que chérissent toutes les femmes modestes ou les grandes dames et qu'on ne peut pas remplacer.

— C'est vrai, acquiesça Calista avec un petit soupir.

Elle jeta un coup d'œil par-dessus son épaule et vit que le Comte était maintenant couché, alors elle dit :

— Je me demande si vous n'auriez pas une chambre proche de celle-ci où je pourrais dormir? Je suis sûre qu'il faut que mon mari ait du repos et ne soit pas dérangé, mais naturellement je désire être assez près de lui pour le veiller.

(A suivre)



LA CHAUX-DE-FONDS

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Appartements à louer

À LOUER tout de suite appartement de 1 chambre et cuisine, meublé, confort, quartier place du Marché. Tél. (039) 22 19 75

GALERIE DU MANOIR

Fritz-Courvoisier 25 a - La Chaux-de-Fonds

dans l'orbite de l'art brut

berthe coulon peinture

exposition du 3 mars au 1er avril 1979

ouvert tous les après-midi de 15 à 19 h. - lundi excepté mercredi, de 15 à 22 h. - dimanche, de 10 à 12 h.

Une exposition à ne pas manquer...

Salle de Musique **LA CHAUX-DE-FONDS** Mercredi 21 mars 20 h. 30
JACK YFAR présente

APRÈS UN TRIOMPHE FANTASTIQUE AU PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS **LE RÉCITAL**

JULIEN CLERC

Location: Tabatière du Théâtre, 29, Av. Léopold-Robert, tél. 039/22 53 53

TEMPLE DE L'ABEILLE
LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 21 MARS 1979, à 20 h. 30

COOP LOISIRS, en collaboration avec les Productions Maguy Chauvin à Genève, présentent

le remarquable concert du **CHŒUR D'HOMMES DE SOFIA**

30 chanteurs bulgares sous la direction de **DIMITAR RUSKOV**

Œuvres liturgiques orthodoxes, classiques et du folklore slave

Places à Fr. 25.—, 15.— et 10.—

Location ouverte au service clientèle des Grands Magasins Coop City, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 89 01

BUVETTE DE LA ROCHE-AUX-CROCS

Souper de fermeture

le 24 MARS, dès 19 heures

S'inscrire svpl. le soir au (039) 31 60 69

"Connaissance de la Chine"

présente une conférence sur

"Les minorités nationales en Chine"

Le conférencier, Xavier Münger, a séjourné plusieurs fois en Chine ces dernières années.

Jeudi 15 mars, 20 h. 15,

Petite salle du Cercle de l'Ancienne (en face du Marché-Migros).

Conférence accompagnée de diapositives

FRIGO SERVICE

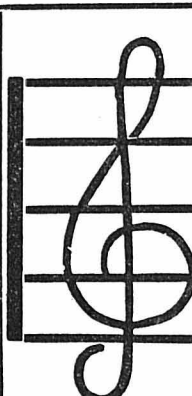
Tél. (038) 41 27 85

VENTES - RÉPARATIONS - ENTRETIENS

Dépannages toutes marques de frigos, congélateurs, chambres froides, installations frigorifiques tous genres

J.-Cl. & M. DUCOMMUN, dipl. féd. de frigoristes COLOMBIER

PRIX AVANTAGEUX - 25 ans d'expérience



Aux Rochettes et Confiserie Roulet
quinzaine alsacienne

INSTITUT NEUCHÂTELOIS
Samedi 17 mars, à 17 heures
Aula de l'Université de Neuchâtel

séance publique

Remise du Prix 1979 au flûtiste

Aurèle Nicolet

Intermédiaire musical par Paul Mathey, Daniel Delisle et Pierre-Henri Ducommun

Conférence-concert du lauréat

Aurèle Nicolet

«La flûte de Debussy à nos jours»

ENTRÉE LIBRE

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poches en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli 97, 6004 Lucerne

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Particulier vend

immeuble locatif

Région Neuchâtel

Prix de vente: Fr. 1 150 000.—

Rendement brut: 6,5 %

Hypothèques à disposition

Ecrire sous chiffre 500 114 - 17 à Publicitas S. A., 2000 Neuchâtel.

BIENNE

PONT DU MOULIN
A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

appartement neuf meublé
grand confort, deux chambres, cuisine, salle de bain. Huit programmes TV.
Base: Fr. 505.—

appartement neuf meublé
une chambre, cuisine, salle de bain.
Base: Fr. 368.—
Tél. (032) 22 86 32, pendant les heures de bureau (ou 032/96 13 74).

Lisez L'Impartial

Notre grand succès en 1978.



Deux circuits accompagnés de qualité Kuoni.

Angleterre/Ecosse

English Country Tour
Châteaux, universités, bonhomie.
11 jours dès
Fr. 1275.—

Paysages d'Ecosse
Highlands, tradition, hospitalité.
9 jours dès
Fr. 1150.—

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.



Les vacances - c'est Kuoni

Le même soleil - à meilleur compte.

En évitant les grandes masses.



Sardaigne - NOUVEAU

Votre destination-vacances	mai-juin dès Fr.	juillet-août dès Fr.	Idéal pour:
Villasimus	320.—	564.—	Vacances reposantes 1 semaine, demi-pension, sans voyage
Cala Liberotto	600.—	1320.—	Vacances pour la famille 2 semaines, logement pour 4 personnes, sans voyage

Ces destinations figurent dans le programme de vacances que vous suggère railtour suisse. Pour tous conseils et réservations, adressez-vous à votre agence de voyages. Réservez assez tôt.

railtour suisse
voyages en train et en voiture

La Chaux-de-Fonds: ACS-Voyages SA, 22 69 61 ● Goth & Cie SA, 23 22 77, ● Kuoni SA, 23 58 28 ● Marti Ernest SA, 23 27 03 ● Natural SA, 23 21 32 ● TCS, 23 11 22.

Pour vos petits imprimés:

programmes
cartes de visite
cartes de mariage
cartes de naissance
entêtes de lettres
factures
bulletins de versement

Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.
Rue Neuve 14 - Tél. 2111 35

L'IMPARTIAL

2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Vendredi fermeture à 17 heures.

La clé du succès
une annonce dans **L'IMPARTIAL**

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

Prix d'abonnement:

3 mois : Fr. 32.— ; 6 mois : Fr. 61.— ; annuellement : Fr. 115.—

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

IMPARTIAL TV IMPARTIAL TV

A VOIR

Sélection de mercredi

TVR
20.25 - 23.00 Patinage artistique. Championnat du monde libre couples. En Eurovision de Vienne. Avec, en intermède: Sous la loupe: Les Künzle à Holiday on Ice.

Denise Biellmann, médaille de bronze des championnats d'Europe de Zagreb, réalisera-t-elle le même exploit lors des championnats du monde de Vienne, le samedi 17 mars? C'est la question qui préoccupe sans doute les téléspectateurs helvétiques... Une question à laquelle il est bien difficile d'apporter une réponse avant la compétition.

L'an dernier, aux championnats du monde d'Ottawa, Denise Biellmann avait terminé au cinquième rang, après avoir été classée 14e seulement à l'issue des figures imposées... Une progression spectaculaire, identique à celle qu'elle avait effectuée quatre semaines plus tôt lors des championnats d'Europe de Strasbourg.

Au début février de cette année, la jeune Zurichoise n'a certes pas démontré à Zagreb tout ce dont elle est capable. Apathique lors des figures imposées pour avoir pris une pilule tranquillisante (au lieu de la moitié d'une), elle avait raté l'un des éléments de son programme court et avait chuté dans le programme libre. Bilan: une troisième place, encourageante certes, alors que la deuxième était à la portée de l'élève de Otto Hugin. Le chauvinisme national ne doit pas fermer les yeux de l'observateur objectif...



Ce soir à 20 h. 30 sur FR 3: «Serafino ou l'amour aux champs», avec Adriano Celentano et Ottavia Piccolo. (Photo FR 3)

A Vienne, il s'agira pour Denise de réaliser une meilleure performance dans les exercices imposés et un programme court sans faute pour espérer conquérir cette médaille qui est à sa portée, malgré la présence, en plus de ses rivales européennes de Zagreb, des Américaines Linda Fratianne, la championne du monde 1977, et Lise-Marie Allen.

La soirée de mercredi, quant à elle, permettra peut-être au couple américain Tai Babilonia-Randy

Gardner de remporter le premier titre pour les Etats-Unis dans cette catégorie depuis... des décennies, en l'absence de Irina Rodnina.

Chez les messieurs, nouveau duel américano-européen entre Charles Tickner, tenant du titre, d'un côté, Hofmann, Kovalev et surtout Cousins de l'autre.

En danse, les épreuves de vendredi seront une répétition de celles de Zagreb, avec, on l'espère, une revanche de Moisseieva-Minenkov...

FR 3
20.30 - 22.00 (Sous réserve). Serafino ou l'amour aux champs. Un film de Pietro Germi.

Serafino Fiorin, berger à l'âme simple, passe ses journées à ne rien faire, à veiller sur les moutons de son oncle Agenor et de sa tante Gesuina, à courir les jupons, bref à être heureux. Jusqu'au soir où il est appelé à faire son service militaire. Mais il y reste bien peu de temps en effet, les officiers et les médecins ont vite compris que Serafino n'était absolument pas utilisable pour l'armée.

Rentré de son village, Serafino retrouve Lidia, sa cousine, si embelle qu'il la reconnaît à peine. Hélas! Elle fait partie d'une famille de paysans cupides et intéressés qui ont déteint sur elle. Elle est bien différente d'Asmara, prostituée au grand cœur, qui répand ses bienfaits à qui les lui demande pour le prix modique de deux ou trois fromages.

Les choses vont commencer à aller mal pour Serafino quand sa tante Gesuina, qui souvent l'hébergeait, est retrouvée morte. Serafino hérite de tous ses biens: il en profite pour faire une grande fête au village, acheter des cadeaux et combler de présents tous ses amis. Mais la famille de Lidia veille. L'oncle Agenor s'adresse à un avocat pour faire «interdire» Serafino comme fou et devenir tuteur de ses biens. Une abondance de témoignages viennent spontanément constituer la défense de Serafino.

Demain: La Sombaille

Demain jeudi, à 16 h. 40, la Télévision romande dans son émission d'informations sociales «La Burette» produite par Edith Salberg, consacrera une séquence de plus de vingt-cinq minutes au Home médicalisé de La Sombaille, à La Chaux-de-Fonds. Michel Martinet, le réalisateur et Elisabeth Brindesi, la journaliste, présenteront les divers aspects de cet établissement, et en particulier la façon dont on occupe, fort intelligemment, les loisirs des pensionnaires. Il n'est que de se souvenir de la grande tapisserie qu'ils ont fabriquée de toutes pièces, qui orne le corridor de l'Hôtel de Ville et sera présentée à la Biennale de Lausanne. C'est surtout sous l'égide de Mme Marie Schreyer-Froidevaux que s'est développée cette heureuse occupation des loisirs, souhaitée par le directeur.

Si on ne le sait déjà, on apprendra au cours de cette intéressante émission que La Sombaille, home médicalisé pour personnes âgées, accueille 130 pensionnaires dont la moyenne d'âge est de 80 ans. L'équipe soignante compte 63 personnes.

Dans le home chaque pensionnaire dispose de sa propre chambre qu'il (ou elle) arrange à son goût. Dans la mesure du possible, on tente de préserver l'indépendance de chacun. Ce respect de la personnalité pousse la direction à diversifier l'animation au maximum.

Pour le directeur, François Meyrat, la gérontologie ne se limite en effet pas à soigner uniquement les maux organiques et les déficiences dues au grand âge; elle englobe aussi toute la vie psychique de l'individu. C'est pourquoi il a choisi de proposer des activités permanentes à ses pensionnaires afin qu'ils gardent un contact réel avec la vie. Il s'agit en fait d'une véritable thérapie qui consiste à stimuler la créativité qui sommeille en chacun, même à un âge très avancé.

Chaque année, au cours d'une exposition, une grande partie des œuvres, parfois de véritables chefs-d'œuvre, est vendue pour financer l'animation qui sans cela ne serait pas possible.

A La Sombaille, se déroule une expérience exemplaire et courageuse qui doit être encouragée car elle contribue à rendre la dignité et le goût de vivre aux vieillards.

Soulignons que cette émission sera à nouveau diffusée ce prochain samedi à 13 h. 30 sur les antennes de la TV romande.

Elle comporte d'autres séquences sur: les diverses activités des Centres sociaux protestants en Suisse romande; Ella Maillart, écrivain et grande voyageuse qui parlait de son fidèle... chat; le joyeux chansonnier romand Pierre Dudan présentera en outre de nouveaux airs. Une émission particulièrement intéressante à suivre! (ec)

INFORMATION RADIO

Concert de Genève

Hindemith et Dvorak au Victoria Hall

Ce soir à 20 h.

Radio suisse romande 2 (MF + OM)

C'est en Suisse, plus exactement en Valais, à Bluche où il s'était établi après avoir quitté l'Allemagne de Hitler qu'Hindemith trouva le temps de mettre la dernière main à son Concerto de violon, durant les ultimes semaines de l'été précédant l'explosion du 2e conflit mondial. Or, quand l'œuvre est créée, le 14 mars 1940 à Amsterdam par Ferdinand Helman et le Concertgebouw sous la direction de son chef Mengelberg, le compositeur a gagné les Etats-Unis, fuyant l'Europe en pleine «drôle de guerre». Tout en illustrant le découpage traditionnel en trois mouvements contrastés, en insistant sur le recours au principe de la tonalité, ce Concerto d'esprit néo-romantique rompt avec le style rigoureusement contrapunctique des 17 Sonates rédigées de 1935-39. Son caractère lyrique s'impose dès la cantilène introductive, dans la partie centrale construite selon la forme-Lied et dans le thème conclusif — pimenté, ce caractère, de traits de virtuosité, d'effets orchestraux révélateurs d'un Maître de l'écriture et de la pratique instrumentales. Même la percussion, ici, ne manque pas d'originalité!

Violon solo de l'OSR, Robert Zimansky joue le Concerto d'Hindemith sous la direction de Sawallisch, au cours de la 9e soirée de l'Abonnement transmise en direct du Victoria Hall.

Après l'entracte, le «Romand» et son chef interprètent un grand classique du romantisme orchestral exotique: la 9e Symphonie dite «du Nouveau Monde» que Dvorak réalisa en 1893 à New York, non sans avoir visité les USA et s'être familiarisé avec quelques-unes de ses innombrables traditions ethniques. (sp)

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Jardin d'enfants: Au Pays du Ratamiaou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Service jeunesse: Objectif
- 18.15 L'antenne est à vous «Femmes pour la paix».
- 18.35 Pour les petits Calimero.
- 18.40 Système D Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Actualités: Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Actualités: Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Patinage artistique Championnats du monde: Libre couples, en Eurovision de Vienne.
- 23.00 env. Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.10 1, 2 oder 3
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Hotel zur Schönen Marianne L'Enfant trouvé. Série.
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Patinage artistique à Vienne
- 20.25 Sciences et techniques Albert Einstein, portrait.
- 21.25 Der Postmeister Téléfilm.
- 22.30 Téléjournal
- 22.50 Patinage artistique

SUISSE ITALIENNE

- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les petits Les aventures de Colargol.
- 18.15 Pour les enfants
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Elections cantonales tessinoises
- 19.35 Signes Bimensuel de la culture.
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Arguments
- 21.35 En musique du Studio 3
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Patinage artistique

Les programmes des trois chaînes françaises peuvent subir encore les conséquences des grèves. Nous les donnons donc sous toutes réserves.

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.30 Point de repère pour un soutien
- 12.15 Jeu: Réponse à tout
- 12.33 Variétés: Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.37 Jeunesse: Les visiteurs du mercredi
- 17.55 Sur deux roues
- 18.10 TF quatre
- 18.27 Pour chaque enfant
- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 Feuilleton: L'Etang de la Breure
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Récit: C'est arrivé un jour
- 20.03 TF 1 actualités
- 20.35 Dramatique: Le Troisième Couteau
- 22.11 Euro 9 Quatre femmes d'Europe.
- 23.15 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.00 Quoi de neuf
- 12.15 Série: SOS Helico
- 12.45 A 2 première édition
- 13.20 Page spéciale
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Feuilleton: Une Suédoise à Paris
- 14.03 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame Chansons anciennes.
- 15.05 Série: Robinson suisse
- 16.00 Cyclisme
- 16.30 Jeunesse: Récré A 2
- 18.35 Actualités: C'est la vie
- 18.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Variétés: Top club
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Les Muppets avec Ruth Bazzi.
- 21.00 Jeunesse: Mi-fugue, mi-raison Jeunes chercheurs et inventeurs.
- 22.00 Patinage artistique Championnats du monde, en direct de Vienne.
- 23.10 A 2 dernière édition

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.00 Travail manuel
- 18.30 FR 3 Jeunesse
- 18.55 Scènes de la vie de province Vivre au féminin.
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Homme Les Années folles (4), dessin animé.
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Serafino ou l'Amour aux Champs Film.
- 22.00 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Le monde des animaux
- 17.00 Pour les enfants
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Gentlemen
- 21.50 Patinage artistique
- 22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

- 16.15 Trickbonbons
- 16.30 Pustelblume
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 La Ferme Follyfoot
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 KO-OK
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Menschen in Manhattan
- 20.15 Magazine de la Deuxième Chaîne
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Starsky & Hutch
- 22.05 Monsieur Johannes Kuhn vous répond
- 22.35 Auslese - Der Tod des Camilo Torres oder Die Wirklichkeit hält viel aus
- 0.15 Téléjournal

IMPARTIAL RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête? 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Le préau (8). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Masques et musique. 21.00 Mercredi sports. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.40 La courte échelle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30

Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Portrait d'interprète: E. Melkus. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05-24.00 Music-box.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Itinéraires folkloriques: Tzi-

ganes des pays latins. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La Côte des Barbares. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles. 20.30 Blues. 21.00 Café, pousse-café et récit. 21.30 Disco-mix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.20 Top-secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos. 8.45 Top à André Charlet. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Yvette Jaggi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.20 Un millénaire de littérature allemande ancienne. 9.30 Les institutions internationales et l'éducation. 10.00 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.30 Initiation musicale. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

IMPARTIAL RADIO



VOLVO BREAKS 245 ET 265. LES ROBUSTES ET PRODIGIEUX COMBIS FAMILLE - LOISIRS - TRAVAIL. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

Sécurité dynamique, deux mots qui expriment déjà les aptitudes performantes des nouvelles Volvo breaks. Avec toutes leurs caractéristiques nouvelles et éprouvées: nouvelle calandre pour la 245, moteurs plus puissants, tenue de route encore supérieure, overdrive (vitesse économique) et servodirection sur certains breaks. Faites un essai de conduite et de charge - vous serez émerveillé de leurs prodigieuses capacités routières et de transport!

- Volvo break 245 DL, 97 ch DIN, fr. 19 400.-
- Volvo break 245 GL, 107 ch DIN, fr. 20 600.-*
- Volvo break 245 GLI, 123 ch DIN, fr. 22 200.-*
- Volvo break 265 GL, moteur à injection V6 CI, 2664 cm³, 148 ch DIN, équipement exclusif, fr. 28 500.-*

* Servodirection de série
VOLVO
 La voiture pour la Suisse.
SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

25
 JAHRE ANS ANNI
VOLVO
 in der Schweiz in Suisse in Svizzera

500 FRANCS DE CADEAU DE JUBILÉ
 en argent liquide ou en marchandises, dès le 1^{er} février 1979, à l'achat d'une Volvo neuve.
 Volvo en Suisse fête, ce printemps, son 25^e anniversaire. 25 ans de qualité, de progrès et de sécurité pour les conducteurs de Volvo.
 Heja! Aux 25 prochaines années de Volvo!

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
 Avenue Léopold-Robert 117 Tél. (039) 23 14 08
Travers: Garage Touring, M. S. Antifora, tél. (038) 63 13 32

popularis Croisières

... sont le point culminant de la vie.
 Aventure, repos et joie, tout cela vous attend.

4 extraits
 de notre catalogue de croisières

Sur divers bateaux et avec des routes différentes à travers les mers fascinantes du Nord.

Croisières aux pays nordiques

Un exemple: 15 jours, départ chaque deuxième samedi, du 26 mai au 14 septembre, **Fr. 1085.- à 4205.-** au départ de la Suisse.

Croisière combinée avec vacances balnéaires

Un exemple: 7 jours de croisière en Méditerranée occidentale, 7 jours de vacances balnéaires à Palma, en Tunisie ou à Malta. Départ chaque samedi du 7 avril au 20 octobre, **Fr. 1080.- à 2730.-**.

Musique et distraction en haute mer.

3ème croisière internationale folklorique

10 jours en Grèce, en Turquie et en Israël, départ 14 octobre, **Fr. 1290.- à 3050.-**
 Bienvenue à une des

Croisières „Tell“

(avec attractions suisses à bord) départ 7 avril, 28 juillet et 14 septembre (8, resp. 15 jours) **Fr. 910.- à 3850.-** au départ de La Suisse.

... ou peut-être vous intéressez-vous à une des grandes croisières

Californie/Mexique avec le Royal Viking Sky
 Caraïbes avec l'Eugenio C de **Fr. 3175.- à 35 830.-**

Demandez le catalogue pour des vacances en mer.

popularis

2300 La Chaux-de-Fonds
 Coop City
 37-43, rue de la Serre
 Tél. (039) 23 48 75



A LOUER

POUR DATE À CONVENIR BEL APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, service de conciergerie, machine à laver mise à disposition gratuitement, au début de la rue du Temple-Allemand.

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

VAL-DE-TRAVERS

Gros plan sur l'assemblée du Ciné-Club aux Mascarons

Le Ciné-Club du Val-de-Travers, présidé par M. Pierre-André Delachaux, vient de tenir son assemblée annuelle à la Maison des Mascarons de Môtiers. Une assemblée qui, d'ailleurs, ne dura pas trop longtemps puisqu'elle suivit la projection du dernier film de la saison 1978-1979, « Les chasses du comte Zaroff ». Le caissier du CCVT, M. Aldo Tranini, présenta tout d'abord les comptes qui bouclent par un petit bénéfice de 330 fr. 85. C'est une heureuse nouvelle car la société enregistrait un déficit à la fin de chaque exercice, depuis quelques années. Quant à l'effectif des membres, il est stable: 154 exactement. Comme nous l'avions annoncé, grâce à divers dons, le Ciné-Club a pu acquérir la copie de deux films d'animation réalisés par le cinéaste fleurisien Gilbert Vuillème. Il s'agit de « Domino » et de « Sarabande et variations » qui, dorénavant, pourront être visionnés par les cinéphiles; le CCVT se chargeant de leur distribution.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Comme l'a signalé M. Delachaux, après celle du 20^e anniversaire, la saison 78-79 a été plus calme, quand bien même le programme proposé semble avoir plu à la majorité des mem-

bres. De son côté, le Ciné-Club des jeunes connaît un développement réjouissant puisque presque deux centaines d'élèves de 3^e et 4^e année du degré secondaire inférieur ont suivi la projection des quatre premiers films. Il en reste encore quatre à visionner d'ici la fin du mois de mai et pour cette 8^e saison (déjà!) du Ciné-Club des jeunes, on peut affirmer que le bilan est très positif. Le comité.

On signale un seul départ au comité, celui de M. Marcel Staub, de Fleurier, qui vient de quitter la région. Son remplacement sera M. François Charrière, agriculteur à Travers. Le comité pour la prochaine saison sera donc composé de la façon suivante: Mmes Anne-Claude Berthoud-Borel et Michèle Guillaume, de Fleurier; Mlle Catherine Villatte, de Fleurier; MM. Gilbert Bieler et Aldo Tranini, de Fleurier; François Charrière de Travers et Pierre-André Delachaux, de Môtiers. Les vérificateurs des comptes seront cette année Mme Christine Allenbach, de Fleurier, et M. Jean-Pierre Crétinét, de Couvet. La saison prochaine, neuf films seront inscrits au programme (7 projetés au cinéma Colisée et 2 aux Mascarons) et l'on parle d'organiser une nouvelle nuit du cinéma, manifestation qui paraît avoir la faveur des cinéphiles valloisiers. (jjc)

Des soucis à l'Ecole technique de Couvet

Tel qu'il vient d'être publié, le budget de l'Ecole technique de Couvet, et le rapport à l'appui surtout, n'engendrent pas la bonne humeur. En effet, l'excédent de charge de l'ETC sera, en 1979, d'environ 130.000 fr. pour un total de dépenses de 630.000 fr., alors que les recettes se montent à 490.000 fr. environ. Que le budget d'une école technique soit déficitaire n'est pas surprenant, ce qui est inquiétant, comme le relève le président F. Jaccard dans son rapport, c'est le recrutement difficile des élèves et l'impossibilité financière de faire de nouvelles acquisitions pour le parc des machines.

En effet, l'effectif de l'école est actuellement de 41 élèves, soit une demi-douzaine de moins qu'en 1976-1977. On compte 32 élèves pour les divisions mécanique, électricité et électronique, tandis que neuf apprentis se trouvent en division d'apport ETS. En ce qui concerne les dépenses courantes, elles n'ont pas été modifiées, il s'agit d'un budget de fonctionnement qui ne per-

met pas, comme l'an passé, d'investissement nouveau, ce qui est regrettable, déclare M. Fernand Jaccard.

La conjoncture économique a donc une incidence directe sur la marche de l'école et il faut bien avouer que les événements de ces dernières semaines (licenciements chez Dubied et Stoppani) ont de quoi rendre sceptiques même les plus optimistes... (jjc)

Camp de ski des écoles primaires: une réussite

Partis lundi 5 mars pour Zinal, près de 80 enfants, encadrés d'une douzaine de moniteurs et responsables, ont pu skier dans des conditions d'enneigement idéales et par un temps acceptable. Le camp s'est fort bien déroulé, dans une belle ambiance et surtout il n'y a pas d'accident à déplorer. Sous la direction de M. Eric Bastardoz, les enfants étaient répartis en plusieurs groupes sous la conduite des différents moniteurs. Aussi les jeunes Covassons auront pu parfaire la technique de ski et profiter abondamment des magnifiques pistes de Zinal. Outre les activités propres à un camp, il y a eu une détente appréciée grâce à la piscine. C'est samedi en fin d'après-midi que les deux cars (qui les avaient conduits le lundi matin) sont rentrés sur la place des Collèges où les parents attendaient les minois bien bronzés des élèves primaires désormais armés pour affronter le programme scolaire jusqu'aux vacances pascales. (gp)

Carnet de deuil

LES VERRIÈRES. — Les derniers devoirs ont été rendus hier après-midi à Neuchâtel, lors d'un culte présidé par le pasteur Willy Béguin, à Mlle Madeleine Landry, institutrice, décédée dans sa septante-huitième année.

Après avoir acquis à Fleurier sa formation d'institutrice, Mlle Landry fut titulaire de classes à plusieurs degrés aux Cernets et au Mont-des-Verrières avant de rejoindre le village même. Quarante générations d'élèves surent apprécier ses qualités pédagogiques et sa sévérité empreinte de gentillesse. Elle passait une retraite paisible dans sa demeure familiale quand la maladie la frappa. (mlb)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Duggan Lavelle.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, av. du Premier-Mars.
 Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, L'ouragan vient de Navarone; 17 h. 45, La belle et la bête.
 Arcades: 15 h. et 20 h. 30, Le temps des vacances.
 Bio: 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 45, Un mariage.
 Palace: 15 h., 18 h. 45 et 20 h. 45, L'amour violé.
 Rex: 15 h., 20 h. 45, Le gendarme et les extraterrestres.
 Studio: 21 h., Un pitre au pensionnat; 18 h. 45, Alexandre Nevsky.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, télé-

phone 53 22 56 et 53 22 87.
 Main-Tendue: tél. 143.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Ambulance: tél. 53 21 33.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, relâche.
 Château de Môtiers: expos. de photographies.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20^e d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

FAIRE-PART DE NAISSANCE: Imprimerie Courvoisier SA

aujourd'hui au
 restaurant
JUMBO
 La Chaux-de-Fonds

Vu le succès précédent, ce soir à nouveau
 Filets de perche
 au beurre
 Pommes persillées **4.90**

• Chronique horlogère • Chronique horlogère •

Behbehani le Grand s'offre Roamer Watch

« Moi, je vends des montres parce que cela m'amuse... », nous avouait un jour M. Youssuf Behbehani, de Koweït surnommé « le grand » par les chefs de vente horlogers, non seulement à cause de sa haute taille, mais aussi par l'importance des commandes qu'il passe et par opposition à un homonyme de moindre dimension...

Un amusement d'un niveau auquel aimeraient bien pouvoir tendre beaucoup de fabricants-exportateurs de montres.

Faisons confiance au toujours souriant M. Behbehani : ce n'est certainement pas par jeu qu'il est en passe de devenir l'actionnaire majoritaire de la future société Roamer Watch Co. SA à Soleure, en voie de création.

Roamer vend sous sa marque des produits de qualité, se situant toutefois dans la catégorie des prix moyens et cela sur tous les continents. La marque est toutefois particulièrement bien introduite en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, notamment dans la partie orientale du continent et dans les pays de la Corne situés face à l'Arabie.

LES ACTIONNAIRES

Grâce à ces liens étroits, des clients très importants de la marque, expliqués par un communiqué de l'entreprise, participeront avec General Watch Co. SA à Bienne (groupe du produit terminé de l'ASUAG), à la nouvelle société dont les objectifs consistent à fortement promouvoir la marque, à renouveler la collection et à développer l'appareil de distribution. Les structures de l'entreprise seront maintenues dans la mesure des possibilités économiques.

LE TERME

D'UNE RÉORGANISATION

On se souvient que Roamer avait demandé un sursis concordataire en février 1975. Un concordat qui avait été

considéré au départ comme le concordat du siècle puisque l'on avait articulé un taux de 100 pour cent !

Au moment où le sursis avait été demandé, la situation avait permis à la fiduciaire mandatée d'envisager un tel dividende, car les actifs estimés semblaient le permettre. En définitive l'assainissement a été possible sous la forme d'une proposition de dividende en espèces, payable en quatre tranches de 10 pour cent chacune, complétée par une remise d'actions de 60 pour cent de la société de participation : Roamer Beteiligungs- und Immobilien A.G. dont M. Arnauld (ancien directeur général de Bulova) est aujourd'hui le président.

C'est donc l'assemblée générale ordinaire de cette société, tenue vendredi dernier à Soleure, qui a approuvé la décision de son conseil d'administration de vendre la société affiliée Roamer Watch Co. SA à « un tiers disposé à investir ».

Roamer Beteiligungs- und Immobilien A.G. subsiste par conséquent, elle possède un certain nombre d'actifs qui donnent en somme une valeur aux titres que les actionnaires ont entre les mains. Ces actifs pourraient du reste être réalisés par la suite au mieux, selon l'évolution.

POURQUOI LA VENTE ?

La circulaire adressée aujourd'hui même par la direction de l'UBAH (Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères à La Chaux-de-Fonds) aux créanciers, aujourd'hui encore pour la plupart fournisseurs de Roamer Watch Co. SA est assez explicite à ce sujet :

« L'approbation demandée par le Conseil d'administration aux actionnaires concernant la vente de la société d'exploitation Roamer Watch Co. SA à un tiers disposé à investir de manière

à permettre une extension de l'ancienne société, a été ratifiée à l'unanimité des membres présents.

Outre l'intérêt que représente le rachat de Roamer Watch Co. SA au point de vue du maintien de l'emploi et de l'exploitation à Soleure ainsi que du renforcement de sa position sur les marchés, la conséquence directe pour les actionnaires en sera le paiement de la dernière tranche de 10 pour cent qui, de ce fait, pourra intervenir dès que les tractations avec les preneurs auront définitivement abouti... ».

Les banques, créancières majoritaires, ont été les premières à favoriser la solution proposée et avec leur accord, cette dernière s'imposait pour ainsi dire sans autre. Et le fait que l'opération ne signifie aucun déplacement de commandes au demeurant, devait emporter l'adhésion des fournisseurs. Bien qu'il soit clair que ceux-ci ne restent peut-être pas automatiquement et pour tout les sous-traitants de la nouvelle société.

Du côté de la Fédération horlogère, on a souligné le travail considérable accompli par tous ceux qui ont consacré du temps, de l'imagination et de l'énergie à la remise sur pied de la maison. Ce n'était pas chose facile, devant l'ampleur des immobilisations faites à un moment où elle avait une autre dimension et une structure différente.

Grâce à M. Behbehani les créanciers qui ont joué un rôle dans l'assainissement de la firme auront eu raison d'avoir confiance et de montrer de la compréhension, tandis que, sur le plan industriel et commercial la dimension indispensable pourra être acquise à nouveau et une vitesse supérieure passée.

UNE PETITE OMBRE AU TABLEAU

Le seul côté qui pourrait paraître négatif dans cette belle histoire aux yeux de certains, est le fait que M. Behbehani va fabriquer chez Roamer les montres dont il aura besoin dans les qualités dont il a une grosse distribution au Moyen-Orient... Du moins telle semble être son intention... Ce qui ne ferait évidemment pas l'affaire de ses fournisseurs actuels...

Roland CARRERA

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Au Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval

Dans sa dernière séance, le Conseil a traité entre autres les points suivants :

Oeuvres sociales : Le Dr Zonkov, médecin généraliste, ouvrira son cabinet le 26 mars prochain. Sur proposition, M. J.-R. Bouvier et le pasteur R. Bassin acceptent l'organisation de la course annuelle des personnes âgées. Les personnes à revenu modeste peuvent s'adresser au Bureau municipal pour l'achat de pommes à un prix modéré.

Les citoyens désirant donner du sang pourront se présenter le mardi 22 mai dès la fin de l'après-midi à la Halle.

Ecoles : Le bus pour le transport des élèves à l'Ecole secondaire est entré en service. Il s'agit bien évidemment d'avoir un peu de patience jusqu'au moment où tout sera bien organisé.

Eaux, électricité : La démonstration de l'appareil pour détecter les fuites d'eau a été très concluante. Il sera fait l'achat de cet appareil.

Teleson demande l'autorisation de tirer un câble coaxial dans le tube d'éclairage public de la rue de la Gare. En principe, l'autorité donne son accord moyennant réception d'un plan de situation pour la pose d'un amplificateur.

Travaux publics : La réparation des bords de la Suze se fera avec un enrochement. Ce système est aussi efficace que du béton, moins coûteux et beaucoup plus joli.

Divers : Le cirque suisse Helvetia demande l'autorisation de venir dans la localité dans le courant de septembre ou octobre. Seul le mois d'octobre entre en ligne de compte pour ne pas gêner le déroulement de la fête villageoise de septembre. (mt)

Chat atteint de la rage à Port, près de Bienne

Un chat enragé a été détecté à Port, près de Bienne. A la suite de cette découverte, les communes de Schwadernau, Studen et Worben ont été déclarées zones de protection par l'Office vétérinaire du canton de Berne. Les autres communes du district de Nidau avaient déjà été déclarées zones de protection l'année dernière, à la suite des nombreux cas de rage qui y avaient été détectés. Tout le district est donc maintenant en zone contaminée. (ats)

GENÈVE

La famille de

Mademoiselle

Jeanne GUGGISBERG

a la tristesse de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie que Dieu dans sa miséricorde, a rappelée à Lui, le mercredi 7 mars.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 12 mars 1979, à Genève.

IN MEMORIAM

1978 - Mars - 1979

Germaine DUBOIS

Déjà un an que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Ton mari
Tes enfants
et petits-enfants

Les Geneveys-sur-Coffrane

La famille de

Monsieur Robert SCHENK

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants pour leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Les Geneveys-sur-Coffrane et La Chaux-de-Fonds, mars 1979.

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT



Madame Charles Pochon-Vermot :

Madame et Monsieur Henri Marguet-Pochon, leurs enfants et petits-enfants,

Madame et Monsieur Claude Vermot-Pochon et leurs enfants, au Prévoux,

Monsieur et Madame Michel Pochon-Buchs et leurs enfants, à Cottens-VD,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Pochon-Simon-Vermot et leurs enfants,

Monsieur et Madame Maurice Pochon-Simon-Vermot et leurs enfants, au Locle,

Monsieur et Madame Jean-Claude Pochon-Blotzer et leur fille, à Lausanne,

Monsieur et Madame Charles-Henri Pochon-Schmid et leurs enfants, au Locle,

Monsieur et Madame Jean-François Pochon-Montandon, à Peseux ;

Monsieur et Madame Henri Pochon-Pugin et leur fils, à Morteau ;

La famille de feu Paul Pochon ;

La famille de feu Paul Vermot,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles POCHON

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 77e année, après une pénible maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT, le 13 mars 1979.

R. I. P.

L'inhumation aura lieu vendredi 16 mars 1979.

Une messe sera célébrée à 14 heures, en l'Eglise paroissiale du Cerneux-Péquignot.

Domicile mortuaire: Le Bas-du-Cerneux, 2414 Le Cerneux-Péquignot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je quitte ceux que j'aime pour aller trouver ceux que j'ai aimés.

Madame et Monsieur Joseph Pellegrini-Urech :

Monsieur Raymond Pellegrini, Monsieur et Madame Pierre-André Pellegrini-Olivier et leur fils David, au Landeron ;

Madame et Monsieur Walther Morel-Perrenoud, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel ;

Les descendants de feu Frédéric Perrenoud ;

Madame et Monsieur Raymond Pauchard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Edith URECH

née PERRENOUD

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, lundi, dans sa 89e année.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mars 1979.

Collège 39.

L'incinération aura lieu jeudi 15 mars.

Culte au crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de Beau-Site 27.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La famille de

Monsieur Séraphin SCHAFFER

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle en est profondément reconnaissante.

SOLEURE

La famille de

Madame Rosa DANNER-ALBRECHT

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

SOLEURE ET LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1979.

BÉMONT

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Félix PELLATON

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus, remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

CRESSIER



Adieu cher époux, bon papa. Tes souffrances sont terminées. Je pars pour un monde meilleur en priant pour votre bonheur.

Madame Alice Jeanbourquin-Bugnon ;

Monsieur et Madame René Jeanbourquin-Donzé, à Saint-Imier, leurs enfants Martine, Francis, Michel, Thierry et petits-enfants ;

Monsieur Claude Jeanbourquin, ses enfants Nicolas et Michaël, à Bienne ;

Les descendants de feu Eugène Jeanbourquin-Jobin ;

Les descendants de feu Louis Bugnon-Meuwly,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Martin JEANBOURQUIN

retraité C. J.

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, petit-cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 84e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

2088 CRESSIER, le 12 mars 1979.

(Route de Neuchâtel 15)

La messe de requiem sera célébrée en l'église des Bois, jeudi 15 mars, à 14 h. 30, et suivie de l'ensevelissement.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Au large du Labrador
Près de 10.000 bébés
phoques massacrés

9600 bébés phoques ont été tués au large du Labrador durant la première journée de la campagne officielle de chasse, a-t-on appris hier de source autorisée. Les quelque trois cents chasseurs transportés par onze navires, sept canadiens et quatre norvégiens, opèrent dans un secteur situé à environ 260 kilomètres au nord de Saint-Anthony (Terre-Neuve). Dans cette zone, ils auront le droit d'abattre 77.000 animaux. Le gouvernement canadien a fixé à 185.000 le nombre total des victimes de la campagne.

Pour la deuxième journée consécutive, les défenseurs de l'environnement ont été réduits à l'inaction par le mauvais temps. La tempête a ainsi empêché le décollage de l'hélicoptère de M. Ed. Chavies, seul membre de la Fondation « Greenpeace » à avoir obtenu l'autorisation officielle de visiter les terrains de chasse. M. Chavies a annoncé qu'il ferait une nouvelle tentative aujourd'hui.

A Londres plus de 70 députés travaillistes ont signé une motion demandant au gouvernement canadien de mettre fin à « ce cruel massacre ». (ats, reuter)

Coup de théâtre au Proche-Orient

► Suite de la 1re page

Ce retournement de situation a causé un effet de surprise comparable à ceux qui avaient marqué les dernières heures du sommet de Camp David en septembre dernier et l'ultime entretien à Washington, le 4 mars, de MM. Carter et Begin. Dans ces deux cas, les pourparlers de paix qui paraissaient irrémédiablement compromis, avaient à la dernière minute rebondi pour déboucher sur des succès inespérés.

UNE DÉCLARATION «EXTRÊMEMENT IMPORTANTE»

A l'aéroport du Caire, dans le salon d'honneur, les présidents américain et égyptien ont conféré pendant deux heures et demie. Après avoir téléphoné à M. Begin pour l'informer de l'acceptation des propositions américaines par le président Sadate, M. Carter annonçait alors aux journalistes qu'il allait faire « une déclaration extrêmement importante ».

« Le président Sadate a soigneusement passé en revue les dernières questions en suspens et a accepté les propositions américaines », a dit le président américain.

« Je suis convaincu que nous avons

maintenant défini tous les principaux points d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël qui sera la pierre de touche d'un règlement global au Proche-Orient », a estimé M. Carter.

Aussitôt après cette déclaration, le chef de l'exécutif américain a quitté Le Caire en compagnie du secrétaire d'Etat Cyrus Vance pour regagner Washington, comme prévu, dans la nuit.

M. Begin optimiste

Pour sa part, le premier ministre israélien, M. Begin, a déclaré que « si le gouvernement accepte les dernières propositions du président Carter et si la Knesseth approuve la décision du gouvernement, la paix pourra être signée dans les prochains jours, peut-être même à la fin de la semaine prochaine ».

M. Begin parlait à la radio israélienne, et a précisé que le gouvernement se réunira dès aujourd'hui.

M. Shimon Peres, le numéro 1 du Parti travailliste israélien (principale formation de l'opposition), a indiqué, par ailleurs, qu'il enregistrerait avec satisfaction les progrès réalisés, et a précisé qu'il demanderait à son parti de voter pour le traité lorsque

les propositions américaines seront examinées par le Parlement.

Selon certaines sources israéliennes, il resterait encore deux obstacles au traité : l'un porterait sur la demande israélienne d'acheter du pétrole égyptien, l'autre sur la demande égyptienne concernant la mise en place « d'officiers de liaison » dans la bande de Gaza.

Selon ces sources, en ce qui concerne le deuxième point, la position israélienne pencherait plutôt du côté de l'approbation, non sans une certaine réticence, tandis que pour le premier point, Israël refuserait de suivre la requête de l'Égypte qui ne veut vendre son pétrole à Israël que par l'intermédiaire d'un tiers.

Messages de M. Sadate

Le président Sadate doit informer samedi les dirigeants du Parti national démocratique égyptien des résultats des conversations que le président Carter vient d'avoir en Égypte et en Israël, a annoncé l'agence du Moyen-Orient.

L'agence officielle a également précisé que le vice-président Mubarak se rendra aujourd'hui à Khartoum, afin d'informer le président soudanais Numeiry, qui est actuellement le principal allié arabe de l'Égypte avec laquelle il est lié par un traité de défense.

Le président Sadate compte adresser ultérieurement des messages à d'autres dirigeants arabes. Par contre, précise l'agence, il n'envisage pas d'adresser de communications aux responsables des pays « durs » comme l'Algérie, la Syrie, l'Irak, la Libye et le Yémen du Sud.

Le premier ministre M. Khalil doit de son côté tenir demain un Conseil de Cabinet, au cours duquel sera examiné le projet de traité avec Israël. (ap)

Aujourd'hui, Einstein aurait eu cent ans

Albert Einstein aurait eu cent ans aujourd'hui. Le monde entier rend à cette occasion hommage au « géant de la physique moderne », le père de la théorie de la « relativité » et de la célèbre formule « e égale mc2 », qui se doublait d'un humaniste préoccupé par tous les problèmes raciaux, le développement du sionisme, la guerre ou la course aux armements.

A Paris, l'Unesco lui rendra un hommage solennel et lui consacra une soirée anniversaire le 9 mai, tandis que deux expositions lui seront consacrées : l'une au Palais de la découverte, portant plus spécifiquement sur ses découvertes scientifiques, l'autre à Beaubourg concernant l'homme lui-même.

A Ulm, sa ville natale, où la « Einsteinstrasse » fut débaptisée par les nazis, on inaugurera bientôt un monument à sa mémoire. A Berne, Zurich, Munich et Berlin, où il enseigna, des cérémonies sont prévues. Le président Scheel a tenu à prononcer un discours à Berlin, rappelant qu'Albert Einstein avait refusé de vivre en Allemagne parce qu'il ne croyait pas qu'on y puisse vivre libre.

En Allemagne de l'Est, le premier ministre M. Willy Stoph a salué « le grand humaniste dont les travaux et la personnalité ont servi l'humanité et la paix ».

UNE RÉFORME INTELLECTUELLE RADICALE

« L'expérience peut, bien entendu, nous guider dans notre choix des concepts mathématiques à utiliser, mais il n'est pas possible qu'elle soit la source d'où ils découlent... C'est dans les mathématiques que réside l'esprit vraiment créateur. En un certain sens, donc, je tiens pour vrai

que la pensée pure est compétente pour comprendre le réel, ainsi que l'avaient rêvé les anciens ».

Ainsi Albert Einstein définissait-il, dès 1933 à Oxford, le « nouvel esprit scientifique » qui, plus encore qu'une méthode d'investigation scientifique différente, entraîna une réforme intellectuelle radicale, car on considère aujourd'hui que ses théories ont reconstruit toute la science sur des fondements nouveaux, bouleversant les schémas établis par Galilée, puis par Newton.

TROIS MÉMOIRES

Elève de l'École polytechnique de Zurich (où il avait raté une première fois le concours d'entrée), il eut comme professeur Hermann Minkowski, qu'il retrouva plus tard et qui contribua à répandre la notion d'« espace-temps ». Il trouva en 1902 un emploi au service des inventions techniques de l'Office fédéral des brevets à Berne. C'est en utilisant le temps libre que lui laissaient ces activités qu'il rédigea trois mémoires, publiés en 1905, et qui, tous les trois, devaient avoir une importance considérable.

Le premier donnait une interprétation de l'effet photoélectrique fondée sur l'hypothèse des quantas de lumière. Le deuxième établissait la statistique du mouvement brownien, et le troisième, le plus célèbre sans doute mais aussi le plus contesté, posait les bases de la relativité restreinte.

Ce sont d'ailleurs les deux premiers qui lui valurent le Prix Nobel de physique en 1921, un an avant Niels Bohr.

Après avoir occupé divers postes d'enseignant à Berne, à Zurich et à Prague, il accepta la chaire de physique à l'Université de Berlin où il retrouve notamment Max Planck. Puis, le nazisme et l'antisémitisme déferlant sur l'Allemagne, il quitte

son pays et se réfugia aux Etats-Unis, à Princeton, où il vivra jusqu'à sa mort, en 1955.

L'influence d'Albert Einstein a marqué non seulement le milieu scientifique, mais également la philosophie du XXe siècle, sans parler de l'affection que portait à l'époque, et d'autant plus aujourd'hui où il fait figure de légende, le commun des mortels à ce vieux savant aux cheveux blancs en bataille, l'air distrait et empreint de douceur. (ap)

Pour le Nord-Yémen

Renforts américains

Les Etats-Unis envisagent d'envoyer jusqu'à trois cents conseillers militaires au Nord-Yémen au cours des deux ou trois prochaines années

Transports aériens dans la Péninsule Désorganisation complète

Les transports aériens italiens sont totalement désorganisés à la suite de grèves de différentes catégories du personnel. Stewarts et hôtesse, par exemple, ont cessé le travail depuis plus de deux semaines pour obtenir une réduction de leurs heures de travail et une augmentation de salaire. Mais toutes les autres catégories de personnel de l'aviation sont prêtes à prendre la relève au cas où le premier conflit se réglerait. De ce côté-là, peu d'espoir. Une rencontre entre des représentants de la Fédération des syndicats et le ministre du Travail s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi sans apporter d'éléments nouveaux. Le ministre du Travail a confirmé « qu'une médiation n'était pas encore envisagée ». (ats, ansa)

pour la formation des forces nord-yéménites au maniement des armements américains envoyés dans ce pays, a déclaré un haut responsable du Département d'Etat.

La semaine dernière, le président Carter avait décidé d'accélérer la livraison de douze chasseurs F-5 E, 50 véhicules blindés de transport de troupes et 64 tanks aux forces du Nord-Yémen, qui se battent depuis février contre le Sud-Yémen.

Le Nord-Yémen n'a pas de pilotes qualifiés pour les chasseurs qu'il va recevoir. En attendant que les Etats-Unis aient formé ses pilotes, il pourrait engager des étrangers, et s'adresser pour cela à la Jordanie et au Pakistan.

On indiquait de bonne source au Pentagone que onze militaires de l'armée de terre américaine vont se rendre prochainement au Nord-Yémen pour former les soldats nord-yéménites à l'utilisation du canon antiaérien de 20 mm. Vulcan.

Quatre militaires du Bureau de la coopération en matière de défense sont au Nord-Yémen depuis plusieurs mois pour aider à la logistique, déclarait-on de même source. On soulignait cependant qu'aucun Américain ne stationnera près des zones de combat. (ap)

Sur un satellite de Jupiter

Volcans actifs

La sonde spatiale Voyager 1 a mis en évidence les premiers volcans actifs jamais découverts dans notre système solaire ailleurs que sur la Terre. Ces volcans en activité ont été photographiés sur IO, l'un des 13 satellites naturels connus de la planète Jupiter.

« Ce que nous avons vu est probablement la chose la plus passionnante qui soit sortie à ce jour de la mission Voyager, a dit le Dr Bradford Smith, chef de l'équipe de Pasadena qui étudie les photos renvoyées par la sonde.

« Hors de la Terre, nous n'avions jamais vu un volcan actif dans le système solaire. Nous avons vu des traces d'activité volcanique sur la Lune et sur Mars, mais ces volcans sont morts depuis longtemps. (ap)

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

SECRETAIRES

Un sourire qui sent toujours le mois de mai. Un parfum qui voltige dans l'air comme un papillon. Des paroles qui éclairent les bureaux comme des oeillets. Les secrétaires sont devenues, sans doute, dans les entreprises ce que l'essence est à la voiture, ce que la musique est à la danse, ce que le sifflet est à l'arbitre.

Indispensables. A la rigueur, un pays fonctionne parfaitement sans gouvernement, voir la Belgique ! Une entreprise pourrait peut-être marcher sans patron.

Mais imaginer aujourd'hui un Etat ou une firme qui se maintiennent sans secrétaire, c'est positivement impensable.

Et si le mot impossible, malgré les oukases d'un hussard corse, n'avait pas acquis depuis longtemps la nationalité française, il aurait fallu l'inventer en l'espèce.

Cette promotion, cet avènement, cette irrésistible ascension de la fonction de secrétaire, on la doit assurément à la quasi-exclusivité féminine qu'elle est devenue au cours des dernières décennies.

Mais les plus belles choses, on le sait depuis longtemps, ont le pire destin. Et roses ou pivoines, violettes ou pâquerettes, les secrétaires, telles que nous les avons connues et que nous les connaissons, n'auront peut-être duré que l'espace de quelques feuilles de machine à écrire.

Sous la poussée de la notion d'égalité des sexes, de plus en plus nombreux sont, en effet, les hommes qui se ruent dans la carrière de la dactylographie.

Si nous en croyons notre concœur Anita Brewer, un des avantages que les hommes trouvent au métier de secrétaire, c'est que, après le travail ils sont libres et n'ont pas le souci de trop lourdes responsabilités.

D'autre part, aux Etats-Unis en tous cas, les secrétaires hommes ne ressentent pas de discrimination à leur égard provenant de leurs collègues féminines et ils considèrent que faire une tasse de café ou aller la chercher, chaque matin, est une tâche positive en ce qu'elle introduit un capital de bonne humeur dans le bureau.

Au demeurant, trois règles fondamentales sont valables pour les secrétaires des deux sexes : une complète discrétion, témoigner d'une vive sollicitude pour le chef ou la patronne, faire le travail demandé à temps....

Pour le moment, quoi qu'il en soit, on ne compte que cinq secrétaires hommes, semble-t-il, pour 95 femmes.

Mais les renversements de tendance sont rapides à notre époque de recyclage. Et si l'Occident découvre, à son tour, deux ou trois Khomeiny qui renvoient illico presto les femmes au foyer, si les secrétaires ouest-allemandes continuent à succomber au charme slave des espions venus du froid, l'ère du secrétaire mâle pourrait bientôt fleurir.

Willy BRANDT

Dans le Schleswig-Holstein

COMLOT

Un groupe d'extrême-droite avait prévu d'assassiner, le 15 mai dernier, le ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Gerhart Stoltenberg, a révélé hier à Karlsruhe le procureur général fédéral, M. Kurt Rebmann.

Plusieurs extrémistes ont été écroués à la suite de la découverte de ce complot à Kiel et Brunswick, a précisé le procureur. Il a indiqué que le chef du gouvernement régional devait être assassiné par une « machine infernale » au cours d'une réunion publique par les membres du groupe qui voulaient rétablir, au besoin par la terreur, le « 4e Reich ». (afp)

Négociations SALT 2 Aboutissement très prochain

Les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques SALT 2 aboutiront « très prochainement », a déclaré hier à la Nouvelle-Dehli M. Kossyguine, premier ministre soviétique.

Cette indication, a annoncé un porte-parole du gouvernement indien, a été donnée par M. Kossyguine à son homologue indien M. Desai, au cours de l'entretien de deux heures et demie que les deux dirigeants ont eu dans l'après-midi.

M. Kossyguine, en visite officielle en Inde depuis vendredi, a également discuté avec son interlocuteur des problèmes du non-alignement, des relations entre l'URSS et les Etats-Unis, et des questions bilatérales.

Le conflit sino-vietnamien n'a pas été évoqué, a indiqué le porte-parole. (afp)

Prévisions météorologiques

Le ciel se couvrira et des précipitations auront lieu sous forme de neige au-dessus de 1500 à 2000 mètres.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,22.

En bref • En bref • En bref

● **RABAT.** — Des unités marocaines ont accroché quatre Katibas (environ 400 hommes) ennemis infiltrés dans le nord du Sahara occidental, faisant cent morts.

● **GUATEMALA.** — Huit cadavres criblés de balles et portant des traces de sévices ont été découverts par la police en différents points du Guatemala.

● **NEW YORK.** — Le corps de Satya Gupta, le diamantaire new-yorkais porté disparu, a été découvert dans un village montagneux de Pennsylvanie.

● **SAO PAULO.** — Près de deux cent mille métallurgistes de la grande banlieue industrielle de Sao Paulo se sont mis en grève.

● **COPENHAGUE.** — Ministre chargé de la coopération économique, M. Per Haekkerup, qui avait auparavant dirigé la diplomatie danoise, est décédé à l'âge de 63 ans.

● **PARIS.** — Après cinq semaines de grève, le travail doit reprendre ce matin à la SFP, la Société française de production qui produit les programmes des trois chaînes de télévision françaises.

● **MARSEILLE.** — Une violente explosion s'est produite hier soir dans un immeuble de l'ensemble « La Castellane », dans un quartier périphérique de Marseille. On déplore six blessés graves et huit blessés légers.

● **TEHERAN.** — Le ministre iranien de la Défense, le général Ahmad Madani, a déclaré que l'Iran n'a plus l'intention d'être « le gendarme du golfe Persique et de l'océan Indien », et que son gouvernement est en train de reconsidérer les accords de défense et les engagements signés avec d'autres pays.

D'autre part l'armée iranienne a fait sa réapparition et a participé à un défilé anti-américain.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Les femmes dans la littérature
- 5 Assises des samaritains des Brenets
- 9 Parlement jurassien : première session ordinaire le 22 mars
- 13 La FJB à cœur ouvert
- 16 Economie et finances
- 19 Football: calendrier des petites ligues
- 20 Patinage : début des championnats du monde
- 25 Programmes radio-TV